



MERCURE SUISSE,

OU

RECUEIL DE NOUVELLES

HISTORIQUES , POLITIQUES ,

LITÉRAIRES ET CURIEUSES.

M A I 1737.

*NOUVELLES HISTORIQUES
ET POLITIQUES.*

ALLEMAGNE.



VIENNE. Le Colonel *de Berenclau* arriva en cette Ville le 22. du passé , revenant de *Petersbourg* , chargé du Plan des *Russiens* pour les Opérations de la Campagne. Il eut le même jour une Audience particulière de l'EMPEREUR , dans laquelle il fit raport à S. M. I.

A 2

de

de ses Négociations Le 23. il y eut à cette occasion une grande Conférence au Palais.

Les Comtes de *Seckendorf*, de *Khevenhüller* & *Philipi*, & le Duc d'*Aremberg* ont été déclarés Velt-Maréchaux des Armées de l'Empereur. S. M. I. a nommé le Duc de Lorraine, Généralissime de ses Troupes dans la Guerre contre les Turcs, sur le pié que l'étoit le feu Prince EUGÈNE. Les Equipages de ce Prince seront achevés dans les comencemens du Mois prochain, & couteront plus de 300000 Fl. La Maison de ce Prince sera nombreuse & brillante. Le Comte de *Seckendorf* partit dans les comencemens de ce Mois, pour se rendre à *Vipalanka*, où il doit assembler l'Armée Impériale. Plusieurs autres Généraux sont aussi partis successivement. Le Prince Héritaire de *Modène*, qui est fort gracieusé en cette Cour, fait travailler à de magnifiques Equipages, pour servir en qualité de Volontaire dans l'Armée Impériale en *Hongrie*.

On a publié un Edit de l'Empereur, pour la levée d'un Impôt, qu'on nomme la *Taxe de la Guerre des Turcs*: Cet Impôt est d'un tome sur les Revenus des Terres &c. à l'exception des Capitaux déposés dans la Banque. S. M. I. au commencement de cet Edit représente: *Que nonobstant tous les soins qu'Elle s'est donnée depuis son avènement au Trône Impérial, pour maintenir par tout la Paix, autant qu'il a été possible, il est néanmoins survenu une trou-*

velle Guerre entre la Russie & la Porte Ottomane ; & que comme S. M. I. est obligée de pourvoir non seulement à la sûreté de ses Roïaumes & Etats , mais aussi de secourir l'Autocratrice de Russie , Elle a jugé à propos de faire lever cette Taxe , afin d'aider la Caisse Impériale à subvenir aux Dépenses indispensables &c.

Le Comte de Paar , Conseiller Intime d'Etat, Chambélan de la Clé d'Or , & Général des Postes des Etats Héritaires de l'Empereur , mourut le 2. de ce Mois dans la 57me année de son âge.

L'Empereur a érigé une *Tontina* dans le *Tirol*, dont la Direction a été remise aux Magistrats du Commerce de *Bolzano* , auxquels S. M. I. a donné la compossession des Salines de *Halle* & de *l'Innthal* , pour la sûreté des Intereffés, & crée un Capital de 170. Mille *Florins*. La *Tontine* est partagée en 4. Classes , chacune de 1000. Actions , & chaque Action de 500. *Florins*. Les Intereffés de la 1re. Classe , dont l'âge doit être au dessus de 25. ans , retireront 7. pour cent ; ceux de la 2me qui doivent être dans l'âge de 25. jusques à 40. inclusivement , auront 8. pour Cent ; ceux de la 3me âgés depuis 41. jusques à 55. jouiront de l'interet de 9. pour cent ; & ceux de la 4me , depuis 55. ans & au dessus , toucheront le 10. pour cent. Tous ces dividendes forment ensemble la somme de 170. Mille *Elorins*. A mesure qu'il mourra des Intereffés

fés, la moitié du Revenu de leurs Actions sera répartie aux Survivans de chaque Classe ; & si une ou plusieurs des Classes viennent à s'éteindre, celles qui resteront hériteront la moitié du Revenu dont les Classes éteintes jouissoient. Les Etrangers pourront s'intéresser dans cette Tontine tout comme les Sujets, & acquérir le nombre d'Actions qu'ils souhaiteront en les achetant sous leurs Noms & sur leurs têtes, ou sur celle d'un autre. Les Intéressés recevront ponctuellement leurs Dividendes de chaque année à l'Echéance, moyennant un Certificat de Vie authentique, & les Actions ne pourront être sujettes à aucune saisie ou confiscation, ni les Revenus à aucun Impot ou rabais, sous quelque prétexte que ce soit. Les Magistrats des Marchands de *Bolzano*, ou leurs Commis, tant dans cette Ville là que dans d'autres, recevront les Capitaux des Actions de ceux qui voudront s'y intéresser.

Il paroît en cette Ville une Liste des Troupes, qui composent l'Armée Impériale en *Hongrie*. Elle consiste en 216. Escadrons de Cavalerie, 75. Bataillons d'Infanterie & 59. Compagnies de Grenadiers. On compte 9. Bataillons en Garnison à *Temeswar*, *Belgrade* *Petervaradin* & *Essek*. On fit encore partir dans les commencemens de ce Mois 40. Pièces de Canon & plusieurs Mortiers, qui ont été suivis de quelques pièces de Bateria. Les

mouvements que l'on se donne pour connoître au juste la situation & la force de *Widdin* font présumer que l'Armée Impériale pourroit bien ouvrir la Campagne par le Siège de cette Place. On ne fait cependant point encore quand cela arrivera, puis que les derniers Lettres de *Babadugh* portent que le Grand Vizir faisoit tous ses efforts pour prolonger les Négociations, & engager la Cour de *Vienne* à conclure une Trêve; mais que le Baron de *Dahlman*, suivant ses ordres, n'avoit acordé qu'un terme de 6. semaines, pour convenir des Articles Préliminaires, passé lequel tems, on commenceroit les Opérations de la Guerre. Les *Turcs* font marcher l'élite & le plus grand nombre de leurs Troupes contre les *Russiens*, mais ils paroissent vouloir se contenter d'être sur la défensive du côté des Impériaux.

Le Colonel de *Berenclau* est reparti avec le Comte de *Taube*, quelques Seigneurs Suédois, & quelques Officiers & Ingenieurs Allemans, pour joindre l'Armée Rusienne qui est en *Ukraine*. On continue d'assurer qu'elle commencera ses Opérations par le Siège d'*Oczakow*.

La Diette de *Hongrie* a acordé à S. M. I. un Don gratuit de 150. Mille *Ecus*, à l'occasion de la Guerre contre la *Porte*. On apprend de *Constantinople*, que le Peuple demande toujours avec hauteur la Guerre contre les Chrétiens, & qu'il menace de déposer le Sultan & de

faire mourir ses Ministres, si on consent à la Cession d'*Azoph*, ou à la démolition de cette Forteresse. Il y a parmi les Turcs un si grand empressement à s'enroler, que les nouvelles levées montent à passé 200. Mille Hommes.

La Cour Impériale est actuellement au Château de *Laxembourg*, pour y prendre les divertissemens de la Saison. On y célébra le 13. de ce Mois avec beaucoup de magnificence l'Anniversaire de la Naissance de la Duchesse de *Lorraine*, qui est entrée dans la 20. année de son âge. Cette Princesse & le Duc son Epoux se rendent de tems en tems en cette Ville, pour y voir la jeune Princesse leur Fille, qui se porte très bien, nonobstant qu'on ait été obligé de changer jusques à quatre fois sa Nourrice. Quoi que l'on se divertisse à *Laxembourg*, on ne laisse pas d'y travailler aussi; S. M. I. tient de fréquentes Conférences avec ses Ministres sur les Affaires de la Conjoncture présente.

Les deux Bataillons des Troupes de *Wolfembuttel*, qui entrent au service de l'Empereur, se sont mis en marche le 15. de ce Mois pour la *Hongrie*. Ce Corps de Troupes est commandé par Mr. *Sommerlantz*, qui a été déclaré Major Général.

BERLIN. Le Roi se rendit le 29. du passé à *Zeltau*, pour y voir le Régiment du Major Général Baron de *Sonsfeldt*; Dragons, venu depuis peu de *Poméranie*. Le Prince d'*An-*
halt

bât Dessois ; Velt - Maréchal Général de l'Empire, & le Duc de *Holstein* arrivèrent à *Potsdam* sur la fin du Mois passé. Ces deux Princes ont assisté aux Revués que S. M. a faites & à divers Exercices que le Régiment du Roi a continué jusques au 11. de ce Mois.

La crainte où l'on est que les Maladies qui continuent à régner en *Pologne*, ne soient contagieuses, a engagé la Cour a envoyer les Ordres convenables sur les Frontières, pour empêcher qu'elles ne se glissent dans les Etats de S. M.

Le terme donné à la Cour Palatine, pour répondre aux Propositions que S. M. lui avoit faites, par rapport aux Affaires de *Bergues* & de *Juliers*, se trouvant écoulé au 1. de Mai, le Baron de *Ginckel*, Ministre des Etats Généraux en cette Cour, a obtenu du Roi un nouveau délai de 6. semaines, dans l'espérance que pendant cet intervalle on pourra convenir à cet égard de quelque Acommodement amiable.

Entre les Officiers, qui ont obtenu du Roi la permission d'aller faire la Campagne en *Hongrie*, il y en a 10. à qui S. M. donne 3000. Ecus de la Caiffe de Légation, pour leur Voiage en allant & revenant, & 2000. pour leurs Equipages, outre 40. Ecus par Mois aux Majors, 20. aux Capitaines & 12. aux Lieutenans. S. M. I. fait solliciter en cette Cour

Cour un Corps de Troupes Auxiliaires, pour servir contre les Turcs.

Le Comte de *Trux-Walbourg*, qui étoit allé depuis peu à *Dresde*, en est de retour très satisfait du bon acueil qu'il a reçu du Roi AUGUSTE. Ce Prince le gratifia à son départ d'une Bague de la valeur de 1000. *Louis*.

DRESDE. Le ROI nôtre Sérénissime Electeur, touché de la Disette & des Maladies qui règnent en *Pologne*, a fait remettre à *Varsovie* une somme considérable, pour être distribuée aux Pauvres, qui se sont réfugiés du plat Pais en cette Ville là, pour se garantir de la famine. On leur fournit ce qui est nécessaire à leur subsistance; mais malgré tous les soins que l'on prend, il en meurt tous les jours un grand nombre, de même que dans les petites Villes & Villages circonvoisins & dans le Grand Duché de *Lithuanie*. On assure cependant qu'il n'y a point de contagion. Suivant les Ordres du Roi, la plupart des Garnisons, les Cuirassiers, & les *Towarfs* se sont mis en marche pour se rendre en *Podolie*, où le Grand Général de la Couronne doit former une Armée de 46. Mille Hommes, pour être sur la défensive en cas de besoin.

Le Comte de *Trux-Walbourg*, Envoié Extraordinaire du Roi de Prusse, fut admis à la première Audience de S. M. le 22. du passé.

Ce

Ce Ministre remit au Roi une Lettre de son Principal , contenant une Réponse des plus obligantes à celle que nôtre Souverain lui avoit écrite , pour lui notifier son avènement à la Couronne de *Pologne*. Il fut ensuite conduit à l'Audience de la *Reine* , & le même jour il eut l'honneur de diner avec L. M. Il étoit , *dit-on* , chargé de négocier le rétablissement d'un Cartel entre les deux Etats , de sonder les dispositions de nôtre Cour , au sujet de ses prétentions sur les Etats de *Bergues* & de *Juliens* , & de préparer les Négociations avec S. M. au cas que la Cour de *Berlin* , n'ait pas lieu d'être contente de celles qui sont sur le Tapis avec l'Electeur *Palatin*. Quoi qu'il en soit , le Ministre Prussien est déjà reparti , & S. M. l'a gratifié à son Audience de congé , d'une Bague de prix.

Le 24. du passé , le Nonce du Pape administra le Sacrement de Confirmation aux Princes & Princesses. Le 25. le Comte *Sulkowski* fut déclaré Général d'Infanterie & Commandant en Chef des Troupes Auxiliaires , que le Roi AUGUSTE fournit à l'Empereur. Ces Troupes partirent le 14. pour se rendre au Couvent de *Grausten* , où les Commissaires Impériaux ont eu ordre de les recevoir , & de les conduire en *Hongrie*. Le Roi a résolu d'ajouter un 6me Bataillon , aux 5. des Gardes du Corps à pied , & on doit tirer de
chaque

chaque Régiment de nos Troupes, un certain nombre des plus beaux Hommes.

Le 14. de ce Mois le Prince Roial, & les Princes & Princesses de la Maison Roiale partirent pour *Neuhauß* en *Bohème*, acompagnés d'une Cour nombreuse. La Reine prendra la même route dans peu de jours. Une entrevue avec l'Impératrice Douairière AMELIE, Mère de la Reine, qui doit s'y rendre de *Vienne*, occasionne ce Voiage. L'Electrice de *Bavière* & les Princes & Princesses ses Enfans, s'y trouveront aussi. Le Roi, pendant l'absence de la Reine, ira prendre les Bains à *Toplitz*, d'où Il se rendra ensuite à *Fraustadt*, afin d'assister au *Senatus Consultum*, qui y est convoqué pour le 11. Juillet prochain. S. M. a jugé à propos d'en fixer la tenue dans cette Ville là, à cause des Maladies qui règnent en plusieurs Provinces de la *Pologne*.

Notre Cour a appris par un Exprès, la Mort de S. A. S. FERDINAND, Duc régnant de *Courlande* & de *Sémigallie*, arrivée la nuit du 5. au 6. de ce Mois, dans la 82. année de son âge. Les Ministres de *Suède*, de *Prusse*, & de *Brunswick-Wolfenbutel* requièrent d'abord du Magistrat que l'Hérédité du feu Duc fut mise sous le Sceau du Conseil & sous le leur, pour mettre la Régence à l'abri de tout reproche. Le Conseil envoya des Députez à la Duchesse, pour lui faire part des réquisitions de ces Ministres

nistrés; mais celui du Roi *Auguste*, qui étoit alors auprès de cette Princesse remit aux Députés une Lettre anticipée de son Principal, adressée au Magistrat, portant en substance; *Que le cas arrivant de la mort du Duc Ferdinand de Courlande, S. M. Pol. recommandoit très sérieusement au Magistrat de ne se mêler, ni directement, ni indirectement de ce qui regardoit l'Hérédité de ce Prince; mais de renvoyer devant Elle tous ceux qui pourroient y former des prétensions.* Sur cette Lettre, le Conseil résolut de se conformer aux intentions du Roi de *Pologne*. Cette délibération fut rédigée en Acte dont on remit un Extrait aux Ministres, qui avoient requis le Scellé. Ils expédièrent sur le Champ des Exprès à leurs Cours. Le Ministre de *Russie* ne s'est donné aucun mouvement dans cette affaire. On a sçu cependant qu'il avoit dépêché un Courier à *Petersbourg*; dès le 3. & que le Ministre Saxon avoit fait partir le même jour un exprès pour *Dresde*. Ces circonstances font présumer que la Mort du Duc de *Courlande* a pû être cachée pendant quelques jours, afin que les Cours de *Russie* & de *Saxe* fussent instruites les premières de cet Evénement. On publie que le feu Duc a fait un Testament, dans lequel il dispose de ses Biens en faveur des Cours de *Suède* & de *Prusse*, des Maisons de *Brunswick*; de *Hesse Hombourg* & de *Nassau*; à toutes les
quelles

quelles S. A. S. étoit aparentée. On prétend même que le Roi de Prusse est institué son Exécuteur Testamentaire. Cette Succession est très riche. On fait monter l'Argent comptant seul, à près de 10. *Millions de Florins*.

R U S S I E.

PETERSBOURG. L'Impératrice nôtre Souveraine aiant fait connoître le desir qu'elle a que l'on pût trouver un Chemin plus court pour se rendre par Mer à la Chine, l'Académie Impériale des Sciences a ofert d'envoier des Membres de son Illustre Corps, pour cette importante Découverte ; & ils doivent être conduits par de très habiles Pilotes étrangers, qui se sont oferts pour ce Voiage. Mr. *Roussset*, Membre de l'Académie des Sciences de *Berlin*, connu par divers Ouvrages de Politique & d'Histoire, & Auteur du *Mercur de Hollande*, a été nommé Membre de l'Académie Impériale de cette Ville.

Le Baron de *Lewendabl*, Lieutenant Général d'Artillerie, & le Baron *de Biron* ; Adjudant Général, & Lieutenant Colonel des Gardes *Ismaïlow*, partirent le Mois passé pour *Czurick-senska*, qui est le Rendés - vous general de nôtre Armée, l'Impératrice a gratifié ce premier Officier de 15000. *Roubles* pour son Voiage. S. M. I. a aussi fait présent au Velt -
Marè-

Maréchal de *Lasci*, d'une Terre en *Lituanie*, qui raporte annuellement plus de 3000. *Roubles*. Quoi que le départ de nos Ambassadeurs pour le Congrès qui doit se tenir à *Soroka*, ne soit pas encore fixé, S. M. I. a déjà destiné une somme de 30000. *Roubles*, pour subvenir provisionnellement aux fraix de cette Ambassade. Le Major Général *Heim*, aculé d'avoir négligé une occasion favorable de battre l'Armée Tartare en *Crimée*, a été condamné, par un Conseil de Guerre, d'être arquebusé, mais on espère que l'Impératrice lui fera grace de la Vie.

On a pris de nôtre Armée d'*Ukraine*, que toutes les Troupes avoient quitté leurs Quartiers vers le milieu du Mois passé, & s'étoient mises en marche pour joindre la grande Armée, qui s'est assemblée du côté de *Perewoloska*, entre *Krzemienzich* & *Czariczenska*, sous les Ordres du Velt Maréchal Comte de *Munich*. Elle est composée de 90910. Hommes, tant Infanterie que Cavalerie, non compris un Corps d'Artillerie, un autre d'Ingénieurs, quelques Milices, 2000. Hussars & 15000. Cosaques de *Zaporog* &c. Le Velt Maréchal Comte de *Lasci* s'est mis en Campagne du côté du Don. Son Armée est composée de 16000. Dragons, 33720 Hommes d'Infanterie, sans comprendre les Corps d'Artillerie & d'Ingénieurs, ni les Troupes non réglées. Ce Général

neral doit être joint par le fameux *Donduck-Ombo*, à la tête de 35000. *Calmuques*. Il y aura 9000. Hommes de Troupes réglées que l'on postera partie près de *Bachmuth*; & 5. Régiments de Dragons Miliciens, 2. de Cuirassiers de *Munich* & de *Wolfenbuttel* garderont les Lignes de l'*Ukraine*.

Le Comte de *Munich* a informé la Cour, que les Cosaques des environs de *Sieczka* avoient poursuivi les Turcs & les Tartares dans leur retraite précipitée de l'*Ukraine*, & que les aiant atteints au passage de la Rivière de *Limax*, ils en avoient tué grand nombre, & fait plusieurs Prisonniers.

F R A N C E

PARIS. Le 27. du passé vers les 5. heures du soir, le ROI précédé de tous les Princes du Sang & de Monseigneur le DAUPHIN, & suivi de Mesdames de France, ainsi que de toutes les Princesses du sang, se rendit à la Chapelle du Château de *Versailles*; à l'occasion de la Cérémonie pour suppléer le Batême aux Enfants de France. Msgr. le Dauphin étoit vêtu d'un Habit blanc & argent, & portoit le fameux Diamant nommé le *Régent*. Mes Dames de France étoient pareillement en Habits blanc & argent, couverts de Perles & de Diamans. Lors que le Roi, les Princes, & les Princesses,

ses, de même que les Ambassadeurs, qui avoient été invités à cette Cérémonie, furent dans la Chapelle, Mgr. le *Dauphin* se mit à genoux devant un *Prie-Dieu*. Le Cardinal de *Rohan* Grand Aumônier de *France*, en Chape & en Mitre, assisté du Cardinal de *Fleuri*, en Rochet, de l'Archevêque de *Cambrai*, aussi en Rochet, & du Curé de la Paroisse du Château, en Surplis & en Etole, supléa les Cérémonies du Bâteme à ce rince. Il fut nommé LOUIS par le Duc d'*Orleans* & la Duchesse Douairière. Mesdames de *France* aiant ensuite pris leur place, le Cardinal de *Rohan* leur supléa à toutes trois ensemble les mêmes Cérémonies. Madame Première fut nommée LOUISE ELIZABETH, par le Duc de *Chartres*, & la Princesse 2^{me} Douairière de *Conti*. Le Duc de *Bourbon* & Mademoiselle nommèrent Madame Seconde, HENRIETTE-ANNE. Madame Troisième reçut le Nom de MARIE-ADELAIDE, par le Comte de *Charlois*, & Mademoiselle De *Clermont*. L. M. signèrent l'Extrait Batistaire, avec les Princes & Princeses du Sang, & le Roi déclara que l'Aînée des Princeses de *France*, seroit apellée MADAME. On chanta ensuite le *Tedeum*. Le même jour le Roi déclara que Mr. D'*Argenson*, l'Ainé, Conseiller d'Etat, étoit nommé son Ambassadeur à la Cour de *Portugal*; & le lendemain D. *Louis d'Acunha* notifia que S. M. P. l'avoit choisi, pour être son Ambassadeur auprès de S. M. T. C.

Le Marquis d'*Antin*, Vice-Amiral du *Levant*, qui a épousé depuis peu Mlle. *de Canisi*, partit sur la fin du Mois en Poste, pour aller s'embarquer à *Toulon*, & de là à *Cadix*, où il commandera l'Escadre destinée à agir sur les Côtes de *Barbarie*.

Le célèbre Mr. *De Reaumur*, Pensionnaire de l'Académie des Sciences pour la Mécanique, connu par les beaux Ouvrages dont il a enrichi le Public, & tout récemment par son *Traité des Insectes*, a obtenu l'agrément du Roi pour la Charge d'Intendant de l'Ordre de *St. Louis*, vacante par la mort de Mr. d'*Arras*.

On a arrêté à *Montargis*, par ordre de la Cour, les principaux Auteurs d'un tumulte qu'il y eut le Mois passé, à l'occasion d'un nouveau Curé de l'Ordre de *Ste. Geneviève*, nommé à la place de celui qui y étoit, & qui a été rapellé malgré le Peuple. Ce tumulte dura plusieurs jours. Les Mutins lapidèrent un Chanoine du même Ordre, qui étoit dans une Voiture publique, & qu'ils prenoient pour leur nouveau Curé; mais l'Intendant, s'étant rendu sur les Lieux, avec main forte, a apaisé le tumulte, & le nouveau Curé a été installé.

Le Roi a assigné à MADAME & à M^{me} HENRIETTE ANNE, ses deux Filles Aînées, l'Appartement qu'occupoit à *Versailles* le Duc d'*Orléans*, qui aura celui du feu Duc *Du Maine*. La Duchesse de *St. Simon* a été nommée Dame d'Honneur

neur de ces deux Princesses & M^{me}. *De Mui*, Sous Gouvernante. Le Roi a acordé à M. *Amelet*, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, la Pension de L. 20000. qui se donne a tous les Ministres, & S. M. a aussi gratifié Mr. *De La Galaisière*, Chancelier du Roi STANISLAS, d'une Pension de L. 12000.

Le Roi a conferé à Mr. *Feideau de Brou*, Intendant d'*Alsace*, la Charge de Conseiller d'Etat ordinaire, vacante par la mort de M^{re}. *Louis Le Goux de la Berchère*, Comte de la *Rocheport*, ci-devant Chancelier du Duc de *Berri*, arrivée le 26. du passé dans la 61. année de son âge. M. le Président *Turgot*, Prévôt des Marchands, a pareillement été nommé Conseiller d'Etat. Le Père d'*Aveline*, ci-devant Vicaire Général de l'Ordre de *Ste. Geneviève* mourut sur la fin du Mois dernier, âgé de 82. ans. L'Abé *Cartaud de Vilate*, connu dans le Monde Savant par ses Pensées critiques sur les Mathématiques & par son *Ejjai sur le Gout*, mourut aussi peu de jours après.

La Confrairie Royale de *Jérusalem*, érigée dans l'Eglise des Grands Cordeliers, alla le dernier Dimanche d'Avril en Procession au *St. Sépulcre*, & délivra en passant au Châtelet 45. Prisonniers détenus pour Dettes. Au retour de la Procession, on chanta une grande Messe en *Grec*, & il y eut aussi un Sermon en la même Langue.

Le 1. de ce Mois , l'Evêque d'Ufèz donna dans l'Eglise de *St. Sulpice* , la Confirmation à 800. Ouvriers , que l'Abé de *Pontbriant* & les autres Missionnaires des Savoiards avoient instruits. Après la Cérémonie le Curé de *St. Sulpice* , fit distribuer de l'Argent à ces Ouvriers, & il donna à diner à l'Evêque d'Ufèz & aux Missionnaires. Mr. le Lieutenant de Police favorise beaucoup ce nouvel Etablissement , si pieux & si utile.

Il paroît en cette Ville une Lettre Apologétique , en faveur de la Confrairie des *Francs-Massons* , qui s'est formée depuis quelque tems , à l'instar de celle de *Londres* , & dans laquelle plusieurs Personnes de considération sont entrées. L'Auteur dit d'abord : *Que les imputations désavantageuses , que l'on fait à cette Confrairie , l'obligent à prendre sa défense.* Il fait voir entr'autres : *Que les vies qu'elle se propose sont des plus pures , & ne tendent qu'à perfectionner les qualitez qui forment de bons Citoyens , des Sujets remplis de zèle , fidèles à leurs Princes , à leur Patrie & à leurs Amis &c.* Il dit aussi : *Que le Nom de Franc-Masson n'est pas un vain Titre ; que le devoir qu'il prescrit à ceux qui le portent , c'est de travailler à édifier des Temples pour la Vertu , & des Prisons pour la Calomnie ; qu'il ne craint point de violer le secret qui lui est imposé , en publiant que leur objet principal est de ramener sur la Terre le Règne d'As-*
trée ,

trée, & de faire vivre le tems de Rhée. Il assure le Beau - Sexe ; que toute la Confrairie est remplie de respect pour les Dames ; mais que ces sentimens ne sont pas exemts de crainte, & que c'est ce qui oblige les Francs - Massons à les exclure de leurs Assemblées : Cette exclusion, ajoute-t'il, ne doit point aluiner leur couroux, elles n'ont qu'à se souvenir de qui Adam reçut la Pomme, Triste présent ! Sans cette Pomme fatale Adam seroit demeuré le Premier Franc-Masson &c. La Police par égard pour des Gens titrez, qui sont de cette Confrairie a empêché la représentation d'une Pièce nouvelle en III. Actes, intitulée, *Arlequin Franc-Masson*. Cette Comédie, dit on, est tres bonne & des plus réjouissantes. Il devoit paroître aussi une autre Pièce nouvelle sur le Théâtre François, de la composition de Mr. *Nericault Des Touches*, qui a pour titre *l'Ambitieux*. Le Roi & le Cardinal Premier Ministre ont vû cette Pièce & l'ont fort goûtée ; mais par un reste de ménagement & de bonté pour un Ministre usgracié, qui s'y trouve dépeint trop au naturel, on n'a pas voulu encore la laisser représenter ; j'oui que l'Auteur ait assuré & prouvé qu'elle étoit faite il y a plus de quatre ans. La Duchesse de Bourbon étant allée à l'Opéra, les acteurs chantèrent une belle Cantate sur le rétablissement de la santé de cette Princesse.

M. *Chauvelin* est toujours à *Grosbois*, où il

ne voit Personne que ceux de sa Famille. On continue de faire des recherches secrettes sur son administration, mais il a de grandes Protections en Cour, qui le garantissent de bien des Coups.

Le Comte de *Belle-Isle* aiant pris congé du Roi à *Versailles* le 11. partit le 15. pour joindre le Maréchal d'*Asfeldt* à sa Terre près de *Rheims*, d'où ces deux Généraux doivent aller ensemble visiter les Places le long de la Meuse, afin d'y donner les Ordres nécessaires pour en augmenter les Fortifications. On fait défilér depuis quelque tems des Troupes du côté de la Flandres : La Gendarmerie est de ce nombre, & l'on assure que ces Troupes monteront à 50000. Hommes.

Le 16. la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château, & communia par les mains de l'Abé de *Ste. Hermine*, son Aumônier de Quartier; S. M. avance heureusement dans sa grossesse, & l'on compte qu'elle accouchera dans le Mois de Juin. Les Personnes qui doivent avoir soin du Prince ou de la Princesse qui naîtra, sont déjà nommées.

Don *Etienne Richard*, Général de l'Ordre des Chartreux, mourut dans les commencemens de ce Mois, âgé de 69. ans, & D. *Miche de Larnage*, Prieur de la Chartreuse de *St. Hagon*, a été élu Général à sa place. Dame *Maria de Mouchi d'Hocquincourt*, Veuve du Marqui

de *Feuquières*, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Verdun, mourut pareillement le 8. âgée de 68. ans. Le Marquis de *Nocé St. Remi* est mort aussi vers le milieu de ce Mois, à sa Terre dans le Maine, étant parvenu à un âge fort avancé. Il est le dernier de sa Maison.

La Princesse de *Modène*, en descendant le 15. du *Cours la Reine*, au Pont tournant des *Tuilleries*, s'aperçut qu'elle avoit perdu un Bracelet de Diamans de la valeur de plus de *Cent Mille Livres*. On a fait toutes les recherches imaginables pour le retrouver, & l'on y a réussi.

Le Marquis de *Mirepoix*, Gendre du Chevalier *Bernard*, est déclaré Ambassadeur du Roi à la Cour de *Vienne*. Ce nouveau Ministre fait travailler à une magnifique Livrée, & à de superbes Equipages, pour cette Ambassade, dont M. *Bernard* fera toute la dépense.

Actions de la Compagnie des Indes L. 2135.

G R A N D E B R E T A G N E.

LONDRES. Le 21. du Mois passé, Fête de *Pâques*, le Roi revêtu du Grand Colier de l'Ordre de la Jarretière, accompagné des Chevaliers de cet Ordre, & de ceux du Chardon & du Bain, se rendit à la Chapelle Royale & y entendit le Sermon prononcé par le

Docteur *Gilbert*, Evêque d'*Exeter*. L. M. le Prince & la Princesse de Galles, & les Princesses *Amelie* & *Caroline*, reçurent ensuite la Communion des mains de l'Evêque de *Londres*.

Le 29. on a prit que le Vaisseau l'*Espérance* avoit fait naufrage près de *Lincoln*, & que tout l'Equipage avoit malheureusement été noyé. Le *Child* est aussi malheureusement péri, avec tout son Equipage. Le Pirate *Angria* a enlevé un Vaisseau de la *Compagnie des Indes*, dont la Charge est estimée plus de 50000. L. St. Cette fâcheuse nouvelle est balancée par l'heureuse arrivée à *Pleimouth*, de la *Britania*, Vaisseau de la même Compagnie, qui vient de *Moca*, aiant à bord Un Million 500. Mille Livres, en Café & autres Marchandises.

Le 1. de ce Mois, on lut dans la Chambre des Seigneurs une Requête des Magistrats & du Conseil de la Ville d'*Edimbourg*, dans laquelle ils faisoient connoître leur douleur de s'être attirés l'indignation de la Chambre, & prioient d'être entendus par des Avocats contre le Bil qui concerne leur Ville, lequel est sur le Tapis. Le 2. *Mr. Wilson*, Prévôt d'*Edimbourg* fit présenter aussi une Requête à la même Chambre, tendant à sa justification, par laquelle il demande pareillement d'être ouï par des Avocats. Ce qui leur fut accordé. Cette Affaire a été mise sur le Tapis dans plusieurs Séances.

L'Ami-

L'Amirauté reçût le 5. un Exprès, avec avis que l'Amiral *Norris* étoit arrivé heureusement le 4. au soir de *Lisbonne* à *Pleimouth*, avec son Escadre. Cet Amiral a reçu en partant, du Roi de Portugal, une Bague de Diamans d'un tres grand prix. Il se rendit en cette Ville le 7. & le lendemain il fut présenté au Roi avec qui il eut une longue Conférence. La Reine & la Famille Roiale, à qui il eut l'honneur de faire la révérence, le reçurent très gracieusement. Le Vaisseau de Guerre *l'Eltham*, mit à la Voile le 2. pour les Côtes d'*Afrique*; & *l'Oxford* est heureusement arrivé des *Barbades* à *l'Ortsmouth*.

Le 10. on lut pour la 2^{me} fois dans la Chambre des Communes, le Bil pour réduire les Interêts des Fonds publics de 4. à 3. pour cent. Cette Matière occasionna de grands débats, qui durèrent jusques à 11. heures du soir. Il se fit à ce sujet de très belles Harangues pour & contre; mais enfin ce Bil fut rejeté, à la pluralité de 249. Voix contre 134. Ce qui a causé une joie universelle, qui s'est manifestée le lendemain par des illuminations en divers quartiers de la Ville, & par un Feu de joie alumé devant la Bourse.

On a ordonné de former cinq Compagnies indépendantes, de 100. Hommes chacune, pour les envoyer à *Edimbourg*, afin de servir de Gardes à cette Ville; & deux autres Compagnies pareille-

pareillement de 100. Hommes chacune destinées pour la *Georgie*. On prend de nouvelles précautions pour fournir Gibraltar de toutes sortes de Munitions de Guerre. Les Communes ont résolu d'accorder *Un Million de Livres Sterlings* du Fonds d'Amortissement, pour le Service de cette Année. Il y aura une Loterie pour la construction du Pont de *Westmunster* : Les Billets seront de L. 10. Sterl. & ceux qui sortiront blancs, vaudront L. 7. 10. St.

Actions Banque 146½. *Indes* 181. *Sud* 103½.

Annuités 110½.

P A I S B A S.

LA HAIE. Le Marquis de *St. Gilles*, Ambassadeur d'*Espagne*, remit le 6. de ce Mois, aux *Etats Généraux*, une Lettre du Roi des *Deux Siciles*, dont voici le contenu.

HAUTS & PUISSANTS SEIGNEURS, Grands & très chers Amis.

LE Roi mon Seigneur & Père n'ayant cédé ses prétentions & les droits de Conquête que ses Armes glorieuses, confiées à mon Commandement, lui avoient acquises sur les Roïaumes de Naples & de Sicile; Je suis monté, en vertu de cette Cession, sur le Trône de ces Roïaumes & Etats. Mon premier soin est d'icy établir avec Vos H. P. la plus sincère

Sincère Amitié & la liaison la plus étroite. Je me promets que de leur côté Elles répondront d'une manière convenable à cette démarche. C'est dans cette vue que je donne part de cet Evénement à V. H. P. Et comme je ne doute point qu'Elles ne prennent part à mon Etablissement, Je les prie d'être assurées de l'ardeur avec laquelle je desiré leur Amitié & leur Confiance. Du reste Je ferai toujours avec plaisir tout ce qui pourra être à leur avantage. Sur ce Je prie Dieu qu'il vous ait, Hauts & Puissants Seigneurs, Grands & très chers Amis, en sa sainte & digne Garde.

Votre bon Ami

*A Naples le 27. Mars
1737.*

CARLOS R.

Les Etats Généraux ont répondu à cette Lettre, d'une manière convenable & complimenté le Roi des *Deux Siciles* sur son Avènement au Trône.

Le 8. à midi, le Baron *de Neuhoff*, prétendu Roi de Corse, qui avoit été emprisonné à *Amsterdam* pour Dettes, fut mis en liberté, après avoir donné Caution juratoire qu'il paieroit les Dettes légitimes qu'il a contractées dans ce Pais. Il a été traité dans sa Prison avec beaucoup d'égards, & a joui de la prérogative des *Nobles de Hollande*, en comparoissant devant le Magistrat, la tête couverte, l'Epée au côté,

côté & assis. A sa sortie , il s'est retiré dans une Retraite, qui n'est connue que de ses Amis intimes : La liberté a contribué beaucoup au soulagement de ses indispositions, & au retablisement de sa santé.

Le Marquis de *Fenelon*, Ambassadeur de *France*, revint de *Paris* en cette Ville le 16. avant midi. Le Comte d'*Uhlesfeldt* Ambassadeur de l'Empereur en étant informé , envoya aussi tôt inviter à diner ce Ministre & la Marquise son Epouse. Le 17. ces deux Ambassadeurs eurent chacun séparément une Conférence solennelle avec les Députés des *Etats Généraux* , auxquels ils remirent les Réponses de leurs Cours respectives , au sujet de l'*Ultimatum* du Roi de *Prusse* dans les Affaires de *Bergues* & de *Juliers*. Ces Réponses sont conçues en termes généraux , & elles ne portent point avec elles la décision des difficultés. On en a fait un Examen & on l'a porté à l'Assemblée des *Etats de Hollande* , qui reprirent leurs Seances le 21.

Les Ambassadeurs de L. M. I. & T. C. ont notifié à la République , que le Traité de Paix entre l'Empereur , la *France* , l'*Espagne* & la *Sardaigne* , se trouvoit rédigé en ordre ; que dès qu'il auroit été signé par ces Couronnes , il seroit communiqué aux Puissances Maritimes ; & que l'on prieroit alors S. M. B. & L. H. P. d'y intervenir comme Garants. Et comme on a observé que les Ministres d'*Espagne* & de *Sardaigne*

du ne n'ont pas fait la même Démarche, on présume, que ces deux Cours sont mécontentes de certains Articles du Traité. Il se répand même qu'elles refusent de le signer, & qu'elles aiment mieux convenir chacune en particulier avec la Cour Impériale.

E S P A G N E.

MADRID. Le 13. du passé, la Cour quitta le Prado & se rendit au Palais de *Buen-Retiro*, où Elle séjourna jusques au 28. qu'Elle partit pour *Aranjuez*, afin d'y passer une partie de l'Été.

Sur les remontrances faites par Mr. *Vandermeer*, au sujet de la prise du Vaisseau l'*Amérique* & de quelques autres appartenans à la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales, lesquels les Espagnols ont conduits à la *Havanne*, Mr. de la *Quadra*, Secrétaire d'Etat, lui a répondu : *Que S. M. C. confirme a L. H. P. la Déclaration qu'Elle leur a faite en différentes fois, qu'Elle desire ardemment de cultiver & d'entretenir la bonne Harmonie & les Traités établis avec la République de Hollande. Mais qu'en même tems S. M. C. est aussi résoluë de prévenir & d'arrêter les abus & les infractions, qui pourront se commettre de la part des Sujets Hollandois, qui négocient dans les Indes Espagnoles; & que S. M. C. persuadée de l'équité de L. H. P. compte*
qu'elles.

qu'elles condamneront Elles mêmes ces abus. Qu'il paroît qu'il y a un manque de bonne Foi dans le raport qu'on a fait à L. H. P. de la Prise des Vaisseaux Hollandois, par les Gardes Côtes du Roi, dans les Indes Occidentales; mais que cependant S. M. s'en fera faire un raport exact, qu'Elle examinera avec soin toutes les circonstances qui s'y rencontrent; Et que S. M. est prêt de donner à L. H. P. toute sorte de satisfaction lors qu'Elles pourront avoir de justes Sujets de Plaintes sur l'observation de ce qui a été stipulé entre les deux Nations. Cette Réponse a fait beaucoup de plaisir à l'Ambassadeur de Hollande, & il se flate tout au moins que la Cour d'Espagne restituera aux Hollandois le Vaisseau l'Amérique; dont la Cargaison est très considérable.

Le Duc de Montemar a été revêtu de la Charge de Président du Conseil de Guerre; dont S. M. faisoit Elle même auparavant les fonctions, & le Roi l'a nommé aussi Généralissime de toute l'Artillerie, avec des Apoinemens considérables. On parle de former cèt Eté un nouveau Camp dans la Plaine d'Aranjuez.

I T A L I E.

ROME. Le Duc de Berwick, qui est toujours malade, est reparti pour Naples, afin de tâcher de se rétablir de ses indispositions. Le Fils aîné du Chevalier de St. George partit aussi dans

dans les commencemens du Mois , pour aller voir les Principales Villes d'Italie. Il voïage sous le Nom de Comte d'*Albanie* , & l'on apprend qu'on lui a rendu de grands honneurs dans les Villes où il a passé. Le Pape a acor-dé au Roi des *Deux Siciles* le Droit d'avoir ici un *Auditeur de Rote Napolitain* , qui sera admis aux Congrégations , conjointément avec les autres Auditeurs de Rote.

Le 11. il y eut une brillante Cérémonie en cette Ville , à l'ocasion de la Dignité de Sénateur que le Pape à conserée au Comte *Bielsk* Suédois , qui a embrassé la Religion Romaine. Après que le nouveau Sénateur eut reçu le Sceptre & prêté le Serment ordinaire , il fut conduit comme en triomphe avec une superbe Cavalcade, depuis les quatre Fontaines à la Place d'*Espagne* , & de là au *Capitole*. On tira le Canon du Château *St. Ange* , à la sortie du Palais Apostolique , & il y eut plusieurs Salves de Mortiers , à l'aproche du *Capitole* , où ce nouveau Converti fut reçu par toute la Noblesse Romaine qui étoit rassemblée. Il se rendit d'abord à l'Eglise de *Ste. Marie d'Araceli* & passa ensuite au Palais du *Capitole* , où il fut reçu & complimenté par les Seigneurs Conservateurs. Etant entré dans une Sale , il fut placé sur un Trône , & instalé avec les Cérémonies acoutumées. Ce qui fut suivi d'une magnifique Collation. On fit couler deux Fontaines de Vin pour le Peuple , & il y eut des Illumina-

tions

tions & de grandes réjouissances par toute la Ville. Sans porter un Jugement bien avancé, les Catholiques Romains eux mêmes ne s'imagineront ils point, que la Dignité de Sénateur, & les honneurs dont le Suédois Néophite a été revêtu, entrent pour quelque chose dans son changement ?

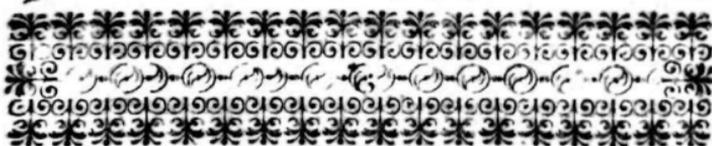
TURIN. La Cour est des plus brillantes. Le ROI & la REINE ont été occupés à recevoir les hommages du Clergé, des différens Corps de l'Etat, des Députés de toutes les Villes &c. qui se sont rendus ici avec beaucoup d'empressement, pour complimenter L. M. sur leur Auguste Mariage. Tous ceux qui ont l'honneur d'approcher la REINE, sont charmés de l'Esprit & des graces particulières, dont Elle est ornée, & qui la rendent l'objet de l'amour & de la vénération de la Cour & de la Ville.

Le Régiment Suisse du feu Colonel *Reguin*, a été donné par S. M. à M. *De Diezbach*, Membre du Conseil Souverain de la République de *Berne*.

S U I S S E.

FRIBOURG. S. E. FRANÇOIS PIERRE EMANUEL VOEGELI, Seigneur de Pläsel, Avoier de la Ville & République de Fribourg, mourut ici le 26. dans la 77^e année de son âge. Ce Seigneur a exercé la Dignité d'Avoier pendant l'espace de passé 30. années. Il avoit un Caractère doux & bienfaisant; il aimoit sa Patrie, & il recherchoit toujours l'Union & la Paix. Son Corps fut mis d'abord sur un Lit de parade, exposé à la vue du Public. Il fut enterré le 28. dans l'Eglise de St. Nicolas, avec la Pompe funèbre observée pour les Seigneurs Avoiers. Le Convoi étoit composé de toute la Magistrature, du Clergé, des Officiers, & de la Bourgeoisie.

N O U.



NOUVELLES LITÉRAIRES.

NOUVELLES REFLEXIONS

*Sur la Recotte doublée ou triplée de la
sixième Année chez les Juifs ; pour
servir de dernière Réponse aux nou-
velles difficultés de l'Anonime.*



Es Disputes , même sur les
Articles les plus graves ,
ne sont pas inutiles , lors-
que de part & d'autre on
se propose un bon but.
Les difficultés que l'on
opose à la *Vérité* ne ser-
vent alors qu'à en faire
sentir toute la solidité & qu'à la mettre
dans tout son jour. Ces conflits, lors que l'A-
mour du *Vrai* en est le grand principe, don-
nent souvent lieu à des Observations & à des Dé-
couvertes , auxquelles on n'auroit peut être pas

C pensée,

pensé, sans les objections d'un Antagoniste pénétrant & habile.

On ne doit pas craindre, lorsque les Tenans ne disputent, ni par animosité, ni par orgueil, que la Controverse soit amère & souillée d'invectives; ni qu'elle soit excessivement poussée. L'Anonime est trop poli, pour passer les bornes de la douceur & de l'honnêteté Chrétienne. Sa modération me servira de règle, que je suivrai exactement & sans peine.

Nos Lecteurs ne doivent pas non plus appréhender que notre petit Démêlé Littéraire les fatigue longtems. Je suis bien résolu de le finir de mon côté, par les Reflexions qu'exige de moi la nouvelle Version que l'Anonime a donné du Passage du *Lévitique*. * Cela étant fait, s'il reparoit encore sur la Scène, il me permettra, malgré tout le cas que je fais de ses talens & de ses lumières, de la lui abandonner entièrement. S'il en est des Combats Littéraires comme des Militaires, que la Victoire soit ajugée à celui qui demeure le dernier sur le Champ de Bataille, mon cher Antagoniste pourra se promettre alors un triomphe assuré que je ne lui disputerai plus.

Le point fixe de la Question entre l'Anonime & moi, est de savoir, *Si Dieu avoit promis, ou non, une bénédiction particulière à la sixième Année.* L'Anonime, respectueusement
soumis

soûmis aux déclarations des SAINTES ECRITURES, avoue que si l'on peut prouver que la Récolte de la Sixième année devoit être double ou triple, par l'effet d'un Miracle *, il est prêt d'imposer silence à ses préjugés, quelques forts qu'ils puissent être.

Je présufois de lui avoir donné la satisfaction qu'il souhaite, en lui alleguant le Passage du XXV. du Lévitique v. 21. que nos Versions rendent de la sorte, *Je commanderai à ma Bénédiction de se répandre sur vous en la sixième Année & elle rapportera pour trois ans.* Mais l'Anonime trouve à propos de traduire d'une manière à faire comprendre que la sixième année n'étoit pas plus particulièrement l'objet de la Bénédiction Céleste, que les cinq précédentes. Voici cette Traduction. *J'étendrai ma Bénédiction à la sixième année (ou jusques à la sixième) & cette Bénédiction donnera ses fruits pour trois années.*

Je remarque d'abord, qu'il semble que l'Ingénieux Anonime n'avoit pas pensé à cette traduction lorsqu'il donna ses premières Observations sur le Miracle, dont il conteste la réalité. Car auroit il négligé, de gaieté de cœur, de prévenir l'objection naturelle qui pouvoit lui être faite en lui alléguant le Passage de MOÏSE, tel qu'il est dans nos Versions ? La nécessité d'échapper à ce qu'il y a de plus pressant dans le passage du Lévitique,

C. 2. paroît

paroit lui avoir suggéré cette nouvelle Version. Il arrive assés souvent que les Théologiens des difetens Partis, lors qu'ils ont formé leur Sistème, avant que de consulter exactement l'Ecriture, tachent ensuite d'acommoder à leurs opinions, quelque fois par des explications forcées, les Passages qu'on leur opose. Le Théologien doit expliquer l'Ecriture comme s'il n'avoit encore aucun sentiment, & se déterminer à croire après avoir reconnu le vrais sens des Ecrits sacrés, expliqués suivant les règles d'une judicieuse Critique. Si l'Anonime a bien rencontré dans cette explication nouvelle qu'il nous donne, il m'en aura quelque obligation, quoique je lui en abandonne toute la gloire.

J'observe en second lieu, que la Version de l'Anonime est oposée à celle des plus grands Critiques, aux anciennes Versions, & à la maniere de traduire des anciens Juifs. *Grotius*, *Drusius*, *Mr. le Clerc* &c. traduisent uniformément dans la sixième année. Les *Septante* & la *Vulgate* ont rendu de la même maniere le Texte Sacré. *Abenezra* traduit ainsi, * *Je donnerai ma Bénédiction dans la sixième année*; & je ne crois pas que l'Anonime put montrer que les *Rabins* les plus habiles, qui savoient sans doute le génie de leur langue, aient rendu

* *Dabo benedictionem in sexto. Vide Drusium in Levit. XXV. v. 21.*

du d'une autre manière le Texte original. J'avoué que cette grande uniformité des *Anciens* & des *Modernes*, des *Juifs* & des *Chrétiens*, est un grand préjugé en faveur de la Version ordinaire. Il y en a même plusieurs qui diroient que c'est une preuve sans réplique.

3. Je remarque que la nouvelle traduction est extrêmement forcée 1. Quoi que les *particules* chés les Hébreux aient différentes significations, il ne paroît pas que celle qui est employée dans l'Original signifie (1) *jusques*, si ce n'est très rarement, & cela dans les Passages où la nature du sujet peut aisément enlever l'équivoque. Cela paroît par le passage de la *Genèse* allégué par l'Anonime. Comme il seroit absurde de dire (2) *Batiffons nous une Ville & une Tour, dont le sommet soit dans les Cieux*; il est visible qu'il faut traduire *jusques aux Cieux*. Nous ne disons pas la même chose de la preuve que l'Anonime tire du I. Livre de *Samuel Ch. VIII. v. 2.* où il est remarqué que les Fils de SAMUEL [3] *jugeoient en Beer-sébah*: Ce que l'Anonime traduit sans aucune nécessité *jusques en Beer-sébah*. Lorsque l'on vouloit afirmer que tout le Pais étoit soumis, ou à un Juge, ou à

C 3 un

(1) Beth.

[2] Ch. XI. 4.

(3) Ce que les Septante ont traduit en *Bersabée*, au lieu que dans la *Genèse* ils disent *Eos tou ouranou.*

un Roi, il est dit, que tout obeissoit * depuis Dan jusques en Beerfëbah; mais un de ces lieux ne signifie jamais l'étendue de la Domination. L'Historien sacré a voulu dire simplement, que les deux Fils de Samuel, tenoient leurs Affises en ** Beerfëbah.

Si Moïse avoit voulu marquer que la Bénédiction s'étendoit sur toutes les six années qui précéderoient la Sabatique, on ne voit pas pourquoi il auroit choisi de s'exprimer de la manière la plus équivoque, puisque la particule dont il se sert paroît d'abord restreindre la Bénédiction à la sixième année. Ne fentoit-il pas qu'il courroit risque, en s'exprimant de la sorte, de faire prendre le change à ses Auditeurs & à ses Lecteurs, comme en effet cela est arrivé constamment jusques ici, si la Version de l'Anonyme rend bien la pensée du Souverain Législateur? Il étoit d'autant plus naturel de croire que Moïse prenoit la préposition *Beth* dans le sens ordinaire, que dans le Ψ . suivant, voulant désigner jusques à quel tems la récolte surabondante devoit nourrir le Peuple, il se sert deux fois de la particule *Gnad*, qui signifie jusques. Pourquoi donc dans le Ψ . 21. n'auroit-il pas fait usage de

* I. Samuel III. Ψ . 20. & alors dans le Texte il y a toujours *gnad*.

** Joseph dit que Samuel ordonna à ses Fils de demeurer l'un à Bethé & l'autre à Beriabé pour juger le Peuple. Antiq. Jud. lib. 6. c. 3. mais sur quoi cet Historien se fonde-t'il?

de la même expression , qui est claire & déterminée , si tant est qu'il eut voulu marquer le terme jusqu'ou la bénédiction devoit s'étendre ?

Que le Lecteur Indulgent me pardonne cette petite Discution Grammaticale , dans laquelle la Remarque de l'Anonime m'a engagé nécessairement. Si ces épines avoient passé par les mains , elles auroient été adroitement couvertes de fleurs , mais entre mes mains ce ne sont que des épines.

L'Anonime prétend justifier sa version par celle des *Septante* , qui ont , dit-il , traduit de la sorte * la fin du v. 22. *Vous mangerés du vieux rapport des précédentes. Faisant* , ajoute l'Anonime , *tomber la Bénédiction , tant sur les six premières , que sur la huitième , ou la première des sept suivantes ; par conséquent sur toutes également.*

Là dessus je ferai les Remarques suivantes ;
1. Qu'il n'y a rien dans le Texte des *Septante* qui fasse croire que la Bénédiction s'étendoit jusques à la huitième année , ou la Ire des sept suivantes. 2. Dans la Version des *Septante* , on ne lit pas , *Vous mangerés du vieux rapport des précédentes.* Mais il y a mot à mot **

C 4

Vous

* Merc. de Mars p. 93.

** PHAGESESTE PALAIA , palaion. Drusus traduit, veteres veterum scilicet fruges ; & voici ce qu'il ajoute ; in Pheisêtha legumus admodum vetus videlicet trium annorum. Il paroît par là que ces provisions étoient appellées les vieilles des

Vous mangerés le vieux du vieux ; c'est à dire vous mangerés les vieilles provisions. 3. Ce qui prouve que les *Septante* bornent la bénédiction à la sixième Année, c'est ou'ils s'expriment la dessus de la manière la plus claire. Voici donc quel est le sens littéral de leur Version. *Je vous enverrai ma bénédiction * dans la sixième Année, & vous semez la huitième Année, & vous mangerés des vieux fruits, jusques à la neuvième Année. Jusques à ce que son rapport soit venu, vous mangerés les vieilles provisions.* Par là il paroît, ce me semble, fort clairement, que les *Septante*, qui n'ignoroient pas leur Langue, & qui savoient aussi ce qui se passoit en *Judée*, ont crû que la bénédiction tomboit sur la sixième Année.

2. Dans la nouvelle Version le ** *revenu* se rapporte à la bénédiction, au lieu qu'il est naturel de le rapporter à la sixième Année, c'est à dire à la terre cultivée dans cette Année là. En jettant les yeux sur l'arrangement des termes de l'original, on sentira que le second rapport est le plus naturel, comme étant le plus proche. Cette Remarque est justifiée par la suite, où le revenu est attribué à l'Année : *Vous mangerés du rapport du passé jusques à la neuvième Année, jusques à ce que son rapport sera*

venu.

des vieilles, ou les plus vieilles, parce qu'à la Recolte de la huitième Année, il y avoit 3. ans imparfaits qu'elles avoient été recueillies.

* EN TO ETEITO ECTO.

** HATE\OUAH.

venu. Il est vrai que l'Année est fertile par la benediction de Dieu, mais le raport est attribué à l'Année comme à la cause immédiate.

3. En traduisant le passage de *Moise* de la sorte, *J'éten brai ma benediction à la sixième Année, & cette benediction donnera ses fruits pour trois Annees*; il presente d'abord un sens faux, & qui revolte; savoir que la benediction, repandue sur les six Anées ne produiroit qu'une récolte pour trois Ans. Ce seroit là une benediction qui auroit l'effet de la malediction la plus marquée. L'Anonyme a parfaitement bien senti cette difficulté, aussi joint il un Commentaire à sa Version pour l'éclaircir. *C'est à dire, ajoute-t-il, * qu'elle supleeroit a tout le tems depuis la sixième recolte jusques a celle de la huitième.* La Version ordinaire n'est point sujette à cette obscurité énigmatique, & dès la première lecture, chacun peut entendre, sans Commentaire, toute l'étendue de la Promesse Divine.

Je prie donc le judicieux & impartial Anonyme, de considérer, si une Version qui est opposée à la maniere de traduire de tous les Critiques Juifs & Chrétiens, qui fait violence au sens ordinaire des termes, & à l'ordre de la construction, qui outre cela répand de l'obscurité & de l'équivoque sur la pensée de *Moïse*, ou plutôt sur la Promesse de Dieu, si dis-je, une telle Version est préférable à celle qui n'a aucun de ces inconveniens?

Je

* Merc. de Mars pag. 93.

Je ne doute point que si l'Anonime considérait ce Texte , sans penser aux difficultés qui lui sont venues dans l'esprit , au sujet de la Récolte miraculeuse , il ne donnât hautement la préférence à la Version ordinaire , comme étant la plus conforme aux termes de l'Original , & à toute la suite du Discours. Mais arrêté par le silence de *Joseph* , de *Philon* , & des *Auteurs Profanes* sur le Miracle de la fertilité de la sixième année , il a crû qu'il faisoit trancher le nœud , en abandonnant l'ancienne Version , comme étant dans une opposition diamétrale avec son Système.

Cependant , que l'Anonime me le pardonne , je l'en conjure , si en 4me lieu je lui fais remarquer que sa Version l'expose aux mêmes difficultés qu'il m'objecte , & à de plus grandes encore. Car ou la bénédiction qui est promise , suivant l'Anonime , devoit être l'effet d'une providence particulière , qui seroit en sorte que les six années produiroient toujours un surabondant , qui pût nourrir le Peuple jusques à la Récolte de la huitième année , ou elle ne signifie autre chose , si ce n'est que Dieu conserveroit à la Terre la fertilité qu'elle avoit eüe jusques là , qui suffisoit pour entretenir les *Juifs* , quoi qu'ils observassent l'*Année Sabbatique*.

Mais ne seroit ce pas répandre quelque ridicule sur la narration de *Moïse* , si l'on prenoit dans le

le second sens la bénédiction qu'il fait espérer de la part de Dieu ? Eh ! quoi , diroit on , Dieu n'a t'il rien promis de plus à son *Peuple chéri*, que ce qu'il avoit toujours accordé aux *Nations Cananéennes*, dévouées à l'interdit ? La *Palestine* avoit été jusques là un Pais très fertile , par l'heureuse constitution que Dieu lui avoit donnée. Ne devoit elle avoir aucune prérogative de plus entre les mains de la *Postérité d'Abraham* ? Les *Juifs* n'auroient ils pas même été traités d'une manière moins favorable que les *Cananéens*, si les premiers étoient apellés à hazarder le repos total de toutes les Terres pendant une année, sans pouvoir se promettre de plus grands secours, que ceux qu'avoient eu les Nations exterminées, qui avoient pû cultiver la Terre suivant toutes les règles de la prudence humaine ?

Il faut donc reconnoitre une direction particulière, & par conséquent miraculeuse, qui seroit enforte qu'au bout de la 6^{me} année les Greniers des *Juifs* seroient allés remplis pour attendre la Récolte qui devoit se faire sur la fin de la huitième année civile. Aussi l'Anonime avance que la bénédiction * *suppléeroit à tout le tems depuis la sixième récolte jusques à celle de la huitième.* Il faut donc ce me semble, qu'il reconnoisse qu'une bénédiction si marquée,

&

& si constante, étoit un véritable miracle. Le voila donc engagé, à mon Avis, de renoncer à la rétorsion dont il se fert contre moi. L'Auteur de l'Examen, dit-il, soutient que *puisque le Miracle a été promis, il doit avoir eu son effet, malgré le silence de tous les Historiens.* Et je demande la permission, ajoute l'Anonime, de raisonner au contraire. Le Miracle n'a pas eu son effet, donc il n'avoit pas été promis. Je ne puis pas empêcher l'Anonime de raisonner de la sorte; mais je ne saurois goûter cette rétorsion; je crains même que sa Logique ne s'en offense. Car enfin je fonde ma conséquence sur un principe clair & incontestable, savoir le *Passage de Moïse*, dont le sens est si fort exempt d'ambiguïté, qu'il n'a jamais partagé les Interprètes; au lieu que l'Anonime se fonde sur le silence des Historiens, qui ne prouve pas nécessairement ce qu'il prétend en inférer, & qui ne peut contre-balancer la précision d'un Passage, qui renferme clairement la Promesse Divine. L'Anonime est d'autant plus engagé à renoncer à sa rétorsion, qu'il avoit que Dieu avoit fait une Promesse à son Peuple, de lui donner de quoi l'entretenir jusques à la Recolte de la huitième Année. Or cette Promesse suppose une dispensation particulière en faveur des *Juifs*. Donc le Miracle avoit été promis par celui qui est la Vérité elle-même,

même, & par conséquent il a eu son éfet.

Lors qu'un Historien sincère, éclairé, n'a eu aucun intérêt à déguiser un fait qu'il dit s'être passé sous ses yeux, le revoke-t-on en doute, sous prétexte que les autres Historiens n'en font pas mention ? Se donne-t-on la torture pour attribuer un autre sens à ses paroles, d'ailleurs claires & précises ? Tout est ici à l'avantage de *Moïse*, avec lequel nous ne ferons pas aller du pair les Auteurs, qui n'ont été guidés que par leur Esprit particulier.

Même ce seroit trop accorder, si lon disoit que les *Juifs* n'ont pas parlé du Miracle que l'on nous conteste. Car puisqu'ils reconnoissent univérſellement que la Recolte étoit extraordinaire, dans la sixième Année, n'est ce pas déclarer hautement que la Bénédiction Divine se déploioit miraculeusement, pour leur conservation, pendant l'Année Sabatique ?

Ils pouſſent même le Miracle plus loin, puisqu'ils enseignent que la Recolte suffisoit pour deux Années Sabatiques de suite, dans le tems du grand Jubilé. * *Il étoit souvent nécessaire*, dit le Rabbin Salomon, *de faire des provisions pour quatre ans, savoir la sixième Année*

née

* Sape numero necessarium erat facere proventum in annos quatuor, in sexto qui præcedebat semittam, hoc est hebdomadem annalem septimo, quibus duobus annis continuis cessabat agricultura sive cultura fundorum, septimo videlicet & Jubilæo. Vide Drusium in Lev. C. XXV. 22.

née avant l'Année Sabatique, qui précédoit le Jubilé, parce que le labourage cessoit alors pendant deux Ans, la septième Année & l'Année du Jubilé. Je sai bien qu'on a merveilleusement disputé sur cette question, si le Jubilé se célébroit la 49me. ou la 50me. Année. Je ne prétens pas entrer ici dans cette Controverse épineuse, & prononcer dans le démêlé des Savans de la première volée; *Non nostrum tantas componere lites.* Il me fufit de remarquer que (1) Josephé, la (2) Misna, & les plus Savans Rabbins distinguent le Jubilé de l'Année Sabatique, de la septième Semaine d'Années, & que ceux qui sont dans cette pensée ne peuvent pas avoir méconnu la Récolte furnaturelle de la sixième Année.

Il me semble même que je puis placer le Savant Anonime, avec sa permission, entre ceux qui reconnoissent qu'il y avoit du prodige dans les Récoltes des Juifs, quoi qu'il ne veuille pas lacher le mot de Miracle. Car s'il admet une bénédiction particulière, qui procuroit constamment, pendant les six années, le surabondant nécessaire pour la septième,

(1) Ant. Lib. 3. c. 12. de l'édition de Siebert Havreamp, où l'on peut voir une longue note d'Eduard Bernard qui soutient le sentiment de Josephé contre Scaliger & Petau.

[2] Dans le Traité Rosch Hachana, L. II est remarqué que les Juifs avoient quatre commencemens d'Année, & qu'au Mois de Tikri, on commençoit l'Année par laquelle on comptoit les Années de relache & les Jubilé. On peut lire dans les notes de Surenhusius la différence que les Juifs mettent entre l'Année Sabatique & le grand Jubilé.

tième , & jusques à ce qu'on recueille la Recolte de la huitième année ; n'est ce pas , dans la réalité , admettre le Miracle ? Car enfin cela ne seroit pas arrivé sans cette dispensation particulière de la Providence.

Quoi qu'il en soit , il faut que l'Anonime se joigne à moi , s'il lui plait , pour résoudre les difficultés qu'il me propose , & qui ne tombent pas moins sur son Système , que sur l'Ancien , pour lequel j'écris. Le silence des *Historiens* est l'Arme favorite de l'Anonime , & la meilleure Flèche de son Carquois. Cependant si elle perçoit mon hypothèse , la sienne seroit transpercée du même coup. Car trouve t'il chez les *Historiens* profanes , que la Bénédiction Divine faisoit toujours en sorte qu'au bout de six années de culture les *Juifs* avoient des provisions de reste pour trois ans ? Il est vrai que les *Historiens* parlent de la fertilité du Pais de *Canaan* * mais cela ne veut pas dire qu'ils aient reconnu une bénédiction soutenue , & sur laquelle les *Juifs* pouvoient compter.

Quoi que je sache que les *Historiens profanes* ont parlé des *Juifs* , de leur Religion , & de leur Pais , je ne sai pas moins , après en avoir parcouru quelques uns , qu'ils étoient mal informés

* A ce que dit Hécatée on peut joindre les Passages que Reland a recueillis dans le Ch. 57. du Liv. I. de sa Palestine. illust. Passages qui n'ont pas autant de poids que dans des déclarations des Ecrits Sacrés où le Pais de la Promesse est nommé , par excellence , un Pais où couloient le lait & le miel.

formés de ce qui regardoit cette Nation, dont ils ne paroissent pas avoir lû les Ecrits, quoi qu'ils eussent pû recouvrer aisément la Version des *Septante*, ou interroger les Docteurs de la Synagogue. Si les Historiens d'aujourd'hui, lors même qu'ils nous parlent des *Chinois* & du *Japon*, tombent dans les défauts ou sont tombés *Tacite*, *Strabon*, *Justin*, *Plutarque*, en décrivant l'Histoire & les Coutumes des *Juifs*, on n'auroit pas assés de termes pour blâmer leur négligence.

Tacite auroit pû aisément apprendre quelle étoit l'origine des *Juifs*. Cependant il ne débite là dessus que des Fables, de même que sur leur sortie d'*Egypte*. Il vient nous dire gravement 1) *Qu'on tient que les Juifs sont sortis de Crete, & que le Mont Ida leur a donné le nom de Juifs qu'ils portent; Qu'O. horis, Roi d'Egypte, les chassa, parce qu'ils étoient injectes; Qu'étant pressés par la soif pendant qu'ils étoient sous la conduite de Moïse, ils avoient découvert une fontaine, y étant guidés par un Ane; Qu'ils avoient consacré dans leur Temple la figure de cet Animal, (2) & établi le Sabat parce qu'au septième*

[1] Hist. lib. 5. C. 2. 3. edit. Plant. 1648.

(2) Effigiem animalis, quo monstrante errorem sitimque depulerant, penetranti sacraverit. Surquoy J. Lipse remarque que *Strabon*, *Plutarque* & *Démocrite*, dans *Suidas*, ont débité encore de plus grandes absurdités sur le Compte de cette Nation & de leurs Livres Sacrés. *Strabo*, *Plurarchus*, *Democritus*, apud *Suidam*, multò majora deliria delirarunt contra Gentem & libros Sacros.

Sous les Rois de *Sirie & d'Egipte*. Cela est d'autant plus surprenant que lors que *Strabon* écrivait (1) l'on trouvoit des *Juifs* par tout, de même que leurs Livres où l'origine & l'Histoire des *Juifs* est couchée de la manière la plus claire.

Justin (2) s'est aussi voulu mêler de parler des *Juifs*; mais il y a si mal réussi, dans les deux Chapitres où il trace l'Abregé de leur Histoire, qu'il auroit bien mieux fait de garder le silence sur un sujet qui lui étoit si peu connu. Il fait les *Juifs* originaires de *Damas* (3). Il nous dit que *Moise* étoit Fils de *Joseph*; que l'Egipte chassa les *Juifs*, parce qu'ils étoient couverts de gâle & de lèpre; que le *Sabat* fut institué parce qu'après six jours de disette ils avoient trouvé de quoi manger; que les *Juifs* jeunoient (4) au jour du *Sabat*; que les Rois étoient en même tems Sacrificateurs; ce qui cependant n'a jamais eu lieu avant la Captivité de *Babilone*, si l'on excepte *Jéroboam*, le premier Roi des *Dix Tribus Schismatiques*. Ce que *Justin* dit de mieux regarde l'Histoire du Patriarche *Joseph*, où pourtant la Vérité est mêlée avec la Fable. Je souscris donc entièrement

(1) Sous l'Empire d'Auguste & de Tibère.

(2) Lib. 36. c. 3. 4.

(3) *Judaïs origo Damascena Syria nobilissima civitas.*

(4) *Septimum diem, more gentis, Sabatum appellatum, in omne ævum jejunio sacrauit, quoniam illa dies famem illis erroremque finierat.*

tièrement à la décision du Traducteur François de Justin, qui remarque: *Qu'il n'y a rien de plus ridicule que ce que les Historiens Païens ont inventé sur l'origine des Juifs, & que ce que Justin en raconte fait pitié à des Gens qui sont éclairés des lumières de notre Sainte Religion.*

Plutarque, d'ailleurs Auteur grave & habile, s'égare pitoiablement, quand il entreprend de parler des Coutumes des Juifs. 1. Il prétend qu'ils s'abstenoient de manger de la Chair de Pourceau, parce qu'ils avoient de la vénération pour cet Animal. *a* Si les Juifs, dit-il, avoient en haine & abomination le Pourceau, ils le tueroient, comme les Magiciens tuent les Sorcis, là où au contraire il leur est autant défendu d'en tuer, comme d'en manger; & à l'avanture y a-t-il raison, que comme ils honorent l'Ane, pour ce que jadis, en une grande secheresse, il leur montra l'endroit où il y avoit une fontaine, aussi qu'ils révèrent le pourceau, d'autant qu'il leur montra à labourer & à semer la Terre.

2. *Plutarque* attribue aux Juifs d'adorer Bacchus. *b* La saison & la façon de leur principale & plus grande Fête, est toute propre & convenable à Bacchus, car celle qu'ils appellent le Jeune, ils la célèbrent environ les plus grandes forces des Vendanges & dressent enui les Rues des Tables char-

D 2

gées

a Des propos de table: livre 4. question 5me, de la traduction d'Amiot.

b Ibidem.

gées de toutes sortes de fruits, & se faisoient sous des feuillades & ramées tissées principalement de branches de Vignes & de lierre, entrelassées les unes parmi les autres, & apellent le jour de devant la Fête des Pavillons. Pais peu de jours après ils en célèbrent une autre, qui n'est plus sans figure & convertement, mais tout à découvert de Bacchus, & est une Fête où l'on porte des Rameaux en main & des Javelots, & entrent ainsi avec leurs Javelots dans le Temple &c.

Ce qui peut avoir donné occasion aux Paiens de croire que les Juifs célébroient les Bacchanales, c'est la coutume qu'ils avoient dans leurs Jubilés, de passer les neuf premiers jours de l'Année civile en des festins, où les Esclaves, quoi qu'ils ne fussent pas encore afranchis, avoient rang parmi les Personnes libres. Depuis le commencement de l'Année dit Maimonides, * jusques au dixième jour, qui étoit la Fête des Expiations, les Esclaves n'étoient ni afranchis ni engagés de servir leurs Maitres. . . . Qu'arrivoit il donc ? Les Esclaves mangeoient & beuvoient, ils se livroient à la joie, & chacun d'eux mettoit une Couronne sur sa tête.

On voioit quelque chose de semblable chez les Grecs & les Romains, dans la Fête de Saturne,

* Ab initio anni usque ad diem expiationum neque dimittebantur neque serviebant dominis suis. . . . Quid igitur ? edebant bibebantque servi atque hilares erant, & coronam quisque capiti suo imposuit. In hilcot semita Vejobel.

turne, où les Esclaves étoient traités par leurs Maitres, & assis avec eux à table. C'est ce qui fait dire à Aufonne.

Aurea nunc revocet Saturni festa Decembris.

Nunc tibi cum Domino ludere veina licet. [1]

L'on voit par ces légères Observations, que les *Historiens profanes* se sont mis peu en peine de connoître exactement les Juifs, & qu'il n'est pas étonnant s'ils n'ont pas parlé ni de la Récolte extraordinaire de la sixième Année, ni de leur coutume de se rendre aux trois Fêtes, en laissant sans défense leurs Villes & leurs Bourgs, [2] quoi que cette pratique fut si singulière, qu'elle devoit frapper tout le monde. Des *Historiens* qui viennent nous dire, que les Juifs jeunoient au jour du Sabat, & que leur Année Sabatique étoit due à leur amour pour la faineantise, (3) montrent clairement qu'ils se sont donné la liberté de tout avancer sans examen. Quand il leur échape quelque trait véritable, c'est par hazard. Ils ne fondoient leurs récits que sur des oui dire, où le vrai & le faux sont ordinairement mêlés.

Tam pravi fictique tenax quam nuntia veris.

D 3

II

(1) Voyés aussi Macrobe Saturn. lib. I. cap. 7.

(2) Exo. le XXXIV. v. 24.

(3) Blandiente inertia, septimum quoque annum ignavia datum. Tacitus Hist. lib. 5. c. 4.

Il est vrai qu'*Hecatée*, citée par *Joseph* & par *Eusebe*, ^a avoit écrit un Livre touchant les *Juifs*, que nous n'avons plus. Mais s'il est vrai, comme l'ont crû *Herennius Philon* & *Joseph Scaliger*, ^b que cet Ouvrage ait été supposé à *Hecatée*, ou corrompu, par les *Juifs*, on ne peut pas s'en servir pour prouver l'histoire Judaique, par les témoignages des Auteurs profanes. Voici de quelle manière *Origene* nous raporte le sentiment d'*Herennius Philon*. L'on voit, dit-il, ^c un Ecrit de l'Historien *Hecatée* touchant les *Juifs*, où il s'attache aux sentimens de cette Nation, avec tant de marques d'Estime pour sa Sagesse, que cela a donné lieu à *Herennius Philon*, dans le Traité qu'il a fait de ce même Peuple, premièrement de douter, si cet Ecrit étoit d'*Hecatée*, & de dire ensuite, que s'il en étoit véritablement, il falloit qu'*Hecatée* se fut laissé persuader aux raisons des *Juifs* & qu'il eut embrassé leur Doctrine. ^d *Vossius* pré-

^a *Hæcateus abderita* Vir, & Verbo & re Philosophus Historiam de *Judæis* conscripsit. De *Præparat.* lib. 9. Cap. 2.

^b *Epist.* 115. ad *Caubonum*. *Suidas* parlant d'*Hecatée* ne le traite que de Philosophe & de Grammairien, sans faire mention de son Livre touchant les *Juifs*. *Suidas* tantum dicit fuisse Philosophum, & Grammaticum, scripsisseque de *Poëti Homeri* & *Hesiodi*, sed libri de *Judæis* nullam facit mentionem. *Vossius* de *Histor. Græc.* lib. 1. c. 10.

^c Contre Celle pag. 13. de la traduction d'*Elie Bouchereau*.

^d *Fortasse* igitur *Hæcateus* à *Judæis* persuasus defecit à Religione *Græcorum*, si non in universum, saltem hæcenus.

préfume, que si *Hécatee* n'étoit pas un parfait Profélite de la Religion des Juifs, il n'en étoit pas fort éloigné.

Quoi qu'on ne doive pas mépriser les Traités de l'*Histoire Juive*, épars dans les *Auteurs Païens*, soit *Historiens*, soit *Poetes*, & qu'on en puisse faire usage contre les Incrédules, comme plusieurs l'ont fait, & en particulier *Grotius* dans son excellent *Traité de la Religion Chrétienne*, ce n'est pourtant pas sur ces fondemens que repose la Foi du *Juif* & du *Chrétien*. L'*Histoire Sainte* tire ses preuves de son propre fonds, tout comme le Soleil sa lumière. Devrions nous douter de l'*Histoire* du V. & du N. T. quand même les *Historiens profanes* auroient gardé la dessus un profond silence ? Je ne douterois pas de l'*Histoire* de la défaite de *Sennacherib*, quoique *Bérose* n'en eut pas fait mention *

On peut appliquer à ces Passages des *Historiens*

nus, ut videri posset in confinio tenebrarum & lucis. *Hist. Græc. lib. 1. c. 10.*

* L'Anonyme croit que *Zonare* & *Arnaud* ont pris les paroles de *Joseph* pour celles de *Bérose*. Si cela est, la défaite de *Sennacherib* ne se trouve citée dans aucun *Historien* étranger, car le passage d'*Herodote* ne regarde point cet événement, comme je crois l'avoir prouvé dans ma réponse à *Mr. Schmidt*. Cependant j'avoue qu'en lisant *Joseph*, je ne vois pas comment on peut douter qu'il ne cite *Bérose*; si ce n'est qu'on dise, avec quelques Savans, qu'après ces mots *legon outos*, il y a une lacune, ou qu'il faut effacer ces deux mots. Mais jusques à ce que cela soit bien prouvé, il me paroît naturel de croire que *Joseph* a voulu faire parler *Bérose*.

vains profanes, ce que ST. PAUL a dit du but du Don miraculeux des Langues; Les Langues, dit-il, [1] sont un signe, non pour ceux qui croient, mais pour les Infidèles. Réland fait cette judicieuse Remarque avant que de rapporter les Autorités étrangères, pour prouver la grande fertilité de la Palestine. „ Enfin, dit-il, „ [2] voyons les témoignages exprès de Ecclésiastiques vains profanes; car nous ne doutons point „ que ceux qui sont dans un autre sentiment „ [c'est à dire, ceux qui doutent de la fertilité „ prodigieuse du Pais de Canaan] ne leur ajoutent plus de foi qu'aux Ecrivains Sacrés, ce „ qui paroît par ceci, c'est que s'ils croient „ le témoignage des Saintes Ecritures, ils ne „ pourroient pas douter que ce Pais ne fut très „ abondant, puis qu'elles assurent que c'étoit „ une Terre où couloient le lait & le miel. *Videamus porro diserta scriptorum testimonia & quidem profanorum; illis enim non dubium est majorem fidem habituras eos qui diversam forent sententiam, quam Scriptoribus Sacris, quod vel ex eo liquet, quod si testimonio Scripturarum Sacrorum crederent, dubitari non possit fertilissimam hanc regionem fuisse, quare illam lacte & melle fluentem nuncupare solent.*

Cependant rien n'est plus injuste de compter davantage sur les recits des Historiens étran-

gers,

* I. Cor. Cor. XIV. v. 22.

* Palest. illust. lib. 1. cap. 57.

gers , que sur ceux des Ecrivains de la Nation Juive , qui savent mieux , que qui que ce soit , ce qui s'est passé au milieu d'eux. C'est ce qui engageoit Origène à dire , en parlant de la partialité de Celse ; ^a Je voudrois bien lui demander par quelle raison il reçoit comme des vérités ce que les Historiens des Grecs & des Barbares racontent de l'Antiquité des autres Peuples , pendant qu'il rejette , comme des fables , les Histoires de la seule Nation Juive ? Car si tous les autres font un fidèle recit de ce qui s'est passé parmi eux , pourquoi les seuls Prophètes des Juifs seront ils suspects de mauvaise foi ? ^b

Quoi que le Savant Anonime s'imagine qu'il y a trop de sévérité à traiter Joseph d'Ecrivain négligent & peu exact , & que peut être il s'est attiré cette censure , non pas tant pour s'être tû , que pour avoir en éfet trop parlé , je ne saurois encore le placer entre les Historiens exacts & impartiaux. Il est souvent à blâmer , & pour s'être tû , & pour avoir parlé. Un Historien peut , à ce double égard donner dans l'infidélité. Souvent Joseph rapporte des faits qu'il ne tire que de son imagina-

^a Contre Celse , de la Traduction d'Elie Bouheroau.

^b Je ne voudrois donc pas dire avec l'Anonime , que les Passages des Auteurs étrangers sont les monumens les moins suspects de l'Histoire Judaïque. Il ne seroit pas possible de s'assurer de la Vérité des faits rapportés par les Historiens profanes , si l'on manquoit du secours de l'Histoire Sainte , parce que ces Historiens Païens mêlent par tout la Fable à la Vérité.

gination, ou qui ne sont appuyés que sur des récits incertains. Telle est l'Historiette des deux Colonnes de *Seth*; ^a Ce qu'il avance de la Colonne de sel en laquelle la Femme de *Loth* avoit été métamorphosée, ^b Colonne qui suivant *Joseph*, se voioit encore de son tems. L'Historie du Fleuve Sabatique, vû par *Titus* n'est pas moins romanesque. ^c

Joseph paroïsoit peu persuadé des Miracles qu'il raportoit, au moins il semble craindre qu'on ne l'en croie convaincu. Aiant narré l'Historie du passage de la mer rouge, il ajoute comme par une espèce de correctif; ^d *J'ai rapporté tout ceci en particulier selon que je l'ai trouvé écrit dans les Livres Saints; Et Personne ne doit considérer comme une chose impossible que des Hommes qui vivoient dans l'innocence Et dans la simplicité de ces premiers tems, aient trouvé pour se sauver un passage dans la Mer, soit qu'elle se fut ouverte d'elle même, ou que cela jût arrivé par la volonté de Dieu, puisque la même chose est arrivée longtems depuis aux Macédoniens quand ils passerent la Mer de Pamphilië, sous la conduite d'Alexandre, lors que Dieu voulut se servir de cette Nation pour ruiner l'Empire des Perses, ainsi que le rapportent tous les Historiens qui ont écrit la vie de ce Prince. Je laisse néanmoins à chacun d'en juger*

^a Ant. Jud. lib. 1. c. 2.

^b Ibid. Ch. XI.

^c Guerre des Juifs lib. 7. c. 13.

^d Ant. Jud. liv. 2. c. 7.

juger comme il voudra. Cette indifférence est elle une grande preuve de la fermeté de sa foi. * Et où est la pudeur, de comparer le Passage de la Mer rouge avec ce qui étoit arrivé à *Alexandre* ?

Joseph ayant rapporté les Aventures étonnantes arrivées à *Nebucadnetzar*, comme si cet Historien avoit honte d'un récit rempli de tant de merveilles, il fait cette remarque digne de sa délicatesse. ** *Surquoi*, dit-il, *ou ne doit pas me blâmer de rapporter ce que l'on peut lire dans les Saintes Ecritures, puisque dès le commencement de mon Histoire, j'ai prévenu cette accusation, en déclarant que je ne prétendois faire autre chose que d'écrire en Grec, de bonne foi, ce que je trouve dans les Livres des Hébreux, sans y rien ajouter, ni diminuer.* N'est-ce point insinuer, assez clairement, qu'il ne se rend point garant de ce qu'il a avancé ?

Si à tous ces égards, & à plusieurs autres, *Joseph* a trop parlé, mais à sa honte, il s'est aussi tû plus d'une fois, mal à propos.

L'*Anonime* prétend l'excuser de ce qu'il a omis l'Histoire de *Naaman* le *Syrien*, sous prétexte que c'est un fait particulier & étranger à la Nation Judaique. Mais ce fait ne se passa
t'il

* Cependant quelquefois, par un caprice singulier, il feint des Miracles dont l'Ecriture ne parle point. Voiré Ant. Jud. lib. 9. c. 11.

** Ibid. lib. 10. c. 11.

t'il pas dans la *Palestine* ? N'entroit-il pas dans l'Histoire de *Dix Tribus* , puisqu'il pensa occasionner une Guerre entre les *Rois de Syrie & d'Israël* ? La Religion Judaique ne retira-t-elle aucune gloire de cet Événement ? Les Histoires de la mort de *Sennacherib* & des Songes de *Nébucadnetzar* ne regardoient elles pas des Personnes étrangères ? Cependant il ne les oublie pas.

Mais si Josephé a souvent trop parlé , en débitant ce que la fidélité de l'Histoire & la Religion l'engageoient à supprimer , il a aussi infidèlement passé sous silence ce qu'il auroit dû rapporter. Il est vrai qu'il remarque au Ch. VIII. du 4. Livre des Antiquités ; *Que tous les Hébreux , en quelque lieu du Monde qu'ils demeurent , se rendront trois fois l'Année dans la Ville Sainte & dans le Temple , pour y remercier Dieu de ses Bienfaits &c.* * Mais il tait absolument ce qui regarde la Promesse que Dieu avoit faite de maintenir alors le Pais en sûreté ; sans ajouter , comme le dit l'Anonyme , *que le Pais seroit en sûreté , s'ils observoient les Loix.* Cette Promesse étoit pourtant d'une nature à n'être pas passée sous silence , ni exprimée d'une manière vague & indéterminée **.

L'ANO-

* Je m'étois trompé en disant que Josephé ne parloit que d'un Voiage à Jérusalem , parce que j'avois simplement jeté les yeux sur le Ch. 10. du Livre 3. où je croiois qu'il devoit naturellement parler du triple Voiage , puis qu'il y traite des Pêtes des Juifs.

** Si Josephé avoit été exact il auroit dû en faire mention

L'Anonime doit aussi se plaindre du silence de l'Historien Juif, car où trouve-t'il qu'il fasse mention de cette Promesse solennelle, par laquelle Dieu faisoit espérer, que malgré l'Année Sabatique, le Peuple ne manqueroit pas d'avoir de quoi subsister en attendant une nouvelle Recolte ?

Si divers Auteurs ont donné de grandes louanges à la fidélité de *Joseph*,^a il semble qu'ils ont fait plus d'attention à son *Histoire de la Guerre des Juifs*, qui eut toute l'approbation de *Vespasien* & de *Tite*,^b qu'à ses *Annales Judaïques* où tantôt il tronque, & tantôt il amplifie l'Historie Sainte, avec autant d'infidélité que de négligence.

Mon jugement auroit peu de poids, s'il n'étoit soutenu de celui de plusieurs grands Hommes. Je ne citerai ici que la décision du célèbre *Prideaux*. *L'Écriture Sainte* dit-il,^c *qui est dictée par l'Esprit de Dieu est toujours véritablement infaillible. Cela est de toute nécessité. Mais il n'en est pas ainsi des Ouvrages de Joseph.* On y découvre de grandes & de palpables faussetés, & sur tout dans le Livre XI^{me} de ses *Antiquités*. . . . Il s'y trouve souvent opposé à l'Écriture,

Mon sur la fin du Ch. 10 du Liv. 3. où il s'étend sur les Années Sabatiques & sur le Jubilé.

^a Ces témoignages sont soigneusement ramassés à la tête de l'Édition de *Sigebert Havercamp*.

^b *Voies Vossius de Hist. Græc. lib. 2. cap. 3.*

^c *Hist. des Juifs tom. 2. liv. 3. pag. 84.*

criture, à l'Histoire, au bon sens même. Cette décision est ensuite justifiée par un grand nombre de preuves, qui ne nous donnent pas une haute idée de l'attention de Joseph, lorsqu'il abrégéa l'*Histoire Sainte*. Le silence d'un tel Historien, qui supprime plusieurs faits importants, qui en ajoute & qui en falsifie plusieurs, n'est sûrement d'aucun poids, au moins dans mon Esprit.

La 2me difficulté que l'Anonime ramène, & sur laquelle il insiste beaucoup, est tirée de divers Passages de Joseph & des *Maccabées* où il est dit que les *Juifs* furent pressés par la faim, par ce que c'étoit la septième Année.

Mais je prie le judicieux Anonime de considérer cette difficulté, comme étant commune à son Système, & à celui que je défends. Car enfin, suivant la manière en laquelle il traduit le Passage du *Lévitique*, il devoit y avoir régulièrement, au bout de la sixième Année, de quoi subsister pendant la septième, & jusques à ce qu'on eut recueilli la Moisson de la huitième. Donc on lui objectera de même qu'à moi; comment il se peut que les *Juifs* soient réduits à l'étroit dans l'Année Sabbatique, si la bénédiction devoit les nourrir jusques à la Récolte de la huitième année? Ici nous devons encore nous réunir pour répondre aux Incrédules. L'Anonime est trop clair voiant, pour ne s'en être pas aperçû. Aussi travaille t'il
heureu-

heureusement à dissiper la difficulté, tirée de *Josèphe & des Maccabées*.^a Il remarque solidement que depuis le retour des Juifs de la captivité de *Babilone*, ils furent d'un côté moins appliqués au labourage, & de l'autre ils se livrèrent au luxe des Nations voisines, qui consommoit une bonne partie de leurs Revenus, pour pouvoir se procurer les Etoiles & les Ornaments, dont leurs Sages Ancêtres avoient su se passer.

J'adopte cete Réponse. Mais je ne vois point, pourquoi l'Anonime refuse de reconnoître la solidité de celle qui est tirée de l'Etat de trouble, dans lequel la Judée se trouva sous les enfans de *Matathias*, & même dans la suite. La Judée étoit presque toujours couverte d'Armées, qui empêchoient le labourage, & qui consommoient les vivres, souvent même avant le tems de la Recolte. Toutes les fois qu'il est dit que les *Juifs* se trouvèrent pressés dans la septième Année, il paroît que la Judée étoit en Guerre. Je n'excepte pas le Pontificat de *Simon*, quoique l'Anonime avance^b que jamais la Nation ne fut plus tranquille que sous le Pontife *Simon*. Il faut qu'il n'ait pas consulté *Josèphe* sur cet Article. Car aiant parlé des Combats que *Simon* eut à soutenir contre *Triphon*, Général du Roi de *Sirie*,
il

^a Merc de Mars pag. 100.

^b Merc. de Mars pag. 100

il conclut de la sorte. ^a *Les Juifs jouirent, sous sa conduite, de toute sorte de prospérité, & remportèrent plusieurs Victoires sur les Peuples voisins, qui leur étoient ennemis &c.*

Il ne faut pas être surpris que dès que la Judée avoit de longues Guerres à soutenir, elle se trouva épuisée la septième année, quoi que dans la sixième, Dieu eut acordé une double Recolte. ^b Sans Guerre ils avoient abondamment de quoi fournir à leur subsistance; mais dès qu'il falloit nourrir diverses Armées, la fin de l'Année Sabatique & le commencement de la huitième, pouvoient aisément se trouver sans de suffisantes provisions. Ce fut donc aussi un trait de prudence, dans Jaddus, de demander qu'*Alexandre* relâchât le tribut de la septième Année, afin de ne pas courir le risque, si la 8me Année étoit stérile, de se voir réduits à l'extrémité. Comme les Juifs ne recueilloient rien ou peu de chose, la septième Année, il n'y avoit aussi aucune Année où ils pussent demander, plus plausiblement, d'être exemptés d'un tribut qui leur étoit à charge.

Je

^a Hist. des Juifs lib. 13. c. 11. Voies aussi les Ch. XIII. XV. & XVI. du I. Livre des Maccabées.

^b Quoiqu'il soit dit, dans le Texte du Lévitique, que la sixième Année rapporteroit pour trois Ans, ce n'étoit pas pour 3. ans complets; mais pour le tems qui s'écouloit depuis le Mois de Nisan de la sixième Année, jusques au Nisan de la huitième. Il est vrai que la sixième Année produisoit trois Recoltes avant l'Année Sabatique, qui étoit suivie de celle du Jubilé, dans le sentiment de ceux qui établissent alors deux Années de relâche.

Je ne saurois comprendre que les Juifs eussent été si religieux Observateurs de l'Année Sabatique, si au bout de la fixieme ils eussent aperçû, que moralement parlant, ils ne pouvoient pas attendre la Recolte de la huitieme Année. Tout le Peuple se seroit-il exposé volontairement à périr par la faim? Mais pourquoi, dit l'Anonime, le Peuple n'auroit-il pas obiérvé la Loi de l'Année Sabatique, malgré les risques que l'on pouvoit courir, *a eux sur tout qui ne craignoient pas de voir leurs Villes prises d'assaut, en observant le Sabat, avec une rigueur que la Loi, plus humaine, ne sembloit pas exiger?*

Je sai juques où les Juifs ont porté la superstition sur cet Article. Mais 1. il y avoit une grande différence entre le péril que l'on courroit en laissant une Ville exposée pendant un jour, & celui de voir tout le Peuple périr pendant le cours de l'Année de relache; sur tout si la huitieme Année ne répondoit pas aux vœux du Laboureur. 2. L'Anonime fait aussi bien que moi, que les Juifs ouvrirent les yeux sur le péril auquel ils se livroient, en ne se defendant pas au jour du Sabat. Matthathias, & ceux qui étoient avec lui, aiant appris quelle étoit la politique des Ennemis des Juifs de ne les ataquér qu'au jour du Sabat, ils firent ce reglement; *b Tout Homme quel*

a Merc. de Mars page 97.

b I. Macc. II. v. 40.

qu'il soit, qui viendra contre nous à la Guerre, au jour du Sabbat, combattra contre lui, afin que nous ne voyions pas tous, comme sont morts nos Frères dans la Caverne.

On ne voit point que les Juifs aient pris aucune résolution de cette nature, à l'égard de l'Année Sabatique, malgré les Guerres & les tributs, auxquels ils étoient exposés. Il est vrai que Cocceius, dans ses Notes sur le *Sanhédria*, dit que le R. Juda donna cet ordre; *Allés & semés dans l'Année Sabatique, sous le nom de tribut.* Mais outre qu'on ne fait point quand vivoit ce R. Juda, il ne paroît point, par aucun endroit, que sa décision ait porté le Peuple à l'observation de l'Année du relache.

3. Je remarque que suivant les *Talmudistes*, le *Jubilé* ne fut plus observé après le retour de la Captivité de *Babilonne*, & que les terres ne retournèrent plus à leurs premiers Propriétaires. *Maimonides* déclare qu'il n'y eut plus de *Jubilé* sous le second Temple. De là il en résultoit deux maux, qui contribuoient à diminuer l'abondance dans la *Judée*. Le premier est que la Campagne n'étoit pas aussi bien cultivée

a Cap. 3. nota 11. R. Jannæus edictum proposuit, exitus seminæ Anno Sabbatico, tributū nominé. Ceui que Cocceius nomme Jannée est appelé Juda dans le texte du *Sanhédria*.

b In Hilcot Semita Ve Jobel. cap. 10. Lo haja Jobel Bebeth Shenai. Voyés Cunnæus de Repub. Heb. lib. 1. cap. 62.

cultivée qu'elle l'avoit été auparavant, plusieurs étant contraints de recourir au Négocce, ou aux Professions mécaniques, pour gagner leur vie. Le second que la Loi de Dieu étant violée dans un Article capital, par rapport au relache des Terres, la bénédiction du Seigneur ne se répandoit pas avec la même profusion sur un Pais, qui n'étoit pas distribué & cultivé suivant ses ordres. Même cette bénédiction dût diminuer plus sensiblement encore après la mort de J. C. pour faire comprendre aux Juifs que la Loi Cérémonielle avoit pris fin, & que vainement ils l'observeroient dans la suite. Il ne faut donc pas être surpris que sous *Claude*, la famine ravageat la Judée comme *Agabus* l'avoit prédit. ^a

La 3e. objection de l'Anonime, & qu'il indique ici pour la première fois, c'est dit-il *que les Ecrivains Sacrés rappellent sans cesse la Manne Sacrée^b du Désert, & ils ne font pas la moindre Allusion au Miracle qui les avoit nourris eux mêmes durant plus de quinze Siècles.* Mais si cette objection est tranchante, que deviendra aussi cette bénédiction qui devoit être répandue sur les

E 2.

six

^a A&. XI. 28. Je veux même suposer avec Calvisius que cela arriva l'an 47. de J. C. & que cette Année étoit Sabatique, quoique Mr. le Clerc mette cet Evénement sous l'an 42. de J. C. Notes sur le N. T. & D. Calmet sous l'an 44. Comm. sur les Actes.

^b Je ne sai pourquoi elle est apellée Sacrée. Elle étoit miraculeuse. C'est tout ce qu'on en peut dire.

fix années de culture, & produire de quoi suppléer jusques à la Recolte de la huitième année, * puis que les Auteurs sacrés n'y font pas allusion ? Que deviendra la Promesse de conserver le Pais, pendant les trois grandes Fêtes, quoi que les Ecrivains sacrés ne présentent pas là dessus ? Ici encore l'Anonyme doit faire la moitié des fraix avec moi.

Je dirai donc pour ma part I. Que nous n'avons pas tout ce que les Prophètes ont pû proposer au Peuple. Cette réflexion est aussi applicable au silence des Auteurs étrangers. Plusieurs de leurs Histoires, où ils parloient des Juifs, se sont perduës. Tel est le Livre d'*Hérennius Philon*, & celui qui est attribué à *Hécathée*.

2. Comme le Peuple qui vécut après *Moïse*, n'avoit pas vû le Miracle de la Manne, & qu'il étoit d'autant plus frapant que leurs Pères n'avoient contribué en rien à la chute de ce Pain extraordinaire, il étoit nécessaire d'en rapeller souvent le souvenir, au lieu que le Peuple auquel les Prophètes s'adroissoient, avoit vû plusieurs fois l'abondance singulière de la sixième année. Il étoit donc moins nécessaire d'insister sur ce qui leur étoit parfaitement connu.

Puis donc que la nouvelle Version que l'Anonyme nous donne du Passage du *Levitique*, est contraire aux règles d'une bonne traduction

tion & qu'elle l'expose aux mêmes difficultés qu'il m'objecte, difficultés auxquelles on peut cependant répondre solidement dans l'une & l'autre hypothèse, je me sens entièrement déterminé à me fixer à la Version ordinaire, & à rapporter avec tous les Juifs & les Chrétiens, à la sixième année, la bénédiction promise d'une double Récolte.

Et cela d'autant plus que la Version de l'Anonyme est sujette à une difficulté, qui lui est particulière; & dont je n'aperçois pas la solution. La voici. Si la bénédiction que Dieu promettoit à son Peuple * s'étendoit à toutes les six années également, il suivroit de là que toutes les Années devoient être constamment fertiles, & produire non seulement une bonne Récolte, qui put suffire à tout le Peuple, pendant l'Année courante; mais aussi elle devoit accorder un surplus, qui, à la fin des six Années de culture, servit à l'entretien des Juifs, pendant l'Année Sabatique. Donc suivant cette supposition le Peuple ne pouvoit jamais être exposé à la disette.

Cependant le contraire paroît par le témoignage des Ecrivains Sacrés. L'Auteur du Livre de *Ruth* nous dit qu'il y eut ** une famine au Païs pendant le tems des Juges; & chacun fait à quelles extrémités les *Israelites* furent réduits

E. 3

* Mercure de Mars p. 93.

** Ch. I. v. 1.

réduits sous le Règne d'*Achab* *. Il faut donc que la bénédiction ne s'étendit pas également à toutes les Années de la culture de la Terre.

Au reste, si l'on m'a accusé juste, au sujet du *Savant Anonyme*, je lui ai plus d'obligations qu'il ne s'imagine; car il me permettra de le considérer comme l'Héritier légitime de ce que je dois à ses Illustres Ancêtres. Son vénérable Père & son Aieul maternel, dont les Noms & la Mémoire, seront toujours en bénédiction dans l'Eglise & l'Académie de *Genève*, m'ont accordé tant de marques de leur bienveillance, pendant que j'avois l'avantage d'étudier sous leur direction, que je n'en perdrai jamais le souvenir. J'ai toujours eû pour leur Personne le respect le plus profond; & ils n'étoient pas moins dignes d'estime par leur Piété solide, que par l'étendue de leurs lumières. Je vois donc avec joie, que l'*Anonyme* est en état de soutenir, d'une manière distinguée, la gloire de ces grands Noms, & de se rendre, à son tour, également utile à l'Eglise, & à la République des Lettres.

Bâle le 28. Avril

P. ROQUES

1737.

* I. Rois Ch. XVII.



REFLEXIONS MORALES SUR LES FLEURS.

DANS un autre Journal, nous avons effaié de donner quelques avis aux *Fleuristes*, pour leur rendre plus vif & plus piquant le plaisir de la Culture des Fleurs. Nous leur avons marqué la route que nous croions qu'il faut suivre, afin que cet amusement qui semble n'être que pour les sens, devienne encore une satisfaction de l'esprit. Il s'agit à présent d'y faire aussi entrer le *Cœur*, par de sages Réflexions Morales que ce délaînement doit occasionner quelquefois. Nous suivrons en cela la route que nous a tracée l'Auteur du *Spectacle de la Nature*. On ne sauroit s'égarer en marchant dans le chemin qu'il nous a fraié.

Les Fleurs, * dit-il, qui nous servent si bien en immortalisant les Plantes, & en embellissant la Nature, ont encore une fonction plus utile & plus noble. Elles nous conduisent sans effort à la connoissance du premier Etre, qui a daigné les tailler, les peindre, & y mettre tant de beauté. La Bruiere s'étoit déjà plaint avec raison de son *Fleuriste* qu'il nous a représenté comme extasié

E 4

devant

devant une belle Tulipe de son Parterre. Il la contemple, il l'admire, dit-il, Dieu, & la Nature sont en tout cela ce qu'il n'admire point, & il ne va pas plus loin que l'Oignon de sa Tulipe. On doit donc avertir ces Fleuristes collez sur leurs Fleurs, & toujours courbez vers la Terre, qu'ils doivent de tems en tems se tourner du côté du Ciel, que ce n'est pas assez d'admirer cette peinture, qu'il faut aussi penser à cet habile Peintre qui a étalé de si belles couleurs sur cette espèce de satin, & qui les y a si bien assorties; que l'Ouvrage doit nécessairement nous faire penser à l'Ouvrier, & nous donner de lui une idée convenable.

*Si Dieu veut bien habiller si magnifiquement, continue l'Auteur du Spectacle de la Nature, s'il veut habiller ainsi des Créatures si peu durables, qui seront séchées demain, & foulées aux piez, comme l'Herbe des Champs, que fera-t-il pour nous qui sommes l'objet de sa complaisance? C'est la paraphrase de ce que dit Jésus-Christ dans son Sermon sur la Montagne. * Pourquoi vous mettez vous en peine, dit-il, de ce qui regarde votre vêtement? Voyez comment croissent les Lis de la Campagne. Ils ne travaillent, ni ne filent. Cependant je vous dis, que Salomon même, dans toute sa magnificence, n'a jamais été si bien vêtu que l'est un de ces Lis.*

Le

* Matth. VI. 28.

Le Testament de *Berlin* nous avertit ici , dans une Note , que par les *Lis* , il faut entendre toutes sortes de Fleurs en général. Les *Lis* , & toutes les autres Fleurs , doivent donc nous convaincre qu'il y a une Providence qui prend soin des Créatures. Quand je vois dans certaines Plantes tant de beauté & d'arrangement , je dis qu'une main sage & habile y travaille , & leur donne la perfection que j'y admire.

Je vai plus loin ; j'en conclus que cette Providence sage & puissante s'intéressera aussi à nôtre conservation. Après avoir étudié la grandeur , la magnificence du Créateur dans ses moindres Ouvrages , j'y découvre aussi que cette même Providence qui travaille pour ces Créatures inanimées , étendra à plus forte raison , ses soins sur l'Homme qui lui est beaucoup plus cher. Dieu semble s'affectionner pour les Fleurs , pour les moindres Plantes. Donc il ne nous abandonnera pas. Quand je vois le feuillage d'un *Lis* , qui lui tient lieu de vêtement , la diversité & l'agrément des couleurs des autres Fleurs , je dis avec le Sauveur , que Dieu pensera aussi à nous , & qu'il ne nous laissera point manquer d'Habits , ni des autres choses nécessaires à la vie. Les Fleurs sont des Etres inanimez. Elles ne font rien de leur côté , pour procurer cette parure. Elles ne savent ni travailler , ni filer. La Providence se charge

charge seule de ce soin, sans que les Fleurs de leur côté, y contribuent en rien. Voila qui doit nous engager à nous abandonner sans réserve à cette bonne Providence.

Quelques justes que paroissent ces conséquences, je me rapelle cependant d'avoir lu dans la *Bibliothèque Germanique* une explication nouvelle de tout cet endroit où *Jesus-Christ* combat les socus. Un nouveau Critique croit que la pensée du Sauveur doit être limitée. Il prétend que cet exemple *des Oiseaux qui ne sèment ni ne moissonnent, & des Lis qui ne filent point* pour se procurer des Habits, regardent directement les Apotres, qui entièrement ocupez de la prédication de l'Évangile, ne pouvoient pas travailler à se procurer la nourriture & le vêtement, & devoient l'attendre uniquement des soins de la Providence. Je crois comme lui, qu'on pourroit abuser de ces Passages, en les appliquant à tous les Chrétiens indifféremment. Cette confiance entière en la Providence, & les exemples qu'alegue le Sauveur, pour y porter ses Disciples, ne conviendroient nullement à un Chrétien qui demeureroit aujourd'hui les bras croisez, & qui exposé à bien des besoins, ne s'amuseroit qu'à des bagatelles. Un Fleuriste, par exemple, qui laisseroit souffrir sa famille, devroit être exhorté, non à cette confiance absolue

solué que le Sauveur exige dans son Sermon ; mais à un travail qui lui procurât le nécessaire. Si je voiois un Homme oisif perdre son tems dans un Parterre , tandis qu'il n'auroit que des Habits déchirez , je me garderois bien de lui dire avec l'Evangile ; *Considerés vos Fleurs , Voiez leur parure ; Elles la tienent uniquement des mains de la Providence ; Ne doutez point que Dieu ne vous revête de même ; Il seroit plus à propos de lui dire. L'Homme n'a pas été fait pour vivre dans l'oisiveté. Il est exposé à bien des besoins , à quoi il ne peut survenir que par le travail, La nourriture & le vêtement ; les nécesitez, aussi bien que les commoditez de la vie , tout est à ce prix. Laissez le plaisir des Fleurs à ceux qui sont à leur aise. Il ne vous convient pas de perdre votre tems à les cultiver, & à les contempler. Ne vous imaginez pas que Dieu vous donne des Habits , comme il leur en donne , sans que vous fassiez rien de votre côté pour cela. Encore un coup , il faut travailler , & ce n'est qu'à cette condition que la Providence de Dieu prendra soin de vous. Il paroît donc que ce Critique a raison , & que les raisonnemens de Jesus-Christ , pris dans toute leur précision , regardoient proprement les Apotres.*

Cependant nous ne prétendons pas borner aux premiers Prédicateurs de l'Evangile , les leçons que peuvent donner les Fleurs. Elles peuvent instruire dans tous les tems , & différens

rents ordres de personnes. Il semble qu'elles peuvent être sur tout utiles à ceux qui font le plus de figure dans le monde. J'entendis une fois moraliser sur les Fleurs, d'une manière si ingénieuse, que je ne saurois m'empêcher de la rapporter ici. Un beau jour de Printemps j'avois l'honneur d'accompagner dans une promenade un jeune Prince, d'une des plus illustres Maisons d'Allemagne, & qui donne lui même de grandes espérances. Il s'agissoit de voir un Parterre où l'on trouvoit un assortiment des plus belles Tulipes. Ce jeune Seigneur fut frappé de l'effet que faisoit cette grande variété de couleurs. Après avoir vû le tout ensemble, il examina plusieurs Tulipes en détail. Sur la quantité, il en aperçut quelques unes qui avoient perdu leurs panaches, & qui étoient simplement rouges ou jaunes. Le Prince, dont l'esprit est fort vif, & qui veut être instruit de tout, demanda la raison de cette différence. un habile Homme, chargé en partie de son éducation, qui entend fort bien la culture des Fleurs, & encore mieux celle du Cœur humain, acompagnoit alors S. A. Il fut mettre à profit cette petite curiosité, & en prit occasion de glisser diverses réflexions qui peuvent être fort utiles aux personnes d'une haute naissance.

Mon Prince, lui dit-il, ces Tulipes que vous voyez d'une seule couleur, & qui ne figurent pas bien

bien avec les autres, ont été fort belles les années précédentes. Le Maître de ce Parterre les avoit toutes tirées, à grands frais, des Pais étrangers, & on lui avoit envoié ce qu'on connoissoit de plus beau dans ce genre de fleurs. Mais quelques unes ont dégénéré. Les Princes les plus illustres ont quelquefois des Descendans qui dégèrent aussi, & qui ne soutiennent point l'éclat de leur Maison. Ce qui contribuë le plus à gater le panache des Fleurs, en quoi consiste leur plus grande beauté, c'est quand elles rencontrent une terre trop grasse. C'est encore la prospérité qui contribue le plus à gater les Grands Seigneurs. Ils se voient dans l'abondance de toutes choses. La facilité qu'ils ont à se satisfaire excite en eux mille passions irrégulières. Une Terre maigre donne aux Fleurs un éclat, & une variété surprenante. Les plus riches couleurs, & les plus beaux panaches viennent ordinairement dans un Terroir un peu aride. On remarque aussi que dans une condition médiocre, & dans une petite fortune, on développe bien de bonnes qualitez, qui seroient demeurées ensevelies dans une situation plus riante. La vertu n'éclate jamais plus que dans l'adversité. Il en faut un peu pour former les Héros, & pour leur donner tout leur lustre. Dans le langage des Fleuristes on dit d'une Tulipe, ou d'un Oeillet qui est devenu tout rouge, qu'il s'est enivré. Dès qu'une Fleur en est là, elle est perdue sans retour; On n'en peut plus rien attendre de bon.

Il en est de même d'un jeune Seigneur qui a ce défaut. Toutes ses autres belles qualitez sont gâtées par là. Il ne peut plus faire une figure digne de sa naissance, & il est bien rare, qu'il en revienne. Il nous parut que ce sage Mentor avoit l'Art de considérer les Fleurs par leurs côtez les plus instructifs, & que, pour former le cœur de son Elève, il savoit tirer parti des moindres circonstances.

Autre leçon pour les Grands, & pour tous ceux qui comme eux, veulent briller par leurs habits, & par leurs ameublemens. Les Fleurs semblent ataqer assés directement l'entêtement pour le Luxe. La plû-part des Arts qui servent à la parure empruntent le secours des Fleurs. Les plus magnifiques étofes en sont toutes parfemées, & plus elles aprochent des Fleurs naturelles, plus on les trouve belles; Mais l'imitation est toujours fort au dessous de la Nature.

Quels frais ne fait-on point, dit un Moraliste, Quels frais ne fait on point pour se vêtir avec magnificence, pour se parer avec éclat? L'Art s'épuise, on épuise même ses Cofres pour briller, pour éblouir, pour se faire admirer, & cependant après toutes les peines qu'on se donne pour en imposer, pour donner dans la vuë des autres, on peut dire qu'un Lis, une Fleur qui nait au milieu des Champs, sans culture, passe en éclat en arangement, en proportion, tout ce que

P'Art

L'Art peut faire de plus éblouissant & de mieux assorti. Considerés un Oeillet, une Tulipe, une Fleur même champêtre, & vous serez obligé de convenir qu'elle brille avec plus d'éclat que tous ces ornemens artificiels dont sont parez les Empereurs & les Rois. C'est ce que le Fils de Dieu même nous a intimé par ces paroles, „Consideres les Lis; Salomon, ce Roi si riche & si magnifique, ne fut jamais si brillant & si bien orné, dans le jour même de sa plus grande gloire, que le sont les Fleurs de la Campagne. Le faste que vous étalez dans vos Maisons, ces riches Tapisseries, ces Meubles si superbes, ne sauroient faire autant de plaisir qu'un beau Tapis de Fleurs. La simple Nature éfate tout ce que l'Art a pu inventer pour embellir nos Apartemens.

Il faut cependant avouer que de riches ameublemens ont sur les Fleurs un avantage qu'il ne faut pas diffimuler, c'est qu'ils se maintiennent plus longtems. Nous en jouissons une longue suite d'Années, & les Fleurs passent dans quelques jours. Mais ce défaut même nous ouvre une nouvelle source de Moralités. Ce règne si court des Fleurs doit nous faire penser au peu de durée des grandeurs humaines, & des autres avantages que nous recherchons avec tant d'empressement. Quand me promenant dans mon Parterre au Printemps, je vois une belle planche de Tulipes

pes qui est sur ses fins, quand j'en vois les feuilles tomber les unes après les autres, pour peu que je sois d'humeur de moraliser, j'y vois une Image de la décadence des choses humaines. Je lis sur chacune de ces feuilles cette Sentence humiliante, OMNIS CARO FOENUM. * Je me dis à moi même que tout ce qui a le plus brillé chez les Hommes va bientôt se faner. La fortune la plus éleyée tombe ainsi d'elle même. C'est une Fleur qui sera desséchée dans peu de jours. Notre imagination nous peint les biens du monde avec les couleurs les plus brillantes. Ils ont dans cette peinture la vivacité & l'éclat des plus belles Fleurs; mais ils auront aussi le même sort. Comme elles, ils passeront bientôt. L'amitié des Grands, la faveur du Prince, de grandes dignitez, tout cela donne un nouveau lustre, qui flate, qui brille, qui éblouit; mais c'est le brillant de ces Fleurs qui se fanent presque du jour au lendemain. SIC TRANSIT GLORIA MUNDI; Voilà la Devise la plus naturelle à mettre dans un Parterre. Nos Fleurs nous apprennent le peu de durée des Honneurs, d'une manière pour le moins aussi expressive, que les Etoupes que l'on brule à la barbe du *Saint Père*, le jour de son Couronnement.

Les Fleurs peuvent encore donner d'utiles avertissemens au *Beau-Sexe*. Quand je vois

* Jacques I. 10. I. Pierre, I. 24.

une jeune Personne, avec toute la fraîcheur de son tein, se promener dans un Parterre; quand je la vois entourée de soupirans qui la louent sur la régularité de ses traits, & sur son tein de *Lis* & de *Roses*, je lis la satisfaction dans ses yeux. On lui voit une vaine complaisance pour sa beauté; Elle en conçoit une vanité que l'on remarque dans toutes les manières. Mais ces mêmes Fleurs, dont on a emprunté des comparaisons pour la louer, en pourroient aussi fournir d'un peu humiliantes. Après avoir attiré nos regards, elles disparaissent bien vite.

Que votre sort est peu durable,

Charmanes Fleurs, honneur de nos Jardins;

Souvent un jour commence, & finit vos destins,

Et le sort le plus favorable

Ne vous laisse briller que deux ou trois matins.

On pourroit presque apostropher de la même manière ces Beautés jeunes & fleuries qui se promènent dans un Parterre. L'éclat des Fleurs est pour quelques jours, & celui de la Beauté pour quelques années. Les Fleurs pourroient donc servir d'un petit correctif au langage séducteur des soupirans. Les Belles & les Fleurs doivent avoir à peu près le même sort. On les regarde avec plaisir. On les admire même. Mais leur règne ne dure pas long-tems. La Beauté, si l'on veut, est

F

une

une *Lettre de Recommandation* ; mais dont le crédit ne se soutient pas. C'est un Empire, mais qui finit bientôt. C'est une de ces Roiautez du *Carnaval* qui ne dure que jusqu'au *Mércredi des Cendres*.

Mais je ne prens pas garde que je jouë ici un rôle peu galant, & que ce ton dégagé pourroit me brouiller avec le Beau-Sexe. Les Belles n'écoutent pas de sang froid ceux qui ravalent ainsi leurs charmes. Acoutumées à être flatées, cette Morale leur va paroître des plur cruës. Je m'aperçois un peu tard, que pour ne me point commettre, je n'avois qu'à laisser parler là dessus l'illustre *Madame des Hostières*, dont je viens déjà d'emprunter quelques Vers. Une Dame est écoutée plus favorablement que nous autres Hommes, sur tout une Dame de son mérite, & qui étoit aussi bien partagée des traits qui font la Beauté. Tous ces avantages lui donnoient une vocation particulière pour ramener les Belles qui s'en font trop à croire. Ses préceptes sont encore assaisonnez des tours fins & délicats d'une riche Poësie, très propres à en adoucir l'Amertume, & à les faire goûter. Elle à l'Art de plaire, lors même qu'elle humilie l'Amour propre. Voici donc comme elle moralise sur la Beauté.

Pourquoi s'applaudir d'être Belle ?

Quelle erreur fait conter la Beauté pour un Bien ?

A l'examiner, il n'est rien

Qui cause tant de chagrins qu'elle.

Je fai que sur les Cœurs ses droits sont absolus,

Que tant qu'on est Belle on fait naitre

Des desirs, des transports & des soins assidus :

Mais on a peu de tems à l'être,

Et long-tems à ne l'être plus.

Encore se retracte-t-elle dans son *Idille des Fleurs*, de ce qu'elle avoit dit dans ses *Réflexions Diverses*, de ce droit absolu que la Beauté a sur les Cœurs. Voici comme elle parle aux *Fleurs*, en enviant leurs avantages,

Vous ne ressentez point la mortelle tristesse

Qui dévore les tendres cœurs.

Lors que pleins d'un amour extrême,

On voit l'ingrat Objet qu'on aime,

Manquer d'empressement, ou s'engager ailleurs.

Pour plaire, vous n'avez seulement qu'à paroître

Plus heureuses que nous, ce n'est que le trépas,

Qui vous fait perdre vos apas.

Plus heureuses que nous, vous mourez pour renaitre,

Mais j'ai beau appeler à mon secours Madame *Des Houlières*, & farcir ma Pièce de ses Vers, pout suspendre l'ennui que je pourrois

84 MERCURE SUISSE

causer si je parlois seul. Une Morale pous-
 fée trop loin fatigue toujours, On a beau
 l'entremêler de Vers & de Prose, elle ne laisse
 pas d'endormir à la fin. Cependant voici en-
 core une Citation que je me flatte que l'on
 ne trouvera pas mal à propos; C'est la con-
 clusion de *Despreaux*; dans son Epitre * à
 son Jardinier.

Il n'y a qu'à l'acomoder un peu à la cir-
 constance; c'est à dire que je dois mettre mon
 Lecteur à la place de mon Confrère *Antoine*,
 & lui dire ensuite.

A toutes ces Leçons, qui sentent fort le Prône,
 Ta bouche, Cher Lecteur, s'ouvre large d'une aune,
 Déjà les yeux fermés, tu baisses le menton,
 Ma Foi; le plus sur est de finir ce Sermon.

Genève ce 15. Mars 1737.

* Epitre XI.



LETTRE.

LETTRE de Mr. P. ROQUES, Pasteur dans l'Eglise Françoisé de Bâle, aux Editeurs du Mercure Suisse, en leur envoyant le Récit abrégé de la Vie de feu Mr. J. C. ISELIN, Docteur & Professeur en Théologie, dans l'Université de Bâle.

MESSEIERS. J'ai vû que vous souhaitiez que l'on vous envoyât en abrégé les principales Circonstances de la Vie de feu Mr. le PROFESSEUR ISELIN, pour les insérer dans le *Mercure*. Il m'a paru que j'étois engagé en quelque manière de m'aquiter de ce devoir, envers notre Illustre Défunt. Lors que mon zélé & pieux Prédécesseur * mourut, Mr. *Iselin*, son Ami intime, prononça son Panégyrique funèbre, en présence de toute l'Université. Il convient ce semble qu'héritant des sentimens de reconnoissance de mon Dévancier, je fasse dans ces tristes Circonstances, ce qu'il n'auroit pas manqué de faire, mais beaucoup mieux que moi, & dans un plus grand détail.

Je ne prétend point écrire un Panégyrique,

F 3.

mais

* Mr. Paul Reboulet, mort en 1720.

mais recueillir simplement les principaux Evénemens de la Vie de nôtre célèbre Théologien, en ne le considérant que comme un Homme de Lettres. Un Panégyrique en forme est une Pièce trop délicate & trop difficile, pour que je m'embarque sur cet Océan, où plusieurs Téméraires ont fait naufrage. Le Savant qui remplira la Chaire vacante, ne manquera pas de se charger de ce fardeau glorieux, & digne de ses forces. Pour célébrer un grand Théologien, il faut être un *Chrysostome*.

Il est très juste que l'on n'ensevelisse pas dans l'oubli, les Actions de ces Grands Hommes, qui se sont distingués par tant de beaux endroits, & qui se sont sacrifiés pour le Public. Ce n'est plus le tems où l'on érigeoit des Statues à ceux qui étoient dignes d'être immortalisés. Est ce parce qu'il y a aujourd'hui peu d'*Augustes*, ou de *Mecenas* ou de *Virgiles*? Je laisse la Question indécidée; mais au moins faut il graver dans le Temple de Mémoire, le Nom de ceux qui par leur mérite, se sont rendus dignes d'être connus de la Postérité la plus reculée.

Ce n'est pas seulement par un principe de Reconnoissance & de Justice envers les Illustres Morts, que nous devons conserver le Caractère de leur Esprit, & l'Histoire de leur Vie, mais aussi pour l'utilité de ceux qui vivent &

de

de ceux qui vivront après nous. Les leçons des Morts sont plus efficaces que celles des Vivans. La Mort fait cesser l'envie, donne au Mérite tout son éclat, & à la Vérité toute sa force. La lecture de la Vie d'un Grand Homme instruit & persuade. On apprend quelle est la route qu'il faut tenir pour arriver à la Science & à la Vertu. On sent qu'il est possible de tendre à la perfection, quand on voit que des Hommes comme nous ont aquis tant de lumières, & ont su dompter des Passions que le Vulgaire croit indomptables. Les Grands Hommes de l'Antiquité, dans les Récits que les Savans d'alors nous ont laissé de leur Vie, ont servi à l'instruction des Siècles suivans. Nous écoutons encore ces Docteurs muets, avec autant de profit que d'admiration. Nos Descendans auroient donc raison de se plaindre de nôtre Nonchalance, si nous les frustrions de l'Histoire des grandes lumières que nous avons eu le bonheur de contempler.

Les Savans qui ont de la Vertu, ne font pas de la Réputation, une Idole à laquelle ils rapportent tous leurs pénibles travaux. Quiconque ne travaille pas principalement pour plaire au Souverain Distributeur des Talens, & pour se mettre en état de lui en rendre compte, s'occupe vainement, & n'a du vrai Savant que l'écorce. La Récompense que l'on tient des mains de la Renommée, & sur tout de celle

qui ne prend la Trompète qu'après la Mort, est trop mince pour mériter qu'on lui sacrifie tout son tems & toutes ses Veilles. A cèt égard, je dirois volontiers avec Mr. *De la Motte*,

De quoi nous sert un Nom stérile ?

Ce n'est plus qu'un Bruit inutile ;

Qui n'est pas même un Bruit pour nous.

Mais si les Savans n'ont pas travaillé pour la Gloire qui part des Hommes, ils n'en doivent pourtant pas être frustrés. On ne leur porte aucun préjudice réel après la Mort, en suprimant les Louanges qu'ils méritent ; mais on se fait un grand tort à soi même. On manifeste qu'on n'a aucun gout pour le mérite, & que l'on manque de discernement & de Vertu.

Dans le tems que j'écris ceci, on m'apprend la Nouvelle affligeante de la perte irréparable que vient de faire l'*Académie de Genève*. Le Célèbre Mr. JEAN ALPHONSE TURRETIN, Pasteur & Professeur en *Théologie* & en *Histoire Ecclesiastique*, pour les jours duquel nous avons si souvent tremblé, vient d'être enlevé, lors que nous y pensions le moins. Cette perte ne se borne pas à Genève, elle s'étend à tout le Monde lettré. La Réputation, de ce Grand Théologien a pénétré par tout, & ses

ses savantes Productions sont entre les mains
de tout le Monde.

Hinc usque ad Sydera notus.

Nous devons benir la bonne Providence
qui nous avoit prêté ces rares Génies ; & nous
devons être remplis de cette confiance , que le
Grand Pasteur de l'Eglise saura susciter de di-
gnes Serviteurs , pour remplacer ceux qu'il
vient de rapeller , & qu'il rapellera dans la suite.
Je suis

MESSIEURS,

Votre &c.

Bâle le 15. Mai
1737.

P. ROQUES.

RECIT ABREGÉ de la Vie de feu Mr.
J. C. ISELIN ; Docteur & Professeur en Théo-
logie dans l'Université de BALE.

L'Université de Bâle a depuis longtems le
rare Privilège de posséder des Professeurs
d'un Mérite distingué ; & quoi que la Mort
fauche sans distinction le Savant & l'Ignorant,
cette Université à toujours été assez heureuse
pour

pour trouver dans son Sein de quoi reparer
abondamment ses Pertes.

.... Primo avulso non deficit alter

Aureus.

Aujourd'hui cette célèbre Université est
dans le Deuil, par la Mort prématurée d'un
de ses Savans du premier Ordre, duquel nous
allons tracer l'Histoire en peu de Mots, lais-
sant le détail de l'éloge à une Plume plus di-
ferte & plus digne de célébrer les justes Lou-
anges de l'illustre Défunt.

Mr. JACQUES CHRISTOPHE ISELIN naquit à
Bâle, le 12. Juin 1681. de Mr. Jean Luc Ise-
lin, Marchand, Assesseur de la Justice, & Mem-
bre du Conseil des deux Cent, mort en 1707.
& de Mad. Marie Birr décédée en 1732.

La Famille des *Iselin*, sortie de *Rosensfeld*,
dans le *Wirtemberg*, en la Personne de *Henri*
Iselin, qui le premier s'établit à Bâle en 1364.
a donné plusieurs Savans à l'Université de cette
Ville. *Ulrich Iselin*, mort de la Peste en 1564.
à l'âge de 40. Ans, & son Fils *Louis Iselin*,
qui mourut en 1612. âgé de 54. Ans, furent
tous les deux Professeurs en *Droit* & d'un Mé-
rite distingué; mais aucun n'a autant illustré
cette Famille, que le Savant Théologien, qui
vient de nous être enlevé.

Il avoit reçu de Dieu de très heureuses dispo-
sitions

sitions pour les Sciences ; une Mémoire prodigieuse, qui retenoit fidèlement tout ce qui lui étoit confié ; une Pénétration peu commune, & une Aplication infatigable à l'Etude. Il ne faut donc pas être surpris qu'il fit des Progrès rapides dans les *Humanités* & dans l'*Histoire*. Il composa à l'âge de 15. Ans, un Poeme Héroïque sur le Passage du *Rhin* par les *François*. *Carmen Heroicum in Gallos, ea tempestate Rhenum transgredientes conditum*. Cette Pièce fut imprimée. L'Année suivante il se vit en état de faire une Dissertation sur les Historiens Latins de la plus pure latinité, de *Historicis latinis melioris ævi*, qu'il soutint publiquement le 7. Mai 1697. sous la Présidence de feu Mr. *Jean Jaques Battier*, alors Professeur en Eloquence, & qui dans la suite s'est rendu fort célèbre en qualité de Professeur en Droit * Peu de tems après que le Jeune Philosophe eut soutenu sa Thèse, on lui donna le Grade de *Maitre ès Arts* ; * Dignité Académique qu'il ne dûit pas à la faveur, comme cela arrive si souvent, mais à son Mérite, que ses Maitres se firent un devoir de couronner.

Quoi que Jeune, il entreprit un Voiage, moins par le desir de courir de Lieu en Lieu, que dans la vue d'augmenter ses Connoissances par tous les moiens que fournissent des Voiajes

* Il mourut au Mois de Septembre 1720.

** le 17. Août. 1697.

Voyages bien dirigés. Il partit donc le 19. Avril 1698. pour *Genève* ; de là il passa en *France* & se rendit successivement à *Lion*, à *Nîmes* ; à *Montpellier*, à *Avignon*, à *Orange* ; d'où il prit la route de la *Provence*, pour visiter *Toulon*, *Marseille*, *Aix* & les autres Lieux qui se trouvèrent sur la Route. Les Hommes célèbres, les Antiquités, les Curiosités Naturelles étoient le grand objet de ses Recherches ; & il en auroit retiré un Profit très confiderable, s'il n'eut été contraint de retourner dans sa Patrie, où il arriva au Mois de *Novembre* de la même Année, rempli d'un nouveau zèle pour des études dont il avoit déjà senti le Fruit.

Ce fut le 24. Juin 1701. qu'il soutint publiquement des Thèses sur la Matière de l'*Ante Christ*, où il réfutoit le sentiment du fameux Evêque de *Meaux*, *Jaques Benigne Bossuet*. Ensuite Mr. *Ifelin* fut admis à l'examen pour le *St. Ministère*, & il reçut l'imposition des Mains avec beaucoup d'applaudissement.

Il avoit eu l'avantage d'étudier la Théologie sous le célèbre Mr. *Samuel Werenfels*, dont les Idées nettes sur la Religion, & la facilité de les exprimer avec autant de Clarté que de Noblesse, sont connues de tout le Monde savant. Mr. *Ifelin* ne s'étoit pas contenté d'entendre les Leçons publiques de ce grand Maître, il eut le bonheur d'avoir des Leçons particulières

ticulières, dont il fût bien profiter. La Réputation de nôtre jeune Ministre faisoit déjà assez de bruit, pour que les Universitez d'*Allé-
magne*, qui se piquent d'appeller des Etrangers de Mérite, afin de s'atirer la foule des Etudi-
dians, tournassent les yeux sur lui dans le dessein de l'enlever à sa Patrie. L'Université de *Marbourg* fit la première Démarche. La Chaire d'*Histoire & d'Eloquence* y étoit vacante, par l'abdication volontaire qu'en avoit fait Mr. *Andreas*, apellé par la Cour de *Berlin* à la Charge de Pasteur Aulique. Cette Chaire vacante étoit fort briguée par des Savans de *Marbourg*; mais le Prince de HESSE CASSEL n'approuvant point le Sujet pour lequel quelques uns des Professeurs s'interressoient vivement, chargea Mr. *Crollius*, Docteur & Professeur en Théologie, d'écrire à *Bâle*, pour obtenir une Personne qui eut les lumières que l'on demandoit. Mr. *Crollius* écrivit incessamment à Mr. *Jacob Bourcard* son Ami, Docteur & Professeur en Droit dans l'Université de *Bâle*, qui sans hésiter jetta les yeux sur Mr. *Iselin*. L'indication qui en fut faite à Mr. *Crollius* & au Prince, le fit accepter avec plaisir; & l'Université de *Marbourg* reçut ordre de lui adresser une Lettre de Vocation, qui arriva en 1704.

Rien n'étoit plus conforme au Gout, aux Talens & aux Lumières de Mr. *Iselin*, que la Profession qui lui étoit présentée. Son inclination

nation le tournoit particulièrement du côté des *Belles Lettres* & de l'*Histoire*, où il avoit déjà fait, & où il fit encore dans la suite, de si grands progrès que l'*Histoire Ancienne* & *Moderne* ne renfermoit rien qui lui fut inconnu. Sa Science dans l'*Histoire* étoit accompagnée de cette Critique judicieuse, qui fait discerner dans les différens Récits, le Vrai d'avec le Faux ou le Douteux, & sans laquelle une tête remplie de Faits ne peut passer que pour un Recueil, ou un Indice Historique.

Dans le tems que Mr. *Iselin* accepta la Chaire de *Marbourg*, il se fit une Vacance dans l'Université de *Bâle*, par la Mort de Mr. *Jean Jaques Buxtorff*, Professeur en Hébreu, dont l'Habileté dans les Langues Orientales passoit à la Réputation immortelle de son Père & de son Aieul. Mr. *Iselin* se mit sur les rangs pour disputer la Chaire Hébraïque, non dans la vue de l'emporter, mais pour montrer qu'il n'étoit pas moins riche des dépouilles des *Orientaux*, que de celles des *Grecs* & des *Romains* *. Cela fait il se rendit où la Providence l'appelloit, & il fut reçu à *Marbourg* avec toutes les Marques de joie & de distinction.

Cependant comme sa Vocation n'étoit pas du gout de quelques Professeurs, qui auroient
souhaité

* La Chaire fut donnée à feu Mr. Jean Buxtorff, excellent Prédicateur, fort versé dans l'Hébreu, & Neveu de celui qui par sa Mort, avoit laissé la Chaire vacante.

Souhaité qu'on lui eut préféré leur Parent, ils ne manquèrent pas ; guidés par la détestable Envie, de le traverser dans les Commencemens, & même de le décrier dans l'Esprit du Prince, comme n'ayant pas toute l'habileté requise. Mais Mr. *Ifelin* aiant eu occasion d'entretenir le Prince, détruisit sans peine toutes les facheuses impressions que ses Adversaires avoient donné de lui à la Cour. Le LAND - GRAVE ; charmé des Manières & de la profonde Erudition de son nouveau Professeur, déclara hautement qu'il ne vouloit plus qu'on lui parla contre Mr. *Ifelin*, car, dit - il, *J'ai connu par moi même, qu'il a beaucoup de mérite.* Aussi depuis ce tems là ; tout ce qu'il y avoit de plus distingué entre la jeune Noblesse Allemande, se faisoit un plaisir de fréquenter les Leçons de Mr. *Ifelin*.

En 1705. il composa le Panégyrique du *Land-Grave*, & le fit réciter publiquement par le jeune Baron de *Malsbourg*, de la première Noblesse de la Hesse. En 1706. Mr. *Ifelin* fut appelé à prononcer l'Oraison funèbre de la Princesse *Louise Dorothee Sophie* de BRANDBOURG première Epouse du ROI DE SUEDE, qui est aujourd'hui sur le Thrône, & qui étoit alors *Prince Héritaire de Hesse Cassel*. Ces deux Harangues ont été imprimées, & elles aquirent beaucoup de Réputation à l'Orateur.

L'Université de *Bâle* ne perdit pas de vue
son

son Illustre Nourrison. Elle n'attendoit qu'une occasion favorable pour révéndiquer sur l'Etranger, un Trésor qu'elle n'avoit prêté qu'avec peine. L'occasion de rapeller honorablement Mr. *Ifelin*, se présenta en 1706. par le Dècez de Mr. *Jean Jaques Hoffman* * Professeur en Histoire, si connu par ses Ouvrages, & surtout par son Grand Dictionnaire Historique. Cette perte ne pût qu'être sensible à l'Université, & elle vit du premier coup d'œil, que le seul moien de la réparer, étoit de faire revenir incessamment le Professeur de *Marbourg*, qui lui avoit été enlevé. On l'élut donc pour succeder à Mr. *Hoffmann*, & on lui expédia sans retard ses Lettres de Vocation, qui le sollicitoient de se rendre à sa Patrie, à qui il se devoit, plus qu'à toute autre Université.

Il est facile de comprendre quel fut l'efet que cette Nouvelle produisit à *Marbourg*, dans l'Esprit du Prince, des Professeurs, & des Etudiens. On s'étoit félicité d'avoir aquis un Savant Doux, Afable, & si propre pour l'Emploi qui lui avoit été confié, qu'il étoit bien difficile de trouver un Sujet capable de le remplacer. Ce ne pût donc être qu'avec peine que l'on se vit forcé de le perdre, en le rendant à sa Patrie, qui ne pouvoit être blamée de le redemander avec instance.

Mr.

* Il mourut le 10. Mai.

Mr. *Ifelin*, sensible à la douleur que caufoit son rapel, chercha à la moderer, en procurant à l'Université de *Marbourg* un très digne Sujet, dans la Personne de Mr. *Nicolas Harscher*, Docteur en Médecine * son Compatriote, & son Ami, avec qui il a toujours été uni de la manière la plus cordiale.

Mr. *Ifelin* n'eut pas beaucoup de peine de procurer sa Succession à son Ami. Il en parla au Prince, qui avoit en lui une parfaite Confiance; & il n'en falut pas d'avantage pour faire appeller incessamment Mr. *Harscher*, qui se rendit à *Marbourg* avant que Mr. *Ifelin* en fut parti. Ce dernier ne quitta pas l'Université, sans lui donner encore une Preuve de son habileté dans l'Histoire, & de sa dextérité dans la Dispute, aiant fait soutenir publiquement, peu de jours avant son départ, des Theses sur le Règne des Mages chez les Perses : *De Magorum in Persia dominatione.*

Le Retour de Mr. *Ifelin* à Bâle, y causa autant de joie que son départ avoit répandu de tristesse dans l'Université qu'il venoit de quitter. Il prit possession de sa nouvelle Chaire par une Leçon inaugurale le 5. Fevrier 1707.

La Providence ne permit pas qu'il passât

G

toute

* Il n'avoit alors qu'environ 24. Ans. Aujourd'hui il est Professeur en Eloquence dans l'Université de Bâle, & il ne se distingue pas moins par son Erudition, que par le succès avec lequel il pratique la Médecine.

toute sa Vie à enseigner les Sciences Humaines. Elle voulut aussi se servir de lui pour répandre les Vérités Sacrées, qu'il n'avoit jamais perdu de vue au milieu de ses Etudes étrangères. *Mr. Jean Rodolphe Wetstein* ^a Professeur en Théologie, étant venu à mourir en 1711. ^b cette Chaire fut déclarée vacante. On ne fut pas embarrassé de trouver un Sujet pour la remplir dignement. Au lieu d'un, on en avoit deux, d'un rare mérite par leur profond Savoir, *Mr. le Professeur Iselin* & *Mr. Jean Louis Frey*, qui n'étoit encore alors que Pasteur de l'Eglise du *Petit Huningue*. ^c

Pour pouvoir disputer à Bâle une Chaire en Théologie, il faut avoir reçu les Degrés de Docteur, dans cette Faculté. Ces deux Illustres Rivaux subirent l'Examen, & soutinrent chacun une Thèse publique. *Mr. Iselin* choisit pour sujet de la Dispute, *le Canon du Nouv. Testam. de Canone N. Testamenti*. Toutes les Epreuves étant glorieusement finies, ils furent créés *Docteurs*, par *Mr. l'Antistes Jérôme Bourcard*, Professeur en Théologie. ^d

^a Voiez sa Vie dans le *Moréri* de Bâle.

^b Le 21. Avril.

^c Il fut tiré de là, pour occuper la Chaire d'Histoire. On le reçut outre cela dans la Faculté de Théologie, avec le Titre de Professeur Extraordinaire. Aujourd'hui on convient généralement qu'il est à souhaiter, qu'il veuille remplacer son Collègue.

^d Il vient de céder pendant que nous écrivons ceci, savoir le 7. Mai.

La Matière vaste du Canon du N. Testament, surtout entre les Mains de Mr. *Ifelin*, qui ne pouvoit pas se résoudre de traiter superficiellement un Sujet, lui fournit, & au delà, de quoi composer une seconde Dissertation, lors qu'il disputa la *Chaire** vacante. Cette Chaire lui fut ajugée à la pluralité des suffrages, & il en a rempli les Fonctions avec un zèle infatigable jusques à la fin de sa Vie.

Mr. *Lenfant*, si connu par ses excellens Ouvrages, aiant formé le dessein de donner l'Histoire du Concile de Bâle, engagea le ROI DE PRUSSE à écrire au *Magistrat de Bâle*, pour lui demander la Communication des Manuscrits qui regardent ce fameux Concile. Mr. *Ifelin* fut chargé en 1715. de fournir tous les Extraits nécessaires, à quoi il se prêta avec plaisir, & avec une grande exactitude. Il se chargea dans la suite du même soin [en 1717.] à la prière de Mr. *Daguesseau*, Chancelier de France, qui souhaita d'avoir une Copie du Concile de Bâle. Ce fut en 1716. que Mr. *Ifelin*, forma la résolution d'entreprendre un Voiage bien plus considérable, que celui qu'il avoit fait dans sa jeunesse. Il se proposoit d'aller successivement en France, en Angleterre & en Hollande. Il souhaitoit de connoître personnellement les Grands Hommes de la République des Lettres, dont il étoit déjà connu

G 2

par

* Cette Profession est celle des Controverses.

par la savante Correspondance qu'il entretenoit avec plusieurs d'entr'eux. Aiant donc obtenu congé de l'Université, il se rendit à Paris.

Sa présence ne fit aucun tort à sa Réputation, comme cela n'arrive que trop à ceux, dont la meilleure partie de leur Science est dans leur Bibliothèque. On fut surpris de trouver nôtre Professeur inépuisable sur toutes sortes de Sujets, & de le voir au fait de l'Histoire & des Antiquités de la Monarchie Françoisé, comme si toute sa Vie il s'étoit borne à cette Etude. Tous les Savans s'empressèrent à lui donner des marques distinguées de leur parfaite estime, & il a conservé avec plusieurs une étroite Correspondance, sur tout avec l'Illustre Chancelier Mr. *Dagueffan*, dont le Rapel * a été généralement applaudi & dans le Roiaume & chez l'Etranger. Mr. *Ifelin* aiant appris cet heureux événement, quelque tems avant sa Mort, témoigna a Mr. *Dagueffean*, par une Lettre qu'il lui écrivit, toute la joie qu'il en avoit ressentie. Peu de tems après, le Chancelier lui répondit de la manière la plus gracieuse.

Mr. *Ifelin* avoit tant de facilité pour les Langues, qu'il ne lui fut pas mal aisé d'acquérir une Connoissance assez exacte du François, pour pouvoir écrire & prêcher avec succès dans cette Langue. Avant que d'aller à Paris, il avoit prononcé plusieurs Sermons dans l'Église

* Après la Dégradation de Mr. Chauvelin Gardc des Sceaux.

glise Françoise de *Bâle*, depuis l'An 1710. Etant à *Paris*, il y prêcha quelquesfois dans la *Chapelle de l'Ambassadeur d'Hollande*.

Plusieurs raisons retinrent Mr. *Ifelin* à *Paris*, plus longtems qu'il n'avoit crû ; ce qui l'empêcha de voir l'*Angleterre* & la *Hollande* ; car au commencement de l'Année Académique de 1717. l'Université lui défera le *Rectorat* pendant son absence, & par là il se vit contraint de venir incessamment prendre les Rènes de l'Académie, qui l'atendoit avec impatience.

On avoit si bien connu à *Paris* la solidité du mérite de nôtre habile Professeur, & l'étendue de ses lumières, sur tout dans les *Histoires* & les *Antiquités* de toute espèce, qu'une Place étant vacante dans l'*Académie Royale des Inscriptions*, par la mort du célèbre *Gisbert Cuper*, * d'abord Professeur en Histoire, & ensuite Bourguemaitre de *Deventer*, l'Académie jetta les yeux sur Mr. *Ifelin*, pour succéder à l'Académicien Hollandois, après qu'elle eut entendu la lecture des Lettres mutuelles que ces deux Savans avoient écrites sur les *Miroirs ardens des Anciens*.

En 1719. Mr. *Ifelin* fit imprimer six *Sermons* ** en *Allemand*, qu'il avoit prêchés dans l'Eglise de *St. Pierre*, au milieu d'une grande affluence de Peuple. Il les dédia à Madame

* Mort le 22. Novembre 1716. âgé de 72. Ans;

** Chez J. Louis Brandmuller.

sa Mère, pour laquelle il a toujours conservé un tendre & respectueux attachement.

Dans le tems que Mr. le Docteur *Werenfels* se défit, ^a à cause de son âge avancé, ^b de sa Charge de *Bibliothécaire*, cet Emploi fut donné à Mr. *Ifelin*. On ne pouvoit pas le remettre en de meilleures Mains. Afable & Diligent, il étoit toujours prêt à se rendre, avec plaisir aux empressements des Savans Etrangers, qui souhaitoient de voir ce que la Bibliothèque a de plus rare. Instruit à fonds de tout ce que cette riche Bibliothèque renferme, il en étoit les Trésors en Homme qui en connoissoit tout le prix, & avec une telle profusion de savoir, qu'on l'auroit pris lui même pour une Bibliothèque vivante; Zélé pour le Bien public & pour l'avancement des Sciences, il ne contribua pas peu à l'arrangement & à l'augmentation de la Bibliothèque qui lui étoit confiée.

Les Freres *Brandmuller* aiant formé le dessein de réimprimer le *Moreri Allemand*, avec des *Additions* & des *Corrections*, ils trouvèrent le moien d'engager trois Savans de l'Université de *Bâle*, à se charger de ce pénible travail. Nôtre Savant & laborieux Professeur eut pour sa part la *Correction* & l'*Augmentation* des Articles qui en avoient besoin. Outre cela il
mit

^a En 1726.

^b Il court fort heureusement sa 81me Année.

mit à la tête des deux Volumes, qui parurent en 1726. *une Préface*, où il rendoit raison du travail des nouveaux Editeurs *. Il fut même obligé de mettre *une seconde Préface* à la tête du troisième Volume, pour réfuter la Critique qui avoit été faite en *Allemagne*, des deux premiers qui avoient été publiés.

Le *Rectorat de l'Université* fut confié pour la seconde fois à Mr. *Ifelin* en 1735., dans le tems qu'il sortoit du *Décanat*, Dignité onéreuse, dont il a rempli plusieurs fois les Fonctions depuis son entrée dans la Faculté de Théologie. Il ne refusoit jamais aucune Charge Académique, quelque pesante qu'elle fut, consultant moins sa santé, que son amour pour le travail, & pour le bien d'un Corps, auquel il étoit fortement attaché.

Il étoit sujet depuis longtems à des Fluxions sur la Poitrine, qui souvent faisoient trembler pour sa Vie, mais dont il sortoit heureusement par la force de son tempéramment, ou plutôt par la bénédiction Divine, qui vouloit nous le conserver encore.

Enfin le tems étoit venu auquel DIEU trouvoit à propos de terminer les travaux & les souffrances de son serviteur, pour l'appeller dans le séjour du Repos. Mr. *Ifelin* se vit donc attaqué, sur la fin du Mois de Mars dernier,

G 4 de

* Les deux autres étoient Mr. Jean Louis Frey, Professeur en Histoire &c. & Mr. J. R. Waldkirch, Professeur en Droit

de sa Maladie ordinaire. Mais la Fluxion fut tout d'un coup si violente, & les forces si exténuées, que l'on craignit qu'il ne fut emporté rapidement. Deux habiles Médecins * épuisèrent tout ce que l'Art a de ressourcées, & lui donnèrent tous les soins que l'Honneur, la Religion, & une tendre Amitié pouvoient leur inspirer.

Mais tout est inutile contre les Arrêts du Seigneur. Lors que l'on présumoit que nôtre Illustre Professeur se trouvoit un peu mieux, il cessa tout à coup de vivre entre les Hommes, aiant remis son Ame entre les Mains misericordieuses de son Puissant Créateur. Ce triste événement arriva le 23. *Avril*, à dix heures du soir.

Dès que le bruit s'en fut répandu dans la Ville, on tomba universellement d'accord, que l'on venoit de faire une grande perte. Son Corps fut porté dans l'Eglise de St. Pierre, accompagné d'un nombreux Cortège. Mrs. les *Quatre Chefs de la République* honorèrent cette Pompe funèbre de leur présence. L'Université y fut en Corps, & toutes les Personnes les plus Considérables de la Ville.

On s'attend sans doute de lire à présent le Catalogue des Ouvrages de nôtre Savant Défunt.

* Mr. Nicolas Harscher, Docteur en Médecine & Professeur en Eloquence; & Mr. Antoine Buz, Docteur en Médecine, & Cousin Germain du Défunt.

font. Personne n'auroit été plus capable que lui, d'en faire un grand nombre d'excellens, sur tout dans l'Histoire & la belle Littérature. Il avoit un Aquis prodigieux, une grande facilité d'écrire, & il ne perdoit aucun Moment. Cependant il n'a guères laissé que les Pièces que nous avons indiquées, si l'on excepte *diverses Thèses*, qu'il a soutenues dans l'Université, *quelques Harangues des Dissertations*, répandues dans les différens Journaux Littéraires, & *quelques Ecrits*, qu'il a publiés à l'occasion de l'Afaire de Mr. *Wetstein*, alors Diacre de *St. Leonard*; Dispute qui a fait assez de bruit dans le Monde. Tout le tems de Mr. *Iselin* étoit tellement rempli par les Fonctions de ses différentes Charges, par ses fréquentes incommodités, & par ses Commerces Épistolaires; qu'il n'a pas eu assez de loisir pour entreprendre des Ouvrages de longue haleine. Nous ne doutons pas qu'on ne trouve d'excellens Morceaux dans ses Manuscrits; & nous présumons que ceux entre les Mains de qui ils seront déposés, n'envieront pas au Public, le profit qu'il peut en retirer, & cela pour le consoler en partie de la perte d'un Savant de ce Mérite.

Il n'est plus, ce Docteur dont la vaste Science,
L'Intégrité des Mœurs, le Zèle pour la Foi,
Un Travail assidu pour remplir son Emploi,
Lui méritoient par tout la juste préférence.
Sa Mort fait nôtre Deuil; elle comble ses Vœux,
Elevé dans ces Lieux où règne la Lumière,
Charmé d'avoir si-tôt terminé sa Carrière,
Il triomphe au milieu du Chœur des Bienheureux.



LETTRE sur quelques MISSIONS de la Communauté de HERRENHOUT, à Mr. ABRAHAM RUCHAT, Professeur en Théologie & Recteur Magnifique de l'Académie de Lausanne.

M O N S I E U R,

V Otre Piété, & la part que Vous prenez à l'avancement du Règne de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, m'engage à vous adresser quelques Nouvelles sur un Sujet aussi intéressant que l'est celui de la Propagation de la Foi dans les Indes & autres Parties du Monde.

Vous avez vu, Monsieur, dans divers de nos précédens Mercurès * les Pièces que j'y ai fait insérer, touchant les Progrès de l'Évangile, opérés par les soins des Protestans, chez les Païens aux Indes Orientales & en Amérique; parmi les Juifs & les Mahométans; & enfin en Groenland. J'ai rapporté, à l'égard de ce Pais, le Voïage du Ministre Egede, & ensuite celui de quelques Missionnaires de Herrenhout. J'ai fait encore mention du retour de Groenland, de Christian David, & de la résolution de ses Confrères.

* Mercure de Juillet 1734 p. 88. Septembre 1735 p. 40. Juillet 1736. p. 41. Septembre 1736. p. 33.

frères , de s'y arrêter le reste de leurs jours, pour travailler à la Conversion des *Groenlandois*. J'espère que ce que j'ai à vous apprendre de ces *Missionnaires* ne vous déplaira pas.

Christian David partit de *Groenland* vers la fin du Mois de *Septembre* 1735. Quelque tems après , les *Missionnaires* qui y étoient restés, furent visités par des *Groenlandois*, qu'ils visitèrent à leur tour, tant pour faire des Progrès dans la *Langue Groenlandoise*, que pour acheter de nouvelles Provisions, celles qu'ils avoient amenées d'*Europe* étant finies. Au mois de *Juillet* 1736. quatre nouveaux *Missionnaires*, envoyés d'*Herrenbout*, arrivèrent auprès des précédens, qui avoient eu à souffrir une grande disette pendant cet intervalle de 10. Mois, aiant été obligés de s'acoutumer à se nourrir à la *Groenlandoise*, c'est à dire à ne plus manger de *Pain*, mais à faire usage de la *Chair des Chiens de Mer* & d'autres *Poissons*, & de certains *Oiseaux de Proie*; ils étoient exposés aux *Tempêtes* lors qu'ils se mettoient en *Mer*, & avoient peine à se défendre du *Froid* en courant le long des *Bords de la Mer*, quand ils avoient mis leur *Bateau* en sûreté avec de grands efforts, à cause de leur foiblesse. Ils étoient obligés de supporter quelquesfois les grossièretés des *Groenlandois*, lors que ceux-ci refusoient de leur vendre des *Chiens de Mer* & des *Poissons*, parce qu'à leur gré les *Mission-*
naires.

naires ne leur apportoient pas assez d'*Aiguilles à coudre*. La petite quantité qu'ils prenoient d'une nourriture, à laquelle ils n'étoient pas encore acoutumés, & les efforts qu'ils faisoient en ramant, les acabloient de telle maniere qu'ils s'étonnoient eux mêmes, comment il étoit possible qu'ils pussent subsister. Cependant la vive Foi dont ils étoient animés, & leur zèle, aidé de la Grace, qui les ~~est~~ toujours si visiblement soutenus; leur ont fait avouer & reconnoître, dans une Lettre à la Communauté de *Herrenbaut*, que les Consolations intérieures de l'Esprit de DIEU, & l'assistance du Seigneur JESUS les fortifie si puissamment, qu'à peine s'aperçoivent-ils de leur extrême pauvreté. Ils ajoutoient encore qu'ils ne souhaitoient pas d'être mieux pendant le reste de leur Vie.

Cette Puissance intérieure de la Grace, dont ils ressentoient d'ordinaire des effets si sensibles, redoubloit lors que ces *Missionnaires* célébroient entr'eux la *Ste. Eucharistie*: Ce jour là étoit employé au Chant des *Louanges* de DIEU, à la Lecture & à la Méditation de l'*Ecriture*, choisissant exprès les endroits les plus convenables à leurs Circonstances, afin de se fortifier de plus en plus dans la Foi, & dans leur pieux dessein. La Continuation de leur entreprise leur parut même d'une si grande conséquence qu'ils s'engagèrent de nouveau,

en célébrant la Pâque de l'Année 1736. de s'y atacher avec une plus grande diligence , & une entière fidélité.

Ils remarquent dans la même Lettre , qu'il auroit été facile à Mr. *Egede*, Pasteur de la Colonie *Danoise*, de bâtiser tous les *Groenlandois*. S'il ne s'agissoit que de leur faire recevoir Historiquement les Vérités de l'Évangile , ils les recevraient sans peine , mais ils ne les croiroient que comme ils croient les Traditions & les Réveries de leurs Ancêtres , c'est à dire , sans se mettre en peine si les choses qu'on leur propose sont des Vérités ou des Fauffetés , & s'il importe , ou s'il n'importe pas , d'en faire quelque usage par rapport à la Vie à venir. Mr. *Egede* leur a souvent fait parler par son Fils , (qui entend parfaitement le *Groenlandois*, l'ayant appris dès son enfance ,) de la Puissance de Dieu , de la Création du Ciel & de la Terre , & de ses suites. Les *Groenlandois* écou- toient tout cela avec attention , & même avec admiration ; mais aiant raconté à leur tour leurs Traditions , ils se retiroient mécontents du peu de civilité de Mr. le Pasteur , parce qu'il refusoit de recevoir leurs Contes , comme ils prétendoient avoir reçu ses Histoires. Du reste ils étoient prêts à se faire batizer tous à la fois , cette Cérémonie , qu'ils ont vû pratiquer , les divertit , & ils aiment beaucoup à se divertir , étans d'une humeur fort gaie , &
 tou.

toujours contens , car lors qu'ils ne sont pas à la Chasse ils ne sont presque que se réjouir & danser.

Il paroît de là , que la Conversion de ce Peuple , tombé dans une crasse ignorance , & presque entièrement abruti , n'est pas aussi facile qu'on pourroit se l'imaginer , au moins si ceux qui ont conçu le pieux dessein de les éclairer , ne se bornent pas à les amener à une simple Profession extérieure de la *Religion Chrétienne*. Elle leur seroit absolument inutile , pendant qu'ils seront dans les dispositions où ils sont encore. Vous voyez bien , Monsieur , par ce Récit , que les *Missionnaires Protestans* sont fort scrupuleux , & qu'ils ont raison de l'être , lors qu'il s'agit d'administrer le St. Sacrement du Batême.

Les *Missionnaires de Herrenhout* observent encore que les *Groenlandois* croient l'immortalité de l'Ame , ou si l'on veut , que la Mort n'annéantit pas l'Homme. *Christian David* aiant interrogé un *Groenlandois* sur ce que deviendroit un de ses proches Parens , qu'il enterroit , il répondit : Que son Parent se transportoit dans un Pais , où il trouveroit abondamment des *Chiens Marins* & des *Poissons* , & qu'il ne manqueroit jamais de *Chasse*.

Quoi que les *Groenlandois* paroissent encore si peu disposés à recevoir l'*Évangile* , ils ne sont pas cependant entièrement privés de toute

te sensibilité. *Christian David* & ses *Compagnons de Voyage* furent Témoin d'un Entretien, qu'un Capitaine de Vaisseau eut avec des *Groenlandois*. Ceux ci épouvantés de ce que le Soleil perdoit sa lumière, par une Eclipsé qui parut peu de tems après l'arrivée de ces *Missionnaires en Groenland*, demandèrent à ce Capitaine ce que cela signifioit, il leur répondit que Dieu, ofensé de ce qu'ils ne croioient point en lui, leur oteroit le Soleil : Cela les affligea beaucoup, & aiant demandé ce qu'il falloit qu'ils fissent ; le Capitaine leur dit qu'ils devoient prier Dieu le Soir & le Matin, & il leur enseigna une courte prière. Mais comme ils l'oublioient, ils retournèrent plusieurs fois au Capitaine, même après qu'il eut mis à la Voile ; pour lui demander de leur redire la Prière. En s'entretenant avec eux il leur fit aussi cette Question : Puis que vous ne croiez point en Dieu, *Qui pensez vous donc qui aie fait le Ciel, la Terre & tout ce qui y est ?* Ils répondirent : *Que tout étoit ainsi de soi même.* La dessus il leur dit : *Vos Bâteaux & vos Rames seroient donc aussi d'Eux mêmes ?* Non, dirent ils, *mais nous les avons faits.* C'est ainsi, leur repliqua le Capitaine, *que le Ciel & la Terre ont dû être faits.*

Un *Groenlandois*, qui étoit d'un Endroit éloigné de 24. lieues d'Allemagne, de la Colonie Danoise, s'étant rendu à la *Nouvelle Herren-*

Herrenbout, au Mois de Mai 1736. raporta aux *Missionnaires*, qu'il venoit d'entendre dire des choses merveilleuses au Pasteur *Egede*, touchant un DIEU qui a créé le Ciel & la Terre, choses dont il n'avoit jamais oui parler auparavant. Il leur demanda ensuite s'ils les favoient aussi. Cela toucha vivement le Cœur des *Missionnaires de Herrenbout*, & les engagea à lui dire tout ce qu'ils purent à ce sujet, c'est à dire autant que la Connoissance de la Langue peut le leur permettre.

Dans une de leurs Visites chez les *Groenlandois*, ces bons *Serviteurs de Dieu* chantèrent leurs *Cantiques du soir* en leur présence. On les écouta avec beaucoup d'attention, & on leur dit qu'ils étoient fort ingénieux & fort sages. Ils réciterent encore l'*Oraison Dominicale* en Présence des *Groenlandois*, & en leur propre Langue, que ceux ci écoutèrent dans un grand silence; & comme on m'a communiqué une Copie de la Traduction, ou Paraphrase que *Christian Stach*, l'un des *Missionnaires de Herrenbout*, en a fait, en l'acommodant aux Circonstances des *Groenlandois*, j'ai crû vous faire plaisir, *Monsieur*, & à tous ceux qui desirerent l'Avancement du Règne de N. S. J. C. de vous faire part d'un Monument aussi curieux de la Pieté du Traducteur & de ses Confrères. Mais avant que de vous le mettre devant les yeux, je dois ajouter que

Christian

Christian Stach partit de *Groenland* un peu apres l'arrivée des quatre nouveaux *Missionnaires d'Herrenbout*, dont il a été fait mention, en ce Pais là ; c'est à dire au Mois d'*Août* 1736. Il fut de retour au Mois d'*Octobre*, dans le dessein pourtant de repasser en *Groenland*, après avoir amplement informé la *Communauté d'Herrenbout* de tout ce qui concerne leurs Frères, établis à la Colonie de la *Nouvelle Herrenbout*. Il faut espérer que Dieu benira le zèle de ces siens Serviteurs, & que nous apprendrons quelque jour les heureux succès de leurs Travaux en *Groenland*.

J'avois dit dans le *Mercur* de *Septembre* 1737. que la *Communauté d'Herrenbout* avoit aussi envoyé quelques *Missionnaires* en *Laponie*. Un d'entr'eux, qui fut de retour l'Année dernière, raporta, que les *Lapons* sont moins ignorans que les *Groenlandois*, mais qu'ils sont aussi plus méchans. Ceux de cette Nation, Sujets du **ROI DE SUEDE**, qui habitent une étendue de Pais de 2. à 300. Lieues, autour de *Thornau* & de *Kimi*, ont la plûpart embrassé la *Religion Chrétienne*, qui leur est annoncée par des *Prêtres Suédois*, depuis le Règne de *Charles XI*. Ils se rendent une fois l'Année dans certaines Maisons qu'on a fait bâtir à cinquante & à cent lieues de distance, pour paier le Tribut au **ROI**, qui consiste en *Péléteries* & en *Peaux de Rennes*. Les *Prêtres* qui se trouvent à ces Ren-

dés-vous , avec les *Commissaires du Roi* , bénissent les *Mariages* , batissent les *Enfans* , & instruisent ces *Peuples* dans la Religion. Ces *Lapons* se trouvent régulièrement dans ces *Endroits* ; ils sont assez fidèles , généreux , & reçoivent avec plaisir les *Etrangers* qui vont les visiter. Mais comme il y a encore des *Paiens* dans les vastes *Contrées* de la *Laponie* , les *Missionnaires* de *Herrenbout* , résolurent de pénétrer plus avant dans ce *Pais* là , où celui qui en étoit revenu faire son *Raport* à *Herrenbout* avoit laissé ses *Compagnons* ; qui se mettoient déjà en train d'y faire recevoir la *Vérité*.

Quant aux *Lapons* , Sujets de la *Russie* , ils sont si sauvages qu'ils demeurent dans les *Bois* , en *Hiver* comme en *Eté* ; & si Méchants qu'ils ne vivent que de *Vols* & de *Brigandages* , c'est pourquoi les *Voyageurs* les craignent beaucoup plus que les *Ours* & les *Loups* , dont il y a grande quantité , mais qui ne font mal à personne , à moins qu'on ne leur en fasse ; parce que ne cherchant que leur nourriture , ils la trouvent abondamment par tout le *Pais* , qui est rempli de *Cerfs* , de *Lièvres* & d'autres sortes de *Gibier* , que les *Ours* & les *Loups* chassent ou atrapent dans leurs *Tannières*. Il est à souhaiter que *S. M. IMP.* de toutes les *Russies* , ou ses *Succeffeurs* , daignent avoir compassion d'un *Peuple* aussi *Barbare* , & qui est , pour
ainsi

ainsi dire à la Porte de leur Capitale & sous leurs propres yeux.

Mais pour revenir à la *Communauté de Herrenbout*, J'ai appris de la bouche d'une Personne de Considération, qui en est un des principaux *Membres*, qu'elle a envoyé des *Missionnaires* au *Cap de bonne Espérance*, & dans une Colonie *Danoise* sur les *Côtes d'Afrique*. Il y a quelque chose d'extra-ordinaire dans l'envoi des deux *Missionnaires* destinés pour cette Colonie; c'est que l'un d'eux est Originaire du Pais, jeune Homme, qui attiré par une Grâce intérieure, souhaita de faire le *Voyage d'Europe*, pour s'instruire par lui même des idées des Européens sur la Religion. Il monta sur un *Vaisseau Danois*, sans en avertir ses Parens. Arrivé en *Dannemarck*, il y reçut le *St. Bâteme*, après avoir été suffisamment instruit. Aiant ensuite entendu parler de la *Communauté d'Herrenbout*, il s'y rendit, & fut touché & édifié de la *Pieté*, & de la *Vie Sainte* des Habitans de ce Lieu, il résolut d'aller lui même annoncer l'*Evangile* à ses Compatriotes. On lui a donné un Compagnon plein de zèle & de *Pieté*. Nous apprendrons S. P. à DIEU, l'heureuse réussite d'un dessein, sur lequel il paroît que la Providence a présidé d'une façon admirable.

Les Habitans de *Herrenbout* ont aussi envoyé une Colonie dans la *Nouvelle Georgie*.

Mr. *Nitschmann*, Evêque des Frères *Bobémiens* & *Moraves* de *Herrenhout*, a été le Conducteur de la seconde Troupe, consistant a environ Trente Personnes. Il a raporté à son retour, que leurs Gens s'y trouvent fort bien, qu'ils y firent une bonne Récolte en 1735. & qu'ils avoient déjà commencé à y établir une Maison d'Orphelins, dans laquelle ils avoient reçu quelques Enfans des Sauvages de Georgie, pour apprendre leur Langue, qu'ils commençoient d'entendre autant qu'il faut pour commercer avec eux. Un des Rois *Américains*, le plus voisin de cette Colonie, les a vifités. Il leur a fait de belles Promesses, il les aime, parce qu'il a remarqué qu'ils étoient Gens de bonne foi, comme les Américains de cette Contrée se piquent de l'être aussi.

Voilà, *Monsieur*, ce que j'avois à vous communiquer touchant les Missions de la *Communauté de Herrenhout*. Je viens d'apprendre par l'Extrait d'une Lettre de la *Société d'Ecosse pour l'Avancement de la Connoissance de Christ*, que cette Illustre & pieuse Société entretient actuellement 106. Ecoles dans les Montagnes d'*Ecosse*, & dans les Illes au Nord de ce Roiaume, où l'on instruit près de 4000. Ecoliers, & qu'Elle a établi Cinq *Ministres Missionnaires*; trois chez les *Indiens*, Voisins de la *Nouvelle Angleterre*, un dans la *Nouvelle Georgie* & un dans l'Ille d'*Ecosse* la plus éloignée,

gnée, apellée *Hirta*, dont les Habitans étoient il y a peu d'Années à peu près tels que les *Lapons* & les *Groenlandois*.

Revenons à ces derniers, Vous trouverez ici le Pater en leur Langue, dont je vóus ai parlé.

L'ORAISON DOMINICALE en *Groenlandois*.

- Attagúna K ilagmetotit
 Père Nôtre puisque Ciel dans es toi ,
 1. AK úboróttitúk ;
Nom tien prisé qu'il soit fais ;
 2. Nalk gaú túlingnútt ;
commandemens à nous laisse venir tiens ;
 3. Inneúútt pekúttit Killagme
Volonté tienne arriver laisse Ciel dans
Nunnametog ;
terre dans aussi ;
 4. Tamekle úttíme Nck'kfaúttionik ;
ainsi aussi aujourd'hui doñe nous nourriture nôtre ;
 5. Túnnifigútt ningaútteta
Qu'il nous avienne que tu ne t'irrités pas
ajoraura ,
parce que nous sommes méchans ,
illignúttito unnetáttáungiaúttá ,
cela tu fais désobéissans sommes nous , mais
K nga iriaúúttog
baissans ne nous sois pas
 6. Ningtaúttómanagit Torngarsútt
En colere quand es toi , le Diable peut

urfitlariaúrnetá ajortorfoillo

tenter nous & au mal nous pouffer ;

7. Pifaúrnetá Killagio ,
pren nous au celeste Roiaume , (País celeste)
atlelo toinata,

Et les autres tous.

Pigaúkit angefor savit kissivít

Car Grand toi & Puissant es toi & cela seul

Usto nak ingaútillo jilekangitú mulló

de grande loiange digne es de toute Eternité tu es

ssukang hoo ho. Amen.

Et dans toute éternité tu demeures Amen.

J'ai suivi dans le *François*, autant que j'ai pû, le tour du *Groenlandois*, que l'Auteur dit être très différent de l'*Allemand* qu'il a ajouté à sa Version. Je me suis réglé sur un Essai de cette Langue, que la même Personne de considération de *Herrenhout* a eu la bonté de me communiquer.

Puisque l'occasion s'en présente naturellement, & que je n'ai aucune Nouvelle de fraîche date à vous donner des Missions de *Tranquebar* & de *Madraspatan*, je me flate, que vous verrez avec plaisir le *PATER* en deux Dialectes de l'*Ancienne Langue Bramane*, ces Copies vous agréeront sans doute, & à tous ceux qui, comme vous aiment & possèdent les Langues Orientales, & qui souhaitent que la connoissance de l'*EVANGILE* se répande chez toutes les Nations. Je les dois au
pieux

pieux Mr. *Benjamin Schultz*, premier Missionnaire à *Madraspatan*; comé aussi la même Priere en quelques autres Langues, qui sont en usage dans la Grande *Presqu'Isle* en deça le *Gange*, & que je pourrai donner une autrefois, si j'apprens qu'on n'aie pas trouvé mauvais que de tels Monumens du zèle des *Missionnaires Protestans*, aient été inferés dans un *Mercur*. J'ai suivi l'*Orthographe* de Mr. *Schultz*, tous ceux qui entendent l'*Allermand* savent que leur *sch* se prononce en *François*, *ch*; & que l'*u* double se prononce comme l'*v* consonne des *François*.

Le PATER en *Langue Bramane*, qu'on appelle *Kirendum*, & aussi *Grantham*.

Paramandale stidaha mat tataha
 Ciel dans qui es notre Père
 Ton nama pudsidam stidam bavvatu
 ton Nom sanctifié soit
 Tvva radschian agatam
 ton Règne vienne
 Tavva Manasam paramandale iathà karótu
 Ta Volonté Ciel dans ainsi se fait
 bumianta tathá kuru
 terre dans aussi ainsi se fasse
 Aharaharvvidiamanam asmatu bodsanam
 quotidien notre nourriture
 asmakam midaním práitícha
 à nous ce jour d'hui donnez
 H 4 Asma

Afma - drunadatrūnam vvejam iathá
à nos Debitours nous comme

fahifchiamaha bavvamtobi tat á
remettons vous aussi ainsi

afma - drunam afmakam fahifchientu
nos debtes à nous remettez

Afmanu Scho'anaiam napravvācīanam
nous tentation en introduisez, ne

kuru.

laissés.

Evvamfchétu ashubatu afmanu rarakfcha.

Mais mal du nous délivrez.

Kimittiukkute raatfchintfcha balantfcha
parce que & le Règne & la Puissance

Mahimatfcha

& la Gloire

Ufmakam Sarātam Widdīamanam astu.

à vous dans les Siècles existant est.

Bavvatu.

Anen.

Le PATER, en la Langue des Bramanes, apellée
Samscrutam & Dewa-nagaram.

Urdvvaloke ftidaha mat pitahá

• Pavvadiá namadheiam pudfaníam pavvatu

Pavvadiá radfchiam agafchétu

Jufmat fittam urdvvaloké jadhá krijetté

tadhá bumavvapi karotu

Anudinam mat podīanam afmakam

addia dehi.

• Afma-

Asmadada marnanam vveiam jadhá
schaminaha juiamapi tadhá asmat-
drunam schantavviam.

Asmam schodbanaiam napravvesia
Tadhaschéto duragate b'hia asmam
ratscha.

Tatkimitiukté radschenscha balenscha
mahimascha pavvatam Sarvvadá santtu.
Bavvate.

La Construction de ce *Pater* est absolument la même que celle du précédent. Les *Bramanes* de *Madrassatan* assurent tous que la Langue des Savans, que les *Tamules* appellent *Grant-ham*; & celle que les *Teluges* appellent *Samscrutan*, sont absolument une même Langue. C'est le Langage de leurs *Dieux*, si on les en croit; c'est à dire des premiers Habitans de l'*Inde*. En effet toutes les Langues qui sont en usage dans ce vaste País, sont des Dialectes différens de cet ancien Langage; comme les Langages des Peuples de la Partie Méridionale de l'*Europe*, sont des Dialectes de la Langue des *Anciens Romains*.

En voila assez, *Monsieur*, sur ce dernier Article. Je fais avec plaisir cette occasion, pour vous témoigner publiquement l'estime que je fais de votre Mérite, & de votre Savoir, qui me sont si particulièrement connus depuis environ 40. Ans. Je finis en faisant des Vœux sincères pour votre Conservation, & je prie le

gneur qu'il répande sa bénédiction sur votre *Emploi*, pour l'avantage de votre *Académie*, & pour l'édification de l'*Eglise*. Puissez vous travailler encore longtems à l'avancement du Règne de NÔTRE SEIGNEUR, & sur tout avec succès, dans la Sainte Entreprise où vous vous êtes engagé depuis peu, en faveur de son *Ancien Peuple*. J'ai l'honneur d'être

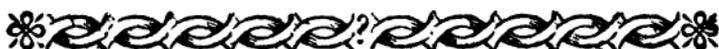
M O N S I E U R ,

votre très humble &c

Neuchâtel le 28. Mai

BOURGUET.

1737.



I D I L L E.

A Mr. SEIGNEUX DE CORVON.

D'Epuis un très longtems dans un Lieu solitaire,
 Je jouïs des douceurs d'une innocente Paix;
 Loïn du Monde & du bruit, de qui tous les attraits,
 N'ont plus rien dont mon Cœur puisse se satisfaire.
 Je chers mon Repos, comme un des grands bienfaits,
 Que jamais à ce Cœur le Destin ait pû faire;
 Ah! puisse ce Repos n'être troublé jamais.

Dans

Dans ces aimables Lieux, mon Cœur jeune & tranquille,
 Sait soumettre les Sens au joug de la Raison,
 O vous, plaisirs bruians, tumulte de la Ville,
 Je vous préfère en tout ma rustique Maison,
 Les Bois & les Ruisséaux, les Près dont le Gazon
 Fait mes plus chers Plaisirs, quand d'un travail utile,
 Je vai me delasser dans l'aimable Saison,
 Qui me rend leur Accès plus doux & plus facile,
 Et de qui la Chaleur, en harant la Moisson,
 Vient couvrir la Terre fertile,
 Des Fruits que l'on chérit avec tant de raison.

Déjà l'affreux Hiver a cessé ses Ravages,
 La Nature respire après tant de Rigueurs,
 Les Aibres sont chargés de Fleurs,
 Les Habitans des Airs, par leurs tendres Ramages,
 Portent la joie dans nos Cœurs,

Te voila de retour, Saison riante & belle,
 C'est toi, qui fais orner nos Vergers & nos Bois,
 Beau Printems, je t'ai vû reparoitre vingt fois,
 Et toujours ton retour le Plaisir renouvelle,
 Dans un Cœur qui d'Amour n'a point reçu les Loix,
 Et qui ne fera jamais choix
 D'un Berger qui seroit inconstant, infidèle,
 Et dont la Perte trop cruelle,
 Feroit pleurer mes yeux dans le fond de ces Bois,
 Non, à de plus nobles Emplois,
 Apollon depuis peu m'appelle.
 Vien, aimable Printems, vien féconder mon zèle.
 Je ne veux suivre que sa Voix.

Mais quel trouble inconnu, & quelle inquietude
 S'emparent tout a coup de mon timide Cœur ?
 Que vai je devenir ? Ah ! chere Solitude,
 Le cruël Apollon a troublé ta douceur.

Lifette, m'a t'il dit, en me donnant sa Lire :
 Quitte pour quelque tems tes champêtres Pipeaux ;
 Accepte ce présent, d'où je veux que tu tire

Des Sons ravissans & nouveaux,
 Sans quoi tu sentiras mon Ire.

Ensuite retournant vers le céleste Empire,
 Il me laisse le Cœur plongé dans mille maux.
 Ah ! son funeste Don en bannit le repos.
 Depuis plus de huit jours, je me plains, je soupire,
 Je mêle en vain mes Pleurs au murmure des Eaux ;
 Si je ne fers le Dieu, je crains que je n'atire
 Le Couroux dont sa Bouche en quittant ces Hameaux,
 A menacé Lifette & ses tendres Troupeaux.

Dans ce pressant danger SEIGNEUX ! daignez m'entendre ,
 Vous dont le Dieu blondin est un Rival jaloux ;
 Vous pouvez, mieux que lui, m'inspirer & m'apprendre,
 A toucher de sa Lire, & former comme vous,
 De ces aimables tons, qui du Cœur le moins tendre,
 Arracheroient l'aveu, qu'ils sont touchans & doux.

Bâle. Mlle. R. . . .

VERS



V E R S.

*SUR les Pièces inserées dans le dernier Mercure ,
contre Mademoiselle Lidie Piquenet.*

QUand j'ai cité le TRIO dans mes Vers ,
 Avois-je tort ? Que l'on compte & qu'on juge.
 Dabord PINCET a , avec tous les travers ,
 Au fond d'un Greffe a cherché son Refuge.
 Le MEDECIN b offre pour Febrifuge,
 Un docte avis mis en Vers Iroquois.
 Le CLISTOREL c , en timide Transfuge ,
 Se sauve en Suisse , en pronant ses exploits.
 Or ça , Lecteurs ; Comptez : Sont-ils pas TROIS.
 Encore ont ils , pour croire le Grabuge ,
 Le trait pointu d'un fin Neuchâtelois, *

De Mezieres.

a page 101. Lettre embarrassée de la Pincet , & Arrêt de Phebus Dandin.

b Page 109. Avis distillé au Bain des vapeurs.

c page 111. Lettre impregnée de Mercure doux : Ecrite de Geneve, quoique datée de Lausanne, par l'Auteur des 4 Ages de la Vie.

• Epigrame salée , fine & polie , page 110.

CHAN-



CHANSON & FABLE.

VNe Fauvette élevoit son ramage ;
 Trois Etourmeaux pretendent la juger.
 Sur son refus, le Trio fait tapage,
 Sifle & medit, fait tout pour se vanger.
 Censeurs outrez, ma Fable est-elle obscure ?
 Lure lure, lure.
 Le Mercure l'expliquera.
 Lera, lera, lera.

Lidie Piquenet.



REPONSE de l'Auteur de l'Ode *Profaique*
 & *Régulière*, inserée dans le Mois de Mars ;
 à l'Epi^gramme contenue dans le précédent Jour-
 nal p. 108.

MESSIEU^s, Je vous l'avois prédit, que
 nous risquions beaucoup en nous pro-
 duisant au grand jour. Je connois assez la
Nation Poétique, qui ne pardonne rien ; & je
 n'ignorois pas le peu de valeur de l'Annou-
 cement dont j'ai surchargé votre *Mercur*. Com-
 me vous vous êtes offerts trop généreusement
 de partager le *Pévil* avec moi, il faut encore,
 je

je vous en conjure, que vous partagiez ma *Reconnoissance*. J'en dois avoir beaucoup pour l'*Avis* de l'Auteur de l'*Epigramme*, qui ne conseille, poliment, de sortir d'une Carrière, que je ne puis fournir avec honneur, & où j'étois entré en Teméraire. On ne sauroit trop priser des Avis sincères & judicieux; ils sont d'autant plus estimables qu'on nous en donne rarement.

Lors qu'on s'imagine que les *Poëtes* & les *Peintres* s'attribuent la liberté de tout oser, de feindre & de mentir,

..... *Pictoribus atque Poëtis*
Quidlibet audendi temper fuit æqua potestas.

il ne faut pas croire que ces Messieurs s'interdisent la Vérité. Je la découvre sans voile dans l'*Epigramme* du *Mentor*, qui me sollicite, par les promesses les plus flatteuses, de quitter un *Pais*, ou je m'égarerois jusques à me perdre.

La Politique n'est pas nouvelle, de se servir de l'atrait des Récompenses, pour arrêter la Plume des mauvais Poëtes. C'est par ce Charme puissant que *Silla*, au rapport de *Cicéron*, chercha de réduire au silence un Echapé du *Parnasse*, qui lui présentoit une *Epigramme* glacante : *Jussit & Poëtæ præmium tribui sub ea conditione, ne quid postea scriberet* Le Prix qu'on m'offre est bien plus tentatif. C'est de l'*Encens* ' & de l'*Encens* prodigué par tous les Experts.

peris. Il nen faut pas tant , & l'Encens y est de trop , pour m'engager à m'éloigner de *Phébus* & de toute sa *Cohorte*.

J'aime la Paix , & la *Parnasse* est toûjours en Guerre. On n'y voit que trop de *Voltaires* & de *Rousseaux* se déchirer à belles dents. Chacun veut perdre son Antagoniste. Il y reuffit. Il fait plus , il se perd avec lui. Les *Nourissons* des *Muses* n'imitent pas toûjours la douceur de leurs *Mères* ; & s'ils ne versent pas du sang , ils répandent d'autant plus de fiel & de bile. Ils ont leurs ruses , ils se travestissent , & il y a plus de *Masques* sur la *double Cime* , que dans un *Carnaval* de *Rome* ou de *Venise*.

L'Auteur de l'*Avis* m'est d'autant plus cher , qu'il me parle du Cœur , en Homme éclairé , & qui a cueilli les *Sufrages*. Donnons lui la *Qualité* que *Boileau* avoit prise de *Sécétaire du Public* ; J'y ajouterois volontiers celle de *Hervault du Parnasse* , puis qu'il en prononce si fidèlement les *Arrêts*.

Avant que d'avoir lû l'*Epigramme* ; je m'étois apliqué , plus d'une fois , le bon Mot contre *Chapeiain* :

Il se tuë à rimer , que n'écrit il en Prose ?

Et ce qu'un Poète célèbre , qui vit encore , a dit malicieusement des *Odes* de Mr. *De la Motte*.

Ma Foi, Messieurs, je n'y vois qu'un défaut,
C'est que l'Auteur devoit les faire en Prose.

Je n'ai donc point été surpris de ce que l'Avortisseur entroit dans mes idées, & daignoit être l'*Echô* de ces deux grands Ennemis de tout Poète intrus. J'aurois même écouté sans peine qu'il eut ajouté avec cette noble liberté que donne la Poésie.

..... Quelle Verve indiscrette

Sans l'aveu des Neuf Sœurs, vous a rendu Poète ?
Sentez vous, dîtes moi, ces violens transports,
Qui d'un Esprit divin font mouvoir les Ressorts ?
Qui vous a pû soufler, une si fole Audace ?
Phébus a t'il pour vous aplani le Parnasse ?
Et ne savez vous pas que sur ce Mont sacré,
Qui ne vole au Sommet, tombe au plus bas degré ?

Je rentrerai facilement dans le *Port*, j'avois à peine quitté le *Rivage*. Le silence coute bien davantage à ceux qui se sont mis en tête d'aspirer à la *Couronne Poétique*. Je me sens totalement indigne de celle que des Mains savantes, mais trop généreuses; veulent bien me destiner. J'ajoute plus de foi aux *Avis* qu'aux *Eloges*, sans excepter ceux de la délicate & gracieuse *Mlle. Pincet*,

..... me quoque dicunt

Vatem Pastores; sed non ego cœdulus illis.

Nam neque adhuc varo videor, nec dicere Cinna

Digna, sed argutos inter strepere anser olores.

Permettez moi seulement, *Messieurs*, d'insérer encore une *Epigramme* dans votre *Journal*. C'est le dernier Soupir de ma *Muse* expirante. Il servira de *Monument* de ma *Gratitude*, & de nouvelle preuve de la justice de l'*Arrêt* auquel je souscris. Je suis &c.

EPIGRAMME.

Au généreux Poète, qui m'avertit charitablement de renoncer à la Poésie.

Sufira t'il pour vous complaire,
Et pour mériter votre Encens.

De savoir désormais se taire ?

• Brisons la Lire, j'y consens.

Si vous vouliez doubler la dose,

De cet Encens toujours flatteur,

Pour m'empêcher d'écrire en Prose,

Ah ! j'y consens de tous mon Cœur.



LETTRE



LETTRE aux Editeurs , pour servir de Réponse
à celle de Mr. J. B. Tollot , Maitre Pharma-
cien à Genève , inserée dans le Mercure de
Mars p. 126.

M E S S I E U R S ,

Lors que je me donnai l'honneur de vous
écrire l'Année dernière , la Lettre , où
j'annonçois au Public , mes *Pillules Mercurielles* ,
semblables à celles que Mr. le Professeur
Bianchi avoit publiées peu de tems aupara-
vant , je ne prévoiois pas , qu'en gardant tou-
tes les bien-séances , & en usant modestement
du Droit , qui est naturellement aquis , à cha-
que Membre de la Societé , de tacher à lui
être utile ; je me trouverois dans la nécessité
indispensable de vous écrire derechef , pour
me défendre , non contre Mr. le Professeur
Bianchi , mais contre un *Pharmacien* , mon Col-
lègue , & mon Compatriote , qui , sans que
j'aie jamais rien eû à démêler avec lui , m'at-
taque dans sa Lettre d'une manière peu me-
surée ; & à l'ocasion d'une préparation de *Pilu-
les* , qui ne sont point de sa Composition , &
qui appartiennent à un Etranger. Ce procédé
paroit d'autant plus surprenant , qu'il n'étoit

pas naturel de l'attendre, d'une Personne, qui comme Mr. *Tollot*, se pique de délicatesse, & de sentimens ; puis, qu'il est difficile de comprendre, que le profit, qui lui peut revenir de vendre ces *Pilules*, pour le compte d'un tiers, doive être un motif assez noble & assez puissant, pour l'engager à faire une démarche de cette nature.

Quoi qu'il en soit, je me flate, *Messieurs*, qu'en Juges équitables, & Amis du vrai, vous ne refuserez pas de publier ma *Réponse*, attendu qu'il s'agit de désabuser le Public, des insinuations captieuses, & des fausses craintes, que le Sr. *Tollot* s'est éforcé de lui donner.

Il auroit, ce me semble, été bien plus honorable pour lui, puis qu'il vouloit censurer & reprendre, de l'avoir fait, en offrant au Public, une *Composition* de sa façon, plus parfaite & mieux travaillée que la mienne ; une telle conduite, loin d'exciter chés moi, aucun mouvement d'envie ou de jalousie, ne lui auroit attiré de ma part, que louanges & applaudissemens ; mais puis qu'il ne l'a pas fait, il y a lieu de croire, que c'est l'effet d'une sage précaution ; sur tout si l'on fait attention à ce qu'il dit dans sa Lettre, *combien il est dangereux de se fier à des gens ineptes, & qui n'ont en vue que leur propres interets* *

Examinons, présentement, en parcourant les principaux Chefs de sa Critique, s'il est

mieux

* Voyez Mercure de Mars p. 134

mieux venu à son but , par la voie des raisonnemens.

Pour se mieux autoriser dans son dessein , il se met d'entrée de niveau , avec Mr. *Bianchi* ; & s'érigeant en Medecin expérimenté , il lui écrit , dit-il , *pour s'informer si la Maladie Epidémique , dont la Ville de Turin s'est trouvée affligée , étoit vermineuse ; & si en ce cas , il croioit que le Mercure pût être employé avec succès.* * Mr. *Bianchi* lui envoie une belle Differtation la dessus , & dès là , le voilà en plein droit d'exercer sa Critique.

Il tombe d'abord sur le fameux Mr. *Bel-loste* , l' premier & véritable Auteur des *Pilules* en question , en déprimant ses *Ouvrages* avec peu de ménagement ; sans vouloir faire attention aux infinies Obligations , dont la Société est redevable à cet incomparable Chirurgien , qui a achevé de désabuser la Chirurgie de l'usage des *tentes* dans les *Plaies* ; qui étoient si funestes au Genre humain ; & qui a découvert & mis en usage , plusieurs bons & salutaires Remèdes ; Tout cela se fait-il sans beaucoup de *Talens* ? *sans aucune connoissance de l'Oeconomie animale & des maladies ; sans assés de principes ni de lumières , pour connoitre la matière Médicale , & en faire une juste application* **.

I 3

Ce

* Voies Mercure de Mars p. 127.

** Page 128.

Ce sont, cependant, ces qualités, qui suivant nôtre Censeur, ne se rencontrent point dans les Ouvrages de Mr. *Belloste*, mais seulement dans ceux de Mr. *Bianchi*; c'est ainsi, qu'il pense faire la Cour à ce célèbre Professeur; qui, sans doute, aussi judicieux qu'habile, ne manquera pas de refuser un Encens, ôfert si indécemment; & par un Juge aussi incompetent.

Venant, ensuite aux *Pilules*, il tombe d'abord dans une singulière contradiction; en disant, d'un côté, que leur *Composition* n'est pas un secret; & de l'autre, que pour y reussir, il y a tant de difficultés à surmonter, tant de préparations à faire, & tant d'*Enigmes* à deviner, que selon lui, il m'a été impossible de pénétrer tous ces Mystères. Comment concilier ces Contradictions? car s'il est vrai que cette *Composition* ne soit pas un secret, il m'a été possible de la découvrir; & si en effet c'en est un, pourquoi dire si positivement contraire? Quand on veut mériter quelque Créance, il faut du moins être d'accord avec soi même.

Il poursuit, en disant, que ce que les *Pilules* de Mr. *Bianchi* ont de particulier; & ce qui les distingue avantageusement de toutes les autres, c'est le Dissolvant dont il se sert pour diviser le Mercure *. Cela est vrai; mais dans les miennes ne me sers-je pas précisément du même Dissol-

* Mercure de Mars p. 129.

Dissolvant? C'est ce que je prouverai dans la suite. Je n'oserois cependant assurer sans preuves, comme le fait ici Mr. Tollot, que ce Dissolvant, n'abandonne jamais les Globules du vif Argent, dans les Voies de la Digestion, & qu'il les suit par tout, jusques dans les plus petits Vaisseaux. En vérité, le Public, lui auroit - eu une grande Obligation, si, outre son Autorité, il avoit daigné lui communiquer, par qu'elle Expérience, il s'est assuré de la vérité de ce Fait : elle ne peut être que fort curieuse.

Voici encore une nouvelle perfection de ces Pilules ; c'est, dit-il, que Mr. Bianchi nous assure, qu'il joint à cette Composition, une Préparation d'Or. Mais dira quelqu'un ; D'où vient que le Sr. Tollot est le seul, qui nous révèle ce Mystère ? Par qu'elle raison, si cela étoit vrai, Mr. Bianchi l'auroit-il passé sous silence, dans sa Dissertation, ou il fait lui même la Description de ses Pilules ? La chose étoit assez importante, pour ne la pas oublier ; ce silence ne prouve-t-il pas que, sage & éclairé comme il est, il n'a pas voulu hasarder un fait, dont on peut faire si facilement la preuve contraire ? chacun sait que l'Or ne se détruit point ; & qu'il se trouve par tout où on l'a mis ; comment, donc, seroit-il devenu invisible dans ces Pilules ?

Si Mr. Tollot, n'avoit pas été si fort occupé du desir de dorer la Pilule, il se seroit fa-

cilement aperçû que l'Or, bien loin de rendre cette Composition plus parfaite, & plus accomplie, la rendroit au contraire moins bonne & moins efficace; par la raison, que l'Or en s'unissant, & s'amalgamant avec le *Mercur*; l'empêcheroit de se diviser; comme aussi de pouvoir agir par sa *Volatilité*; puis que celui-ci, seroit embarrassé; & emprisonné dans les Parties rameuses de l'Or, qui est naturellement très *fixe*; ce qui seroit un défaut essentiel; le *Mercur* suivant Mr. *Bianchi*, agissant principalement par sa *Volatilité*, & par sa parfaite *Division*.

Si le Sr. *Tollot* pour se tirer d'embaras, se retranchoit à dire que l'Or n'est ici employé que dans la purification du *Mercur*, je lui répondrois avec les meilleurs Maitres de l'Art, que la purification du *Mercur* se fait parfaitement sans le secours de l'Or. Lui même en fournit une preuve sans réplique, lors qu'il dit un peu plus bas, que Mr. *Hischer* sçavant Médecin Allemand, donna à Mr. *Bianchi*, la Recette d'un Menstruë composé d'un soufre & d'un Alkali volatil, qui purifie radicalement le *Mercur* & le nettoie parfaitement. * J'espère donc d'avoir démontré, par les raisons précédentes, & par le propre Allégué de Mr. *Tollot*, que semblable à l'*Alchimiste*, dont il fait mention, à la fin de sa Lettre, il n'a fait entrer dans ces

Pila-

* *Mercur* de Mars p. 131.

Pilules, que de l'Or *imaginaire*. Je lui laisse le soin de le réaliser.

A l'égard de la purification du *Mercur*, dont il s'efforce en vain d'augmenter les Difficultés ; elle ne m'a jamais fait de la peine ; il y a long - tems que je m'exerce sur ce *Mineral*, & j'ai tout lieu de me flater , de l'avoir radicalement purifié ; puis que je le mets en état d'être lumineux dans le *Vuide* ; ce qui est une Opération si délicate , & qui demande une si grande exactitude , que la moindre particule *hétérogène* , qui y seroit demeurée , en empêche l'effet ; je l'ai pourtant conduite à cette perfection , sans aucune préparation d'Or ; & sans le secours d'aucun *Médecin* : En un mot sans faire tort aux Lumières de Mr. *Bianchi* ; Je soutiens que tout *Artiste* , éclairé & intelligent , pour-a aussi facilement que lui , rendre quelque *Operation* , ou *Composition* que ce soit , aussi parfaite qu'il est possible.

Suivons à présent nôtre *Pharmacien* , dans ses Réflexions sur ma Lettre : elles commencent par trois ou quatre Raisonnemens faux & absurdes , quand il dit ; *Qu'on peut marcher dans la même route sans atteindre au même but ; Qu'il en est des Corps composés par l'Art , comme des Corps naturels ; Et que de les imiter parfaitement , cela est presque impossible.* * Confondant ensuite , les uns avec les autres , il dit que les
princi-

* *Mercur* de Mars pag. 131.

Principes dont ils sont composés, échappent à l'Analyse ; cela est vrai, par rapport aux Corps naturels, mais faux à l'égard des composés. Comme il est évident, que ces Raisonnemens ne sont que de purs sophismes, il est inutile de les réfuter ; la Conclusion qu'il en tire ; que je n'ai pu imiter cette Composition, mérite encore moins que je m'y arrête. N'est ce pas un Paradoxe de soutenir qu'un Pharmacien, appliqué à son Art n'ait pu parvenir à composer un Remède, qui est du ressort de sa Profession.

Pour donner, si cela se pouvoit, quelque solidité aux Raisonnemens que je viens de rapporter ; Mr. Tollot apelle à son secours, une Comparaison tirée de la peine que les plus habiles Chimistes, ont eue à imiter le *Sel Polychreste* de *Seignette*. Si ces deux cas étoient égaux, dans toutes leurs circonstances ; la Comparaison seroit juste ; mais quelle différence ? Car pour faire le *Sel* de *Seignette*, il s'agissoit de connoître de quels *Sels* il se seroit, ce qui étoit difficile vû leur multiplicité ; au lieu que pour composer les *Pitules* en question, tous les principaux *Ingrédiens* sont connus : C'est dit Mr. *Bianchi*, de l'*Argent vis*, divisé & moulu, auquel on joint un *Purgatif* : ce qu'il y a de caché, c'est l'Art de les unir ensemble : Si Mr. *Seignette* avoit dit : Pour composer mon *Sel*, il ne faut qu'unir du *Sel* de *Soude*, avec de la *Crème* de *Tartre* ; Quel est

est l'Artiste qui ne peut pas fait dans vingt quatre heures ? Il est donc évident, que cette Comparaison, loin de conclurre contre moi ; prouve au contraire, qu'il est très naturel, que j'aie aussi bien préparé ces *Pilules* que Mr. le P. Bianchi.

Mais, poursuit-il, les *Pilules du Sr. Reinet*, ne sont pas semblables à celles de Mr. Bianchi ; la Dose des premières n'est que de quarante grains, & la Dose des autres, est d'une dragme *. De là il tire ces deux Conséquences ; la 1re que ces *Compositions* différent entr'elles ; la 2me que dans ma Préparation, il y entre des *Purgatifs* plus forts.

Si Mr. Tolloz avoit lû ma *Lettre* sans prévention, il auroit trouvé l'entière & claire Solution de ses *Objections* ; car voici comme je m'exprime : Les *Pilules de Mr. Bianchi*, aiant été comparées avec les miennes, dans toute l'exactitude de possible, ont été trouvées parfaitement semblables ; excepté, que dans ma Préparation, le Mercure coulant, se trouve y entrer de près d'un tiers en plus grande quantité, dans une Masse de Volume égal ^b. Car qu'est-ce que cela veut dire, si ce n'est, que tous les ingrédients des deux *Compositions*, sont précisément les mêmes ; même *Mercure*, & même *Purgatif* ; que toute la différence consiste, en ce que, j'ai eu l'Ar

de

* Mercure de Mars page 132.

^b Voirs Mercure du Mois de Janvier.

de diviser une plus grande quantité de *Mercuré*, avec moins de *Dissolvant*, que ne l'a fait Mr. *Bianchi*.

Cette différence, m'a fait dire, ailleurs, que je les ai portées à un plus haut point de perfection, parce que c'est un *Axiome* reçu, que ce qui s'exécute par *Moins*, est plus parfait, que ce qui s'exécute par *Plus*. Mon dessein étant donc, que chaque Dose de mes *Pilules*, ne contint pas une plus grande quantité de *Mercuré*, que la Dose de celles de Mr. *Bianchi*; j'ai divisé, pour cet effet, l'Once de ma *Composition* en douze prises; là où Mr. *Bianchi* ne divise l'Once de la sienne qu'en huit, par ce moyen je les ai mises dans une parfaite égalité; soit pour le poids du *Mercuré*, soit pour celui du *Purgatif*; de sorte que la différence de poids, qui se trouve entre les prises de nos *Compositions*; vient, uniquement, de ce que j'emploie moins de *Dissolvant* que Mr. *Bianchi*, chacun sent assez, que si j'avois regardé comme une perfection, d'en faire entrer autant que lui; ou que cela eut contribué le moins du Monde à rendre la *Composition* plus efficace; je l'aurois exécuté avec une très grande facilité.

Ceux, donc, qui préféreront ma *Composition*, jouiront d'un double avantage; l'un de prendre le *Remède* plus facilement; étant en plus petit volume; & l'autre de faire un tiers de dépense de moins pour l'aquerir.

Disons la Vérité; n'est-il pas probable, pour

ne pas dire évident, que ce dernier Article, est peut être l'unique, qui a indisposé le Sr. *Tollot*, contre moi, il est trop clair-voiant sur ses interêts, pour ne pas sentir, qu'entre deux *Remèdes* égaux, il est tout naturel de préférer celui qui est à meilleur marché; aussi met-il tout en usage, pour détruire, s'il pouvoit, cette égalité; Raisonnemens Sophistiques, suppositions même, rien n'est oublié; pour inspirer de la défiance contre mon *Remède*; sous prétexte que mes *Pilules* sont plus chargées de *Mercure* que celles de Mr. *Bianchi*, en volume égal; c'est ainsi qu'il s'efforce de répandre des Nuages sur cette Matière; afin s'il étoit possible, d'en imposer plus facilement au Public.

Mais j'ai déjà démontré, ci dessus, que cette quantité de *Mercure* qui entre de plus dans mes *Pilules*, est si exactement modifiée, & partagée, que chaque Dose ne contient pas un quart de grain de *Mercure* de plus que celles de ce Professeur; il n'est donc pas vrai qu'à cet égard ma *Composition*, ne soit pas semblable à la sienne, ni que j'aie directement contre son but & son intention * Il est encore moins vrai, que dans mes recherches, & mes Expériences, je me sois proposé un but différent du sien, comme le Sr. *Tollot* l'avance sans aucune preuve ni fondement.

De

* *Mercure de Mars p. 133.*

De là on peut juger, combien est frivole l'exclamation qu'il fait, sur l'attention que l'on doit apporter, à ne point prodiguer le *Mercurus* dans cette *Composition*; vû les efets terribles & funestes, qu'il suppose que cela produiroit, & que j'en sçais quelque chose: N'est ce pas une terreur panique qu'il voudroit inspirer; Car je sçais, avant lui, que non seulement un *Remède Mercuriel*, mais encore tout autre, qui sera mal dosé, ou mal préparé, peut nuire, & nuit en effet; aussi puis-je assurer de ne jamais être tombé dans ce défaut. Au lieu donc de s'émanciper, comme il fait, en m'attribuant, contre la vérité, de l'expérience là dessus, n'auroit il pas pû avec plus de justice & de fondement, citer ce que la Science propre lui en a appris; Ce qu'il y a de bien certain, c'est que mon *Remède*, n'a jamais produit que de bons efets.

Je dois encore, faire ici une Réflexion: Qu'il faut bien que ma *Composition* soit faite dans toutes les règles de l'*Art*, puisque nôtre Censeur s'est tû là dessus. Car jusques ici tout s'est réduit à imaginer des inductions vaines & frivoles, contre son Indentité; & à d'inutiles exagérations, sur la difficulté de la préparation.

J'ai donc lieu d'esperer, que toute Personne impartiale qui trouvera dans mes *Pilules*, le même gout, la même odeur, la même couleur

leur, la même confistance, & sur tout les mêmes efets, que dans celles de Mr. *Bianchi*, décidera en ma faveur par les raisons raportées ci dessus.

Les bons efets, soutenus & continués, que j'ai vû de ce *Remède*, depuis environ quatorze Ans que je le débite, m'avoient persuadé, que je n'avois rien exagéré, en l'appellant un *Remède presque universel*; sur tout m'étant vû apuié du témoignage & de l'autorité de Mr. *Bianchi*; qui dans sa Differtation, lui donne les éloges les plus magnifiques, & étend ses usages encore plus loin que moi; mais nôtre Censeur, nous apprend ici, * *Qu'un Homme qui n'a en vuë que l'utilité publique, est plus modeste, & plus retenu; Que ces promesses sont illusoires & font tort à la Médecine.* Comme, en cela, je n'ai été que l'*Echo* de Mr. *Bianchi*; & que j'ai crû suivre un Guide fidèle & assuré, je lui laisserai aussi le soin de défendre sa propre Cause, en répondant à ces reproches, qui l'interessent plus que moi; car j'ai déclaré dans ma Lettre, que j'avois appris de lui, *que ce Remède avoit plus de vertus, que je ne l'avois d'abord pensé.*

Le nouveau reproche, qu'il me fait ensuite, est de plus injustes, & des plus mal fondés, quand il m'atribue de *penser à m'élever sur les ruines d'autrui.* Ne voudroit-il point, pré-

venir,

venir, par là, les justes plaintes, que je puis lui faire la dessus ? car ne cherche-t-il pas, lui-même à s'élever sur les ruines d'autrui, quand d'un côté il s'efforce de décrier un Remède, composé & débité, par son *Compatriote*, tandis que de l'autre, il publie & exalte, celui qu'il vend lui même, pour compte d'un *Etranger*; Remède, dont il ignore la *Composition*; & dont il ne parle avec tant d'éloge, & tant d'assurance, que par pur intérêt, & sur la foi d'autrui.

• Il n'ignore pas aussi, qu'il y a long tems que je prépare & débite ce Remède, cela ne l'empêche pas de dire, que je ne l'ai annoncé, qu'après que celui de Mr. Bianchi a pris faveur* Mais comment cela se peut-il? à peine y a-t-il une Année, que l'on sçait en ce Pais que Mr. Bianchi le prépare; & il y a près de quatorze ans que je le débite; preuve évidente que je n'ai pas prétendu, me prévaloir en rien de la réputation de ce Professeur. Nous avons à l'incû l'un de l'autre, cherché d'imiter, & de perfectionner les *Pilules* de Mr. Belloste; & je ne vois pas sur quel raisonnable fondement, Mr. Tollot peut prétendre, que Mr. Bianchi, soit le seul qui y ait reussi. Si Mr. Bianchi est un habile Professeur en *Anatomie*, s'ensuit-il de là qu'il fasse mieux, une *Composition* de *Pharmacie*, ou de *Chimie* que moi, qui suis
&

* Mercure de Mars p. 134.

& *Pharmacien* & *Chimiste* de ma Profession.

D'un autre côté, je n'ai point été le Copiste de Mr. *Bianchi*, le tems où j'ai entrepris cette *Composition*, m'a méthode de diviser le *Mercur*, aussi parfaitement que lui, avec moins de *Dissolvant*, en font des bonnes preuves; pour ne rien dire ici, de la Préparation que je fais des *Pilules*, sans addition de *Purgatif*; que ce Professeur ne compose point. Elles sont pourtant très utiles, dans les Cas, où on a besoin de faire un usage journalier du *Mercur*; fort propres à fondre, & à préparer les humeurs; avant & pendant l'usage des *Pilules Purgatives*. Tout cela, dis-je, fait voir, que je n'ai pas eû besoin, d'imiter le *Lierre*, en m'apuiant sur de grands Arbres, comme me le prête gratuitement le Sr. *Tollot*; mais qu'au contraire, satisfait, de me soutenir par moi même, je ne m'ingère pas, comme lui, à vouloir apuier, ces mêmes Arbres. Je pense plus modestement sur mon Compte; & je ne me serois jamais imaginé, étant à sa place, que Mr. le Pr. *Bianchi* dût avoir besoin de mon secours.

Enfin, pour achever ma justification; je vais indiquer ici, une Expérience physique, & démonstrative; qui prouve que je dissous, & divise le *Mercur*, tout aussi exactement que Mr. *Bianchi*, & avec moins de *Dissolvant*; elle consiste, à avoir un bon *Microscope*; & à y ajuster la grosseur d'une tête d'épingle de

la *Composition* de ce Professeur ; En la regardant au Soleil, on y verra distinctement, toutes les particules du *Mercur*e, divisées & enchaînées, comme autant de petites Etoiles brillantes & lumineuses ; si l'on fait ensuite la même Expérience avec ma *Composition*, elle produira précisément le même effet : De sorte que cette Epreuve, jointe à tout ce que nous avons dit précédemment ; ne laissera aucun doute, à toute personne qui aime le vrai, sur la parfaite identité de ces deux *Compositions*.

On pourroit peut-être m'objecter ici ? ce que dit Mr. *Bianchi* sur la fin de sa Dissertation ; que les Particules de tout le *Mercur*e, qui remplissent chacune des plus petites Portions de sa *Composition*, ne sauroient qu'à peine ; & peut être même, ne sauroient en aucune manière, être aperçues & distinguées, par le moyen des plus excellens *Microscopes* : supprimant ici toute Réflexion, je me contente, d'en appeler à l'Expérience.

Mr. *Tollot*, prendra, s'il lui plait en bonne part, la franchise avec laquelle je lui répons ; il m'a mis dans la nécessité indispensable de le faire ; Je rends réciproquement justice à ses Talens : Appliqué à des occupations plus solides, & par là moins habitué que lui, à écrire & à composer, je ne puis qu'être demeuré fort au dessous de son stile fleuri, & de

de ses expressions recherchées ; mais quand on veut dire que la vérité , on n'y cherche pas tant de façons ; les Faits bien éclaircis & bien prouvés , ont fixé toute mon attention. Comme c'est en cela principalement , que pèche la Critique de Mr. *Tollot* , ne pourroit on point , sans lui faire tort , la comparer à ces *Faux folets* , qui se présentent souvent aux Voyageurs , non pour les éclairer & les conduire , mais pour les égarer , & dévoier du bon chemin , s'ils avoient l'imprudence de les suivre.

Je crois aussi que le *Public* , sage & judicieux , distinguera fort bien , celui qui n'a en vue que de le bien servir & de procurer son plus grand avantage , d'avec celui , qui ne cherche qu'à l'éblouir , par de vaines lueurs ; J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération.

M E S S I E U R S ,

Votre très humble & très obéissant
Serviteur

A Genève le 14.
Mai 1737.

P. REYNET, *M^{re}. Pharmacien Chimiste.*

K 2

PAR-



PARTICULARITES LITERAIRES.

MR. JEAN LOUIS FREY, Docteur en *Théologie*, & ci devant Professeur ordinaire en *Histoire*, dont le rare Génie & la vaste Erudition font l'admiration de tous les Savans qui le connoissent, a succédé à feu Mr. ISELIN dans la Chaire de *Théologie*, à *Bâle*. Il est parvenu à ce nouvel Emploi par son seul Mérite, aiant été dispensé, par Arrêt du SOUVERAIN, d'attendre l'évènement du Sort, aux Loix duquel sont assujettis tous ceux qui prétendent à quelque Charge que ce soit dans la République. Le choix à été & n'a pû être que généralement applaudi.

LA *Vénérable Compagnie* des PASTEURS & PROFESSEURS de GENEVE, a été fort sensible à la perte qu'Elle vient de faire, en la Personne de Mr. JEAN ALPHONSE TURRETIN. Ce Professeur s'étoit rendu illustre, non seulement par son Erudition, connue de tout le Monde Savant, mais encore par son penchant à la *Tolérance*, dont il a été Partisan jusques à la fin de sa Vie. La *Compagnie* s'est empressée de choisir des Personnes dignes de succéder aux deux Professions qu'il remplissoit avec tant de répu-

réputation. Mr. LOUIS TRONCHIN l'a remplacé dans la Chaire de *Théologie*, & Mr. AMEDE'E LULLIN dans celle d'*Histoire Ecclésiastique*.

Nôtre MAGISTRAT, toujours attentif à ce qui peut contribuer au bien & à l'avantage de la REPUBLIQUE, sur tout pour ce qui regarde les Progrès des *Arts* & des *Sciences*, fonda le 25. de ce Mois une Chaire de *Physique expérimentale* & de *Mathématiques*, en faveur de Mr. *Jalabert*. Ce jeune Homme est plein de *Mérite* & de *Savoir*. Son Père s'étoit déjà rendu célèbre dans l'*Académie* de cette Ville, où il a été revêtu pendant longtems de la Charge de Professeur en *Philosophie*.

L'*Académie Royale des Sciences de Paris* n'a point distribué, ces deux dernières Années, le *Prix* qui a ordinairement pour objet un *Sujet* choisi de *Marine*. Elle a partagé le *Sujet* d'alors en trois *Questions* différentes, en proposant trois *Prix*.

Le premier *Prix*, sur la figure des *Ancres*, a été donné à la Pièce N^o. 5. [1737.] qui a pour *Dévisé* : *Hic teneat nostra Anchora jacta rates*. L'Auteur est Mr. JEAN BERNOULLI, Docteur en *Droit*.

Le deuxième *Prix* a été ajugé à la Pièce N^o. 7. dont la *Dévisé* est : *Vis unita fortior*. sur la *Fabrique des Ancres*. L'Auteur est Mr. TRETAGUET, ancien Ingénieur des *Ponts* & *Chaussées*.

L'Aca-

L'Académie Royale des Sciences n'a point donné de Prix au troisième sujet, sur l'Épreuve des Ancres, au moins sous ce Titre; mais ayant trouvé encore deux autres excellentes Pièces savoir le N^o. 9. *Omnia conando docilita solertia vincit*; & le N^o. 11. qui a la même Devise que le N^o. 5. en variant le Mot *jaeta* en celui de *firma*. & *certa* &c. L'Académie a jugé à ces deux Pièces le 3^{me} Prix, par égale part. La première est de Mr. DANIEL BERNOULLI & le N^o. 11. de Mr. le Marquis POLERI Professeur en *Astronomie* à Padouè.

Les deux Accessit sont la Pièce N^o. 5. (1735.) & N^o. 13. (1737.) Cette dernière est de Mr. le Comte de CREQUI, qui a consenti que son Nom fut donné au Public. Le sujet pour 1739. est sur la meilleure construction du Cabestan &c. qui sera expliqué dans le Programme que l'Académie en donnera.

Les Editeurs du *Mercure Suisse* ont donné dans leurs Journaux de l'Année 1736. la Première Partie des *Fragmens Historiques de BERNE*, qui comprend un *Abrégé de l'Histoire de la REPUBLIQUE*, depuis la *Fondation* de cette florissante Ville, jusques à l'Époque remarquable de la *Réformation*. Ils auroient continué ces *Fragmens* dans les Journaux de 1737. si plusieurs Lecteurs ne leur avoient fait connoître, qu'ils verroient avec beaucoup plus de plaisir cette belle & riche *Histoire*, détachée des autres

très Matières, & donnée de suite. C'est ce qui les a engagé de faire imprimer en un Volume la *Continuation* de ces *Fragmens*, qui recommencent à la *Conquête du Païs de Vaud*, & qui finissent à l'*Année courante 1737*. Cette *Seconde Partie*, qui contient 406. Pages sans la *Table*, est sortie depuis peu de la Presse, & se vend 25. sols en blanc. Et comme l'on souhaite d'avoir cèt *Abrégé* en un Corps, on les sollicite de réimprimer les *Morceaux* de cette *Histoire* qui se trouvent répandus dans les différens *Mercures de 1736*. afin que l'on puisse les avoir en deux *Tomes*. Pour répondre aux desirs du Public, les *Editeurs* se prêteront volontiers à cette réimpression & ceux qui en seront curieux, pourront souscrire chez les *Collecteurs des Mercures*. Mais on ne pourra mettre cet Ouvrage sous Presse, qu'après avoir ramassé toutes les *Corrections, Observations & Amplifications*, que les Personnes judicieuses & éclairées qui possèdent l'*Histoire de la République*, voudront bien nous fournir; comme nous les en supplions instamment. Nous leur demandons la même grace sur la *Deuxieme Partie*, promettant de faire usage de tous les *Redressemens, Augmentations & Remarques*, judicieuses & raisonnables, qui nous seront adressées. Elles nous parviendront, moiennant qu'on nous les fasse tenir *francò*. Nous insererons tous les Faits qui pourront faire honneur à la *Nation Helvétique* & caractériser les *Grands Hommes*

Hommes qu'Elle a produits en tous les tems, sans aucune prédilection ; nôtre but étant toujours de manifester les Evenemens glorieux à la *République des Suisses*, & de rendre justice à cette Pépinière d'Hommes Illustres, qui s'y sont si avantageusement distingués. Nous espérons que ceux qui aiment leur Patrie, & qui s'intéressent à la Mémoire des Personnes qui ont brillé dans le *Civil*, dans le *Militaire*, ou dans les *Lettres* ; voudront bien nous fournir les *Anecdotes* propres à enrichir, & à rendre plus complet, le *Canevas* que nous avons donné. Nous respectons la Censure du *Public* & nous recevrons toujours avec *Reconnoissance*, tout ce qui peut rendre cet Ouvrage plus digne de son *Aprobation*.

T A B L E

| | | | |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----|
| Nouv. Hist. & Pol. Allemagne. | 3 | Russie. | 14 |
| France. | 16 | Grande - Bretagne. | 23 |
| Pais - Bas. | 26 | Espagne. | 29 |
| Italie. | 30 | Suisse | 33 |
| Nouv. Liter | Réflexions sur l'Année Sabatique. | | 33 |
| | Réflexions Morales sur les Fleurs. | | 71 |
| | Lett. e aux Editeurs, sur la Vie de feu Mr. le Prof. Iselin. | | 85 |
| | Recit abrégé de la Vie de feu Mr. le Prof. Iselin. | | 89 |
| | Lettre à Mr. Ruchat, Prof à Lausanne, sur quelques Missions de la Communauté d'Herrenhout. | | 106 |
| | Idille à Mr. Seigneux de Corvon. | | 122 |
| | Vers sur les Pièces du Merc. d'Avr. contre Mlle. Lidie Piquen. | | 125 |
| | Chanton & Fable. | | 126 |
| | Reponse à l'Epigramme du Mercure d'Avril p. 108. | | 126 |
| | Lettre de Mr. Reynet sur les Pillules Mercurielles | | 131 |
| | Particularites Literaires. | | 148 |

E R R A T A.

Pag. 54. Note (b) Caubonum. Lisez Casaubonum.